



Plan stratégique pour l'Entre-Sambre-et-Meuse



COMASE, mars 2017

Document : CO/2017/000058/v.1
DOSSIER CO/2015/0083



Table des matières

1	Introduction.....	5
1.1	ESSAIMAGE : une action de prospective territoriale.....	5
1.2	L'expression d'une vision pour le territoire.	7
1.2.1	Un territoire riche de potentialités où le rebond est nécessaire ...	7
1.2.2	Une double ambition.....	8
1.2.3	Dix finalités pour l'Entre Sambre et Meuse.....	8
1.3	Un plan stratégique pour structurer l'action.	10
2	Volet 1 - Economie	13
2.1	Axe 1.1 – Smart rural.....	15
	Action 1.1.1. HUB Sud ESEM	16
	Action 1.1.2. Green Mobility lab	19
	Action 1.1.3. Accélérateur de l'emploi indépendant	21
	Action 1.1.4. Un territoire 100% connecté.....	22
	Action 1.1.5. Digital ESEM	24
	Action 1.1.6. Numérique et cohésion sociale.....	27
2.2	Axe 1.2 – Maîtriser l'énergie et valoriser les ressources naturelles.....	29
	Action 1.2.1. Adhésion à la Convention des Maires de l'ensemble des communes de l'arrondissement en vue d'une reconnaissance « Territoire à énergie positive ».....	31
	Action 1.2.2. Optimiser la consommation d'énergie dans les logements privés.....	33
	Action 1.2.3. Accroître la production locale d'énergie renouvelable	35
	Action 1.2.4. Répertoire des producteurs et opérateurs du secteur alimentaire.....	37
	Action 1.2.5. Support à la production et la commercialisation des produits alimentaire de l'ESEM	39
	Action 1.2.6. Fruits 2030	41
	Action 1.2.7. Tourisme et produits du terroir	43
2.3	Axe 1.3 – Un potentiel en infrastructures et en mobilité maximisé dans le triangle « Charleroi – Namur – Charleville	45
	Action 1.3.1. Polarité « sports et mobilité » dans l'Entre-Sambre-et-Meuse	47
	Action 1.3.2. Réduction de la dépendance de la mobilité aux sources d'énergie fossiles.....	49
	Action 1.3.3. Renforcement de l'attractivité des quartiers de gare.....	51
	Action 1.3.4. Préparation d'un argumentaire technique et marketing partagé autour de la N5 .	52
	Action 1.3.5. Soutien au covoiturage	53
	Action 1.3.6. Observatoire de la mobilité rurale, sociale et inclusive	54
	Action 1.3.7. Réorganisation du réseau de transports publics et secondaire.....	55
	Action 1.3.8. Développer une stratégie aérienne transfrontalière	56



Action 1.3.9. Formation des aînés et des jeunes à la conduite et aux nouveaux modes de déplacement.....	57
Action 1.3.10. Confirmation de Mobilesem comme opérateur de solutions de mobilités complémentaires en milieu rural	58
2.4 Axe 1.4 – « Tourisme »	59
Action 1.4.1. Internalisation de la Marque Ardenne.....	60
Action 1.4.2. Désignation d'ambassadeurs du territoire	61
Action 1.4.3. Valorisation du potentiel karstique du territoire.....	63
Action 1.4.4. Maillage des voies lentes et connexions à « l'Euro-vélo route Meuse »	64
Action 1.4.5. Développement de routes touristiques thématiques.....	65
Action 1.4.6. Augmentation qualitative et quantitative de l'offre et des politiques touristiques au sein de l'arrondissement	67
Action 1.4.7. Mise en place d'une signalétique commune sur la E420.....	69
Action 1.4.8. Optimalisation des liaisons de transport ferré et fluvial.....	70
Action 1.4.9. Développement d'une attraction touristique majeure	71
3 Volet 2 - Capital humain et qualité de la vie.....	73
3.1 Axe 2.1 – Développement des filières de formation et des dispositifs d'accompagnement et de transition vers l'emploi.....	75
Action 2.1.1. Soutien et élargissement de la Plateforme intersectorielle de l'ESEM	77
Action 2.1.2. Ouverture d'une section pédagogique à Couvin	78
Action 2.1.3. Laboratoire des apprentissage(s) innovant(s) (LAI)	79
Action 2.1.4. Développement de formations dans les quatre filières identifiées.....	81
Action 2.1.5. Consolidation de l'offre de préformation et de formation dans le domaine des métiers de la mobilité.....	83
Action 2.1.6. Cadastre des besoins des employeurs en matière de formation	85
Action 2.1.7. Réseau de transfert de savoirs.....	86
Action 2.1.8. Professionnalisation de l'orientation socioprofessionnelle au sein de l'arrondissement	87
Action 2.1.9. Faire de Magnetic Valley un incubateur de vocations et de projets scientifiques ..	88
Action 2.1.10. Salon des métiers	89
Action 2.1.11. Programme de remobilisation des référents sociaux.....	90
3.2 Axe 2.2 – Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement	91
Action 2.2.1. Réseau Villes amies des aînés	92
Action 2.2.2. Telepronam	94
Action 2.2.3. Soutien à l'habitat intergénérationnel et projet de démonstration.....	95
Action 2.2.4. Réseau innovant « vieillissement et handicap »	97
Action 2.2.5. Système intégré de soins en milieu médical (SISM)	98
Action 2.2.6. Seniors actifs en ESEM (programme mobilisateur)	99



Action 2.2.7. Prévention et surveillance Radon	101
3.3 Axe 2.3 – Valorisation de la culture et du patrimoine.....	103
Action 2.3.1. Pilotage et programme transcommunal en matière d'action culturelle	104
Action 2.3.2. Mobilisation d'une communauté d'ambassadeurs du territoire.....	106
Action 2.3.3. Action-sculpture: exposition de sculptures en plein-air dans les communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse.....	108
Action 2.3.4. Action-Musiques: mise en valeur des lieux de l'arrondissement par une saison musicale dans l'arrondissement.....	110
Action 2.3.5. Action-Légendes: circuit et centre d'interprétation des contes et légendes du territoire	112
Action 2.3.6. Action-cinéma !.....	114
Action 2.3.7. Action-patrimoine mémoriel	116
Action 2.3.8. Land-Art paysager	118
4 Partenariat et gouvernance du projet de territoire	121
4.1 Un partenariat stratégique des élus comme ciment de la volonté collective	121
4.2 La gouvernance du projet de territoire	121
4.3 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique.....	125



1 Introduction

1.1 ESSAIMAGE : une action de prospective territoriale

ESSAIMAGE a pour objet de mettre en mouvement le territoire du Sud de l'Entre Sambre et Meuse namurois (l'arrondissement de Philippeville) en vue de redresser sa trajectoire déclinante.

A cette fin, les acteurs locaux (élus, fonctionnaires, acteurs économiques, monde associatif et socio-culturel, ...), constitués en **Comité stratégique**, ont souhaité mener ensemble une démarche visant à définir une vision du territoire et à établir un plan stratégique à l'horizon 2025-2030.

Le territoire a fait l'objet d'un diagnostic sur base d'une grille de thématiques et de critères. Il s'est clôturé par une analyse des atouts et des faiblesses du territoire :

ATOUTS	FAIBLESSES
– Dynamique démographique – Attractivité touristique poussée par le pôle de l'Eau d'Heure – Proximité du pôle touristique de Chimay – Richesses paysagères et patrimoniales – Amorce d'une dynamique autour des énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, biomasse. – Diverses spécialisation agricole (élevage avicole, caprins, maraichage et circuits courts) – Spécialisation (fragile) dans les secteurs de l'aide aux personnes – Densité du tissu associatif – Filière bois orientée tant vers la transformation que vers le « bois-énergie ». – Microspécialisation autour du thème des sports mécaniques – Déploiement de nombreux projets autour des Lacs – Dynamique du CCR et des acteurs culturels	– Indicateurs de pauvreté et de précarité – Bâti : isolation déficiente et âge – Présence significative d' « habitat permanent » – Dépendance à la voiture / densité des voiries – Transports en commun en cul de sac (effet frontière) / intermodalité – Déclin des centres villes – Indicateurs santé / infrastructures – Développement endogène plus modeste – Emploi/chômage – Dépendance à l'emploi public – Faible création d'entreprises et déclin dans certains secteurs – Niveaux de formation de la population inférieurs – Présence très réduite de R&D dans la plupart des entreprises – Fracture Nord/Sud : communes du Nord impactées par les pôles de Charleroi et Namur, cet impact se réduisant vers le Sud.



Il a aussi mis en évidence les opportunités qu'il pourrait saisir ainsi que les menaces dont il y a lieu de tenir compte. Nous les synthétisons ci-dessous :

OPPORTUNITES	MENACES
– Aménagement N5-E420 / contournement de Couvin – Extension des ZAE (et localisation de nouvelles zones) – Redéploiement du pôle de Charleroi – Potentiel d'exploitation de la biomasse – Développement des énergies renouvelables – Exploitation raisonnée des ressources minérales dont la qualité est reconnue – Déploiement de projets autour des Lacs – Développement et nouvelles connexions du réseau des voies lentes – Développement d'un forum transfrontalier pouvant être appuyé par les programmes européens, en particulier Interreg	– Effet tunnel / transit de la N5 – E420 – Dégradation de la ligne SNCB (services et infrastructures) – Déclin des centres-villes – Accentuation du déplacement des populations les plus fragiles vers l'ESEM – Poursuite de la désindustrialisation – Avenir de l'aérodrome de Florennes – Déclin des services de proximité (poste, médecins, petits commerces) – Mise à niveau des infrastructures avant l'ouverture avant l'ouverture de la N5/E420



1.2 L'expression d'une vision pour le territoire.

Au terme du diagnostic, **plus d'une centaine d'acteurs** autres que membres du Comité stratégique ont été conviés à participer à des ateliers de travail. Ces ateliers se sont déroulés en deux phases :

- Une première phase a conduit à **énoncer des enjeux** (des problématiques suffisamment importantes et porteuses de changement pour le territoire qu'il est important d'en faire des champs de bataille pour le futur).
- Après avoir identifié ces enjeux, ceux-ci ont été débattus en vue de formuler une **vision pour le territoire** : des futurs possibles et souhaités, porteurs de projets qui dessineront le futur.

Michel Godet a montré qu'une vision prospective se compose de quatre éléments :

- les finalités, c'est-à-dire des buts généraux, perçus comme possibles, que l'organisation va s'efforcer de réaliser (idée de processus et d'idéal) ;
- des projets majeurs qui dessinent le futur. Ce sont les effets escomptés des actions et des chantiers déterminants que l'on aura menés à bien (idée de résultat) ;
- un système de valeurs partagées. Il s'agit de l'énonciation des valeurs qui lient les parties prenantes et qui vont leur permettre de gérer leurs différences, pour prendre le chemin de la vision, pour travailler aux axes stratégiques ;
- une volonté collective d'atteindre des objectifs. C'est l'expression de la cohésion des parties prenantes et de leur détermination à s'investir dans la construction d'un avenir commun, ce qui implique qu'elles apparaissent dans la vision.

La vision telle que formulée ci-dessous s'appuie sur les enjeux de long terme identifiés au cours de la première phase d'ateliers et repose sur une consolidation de réponses à ces enjeux.

1.2.1 Un territoire riche de potentialités où le rebond est nécessaire ...

Territoire frontière, territoire rural, territoire riche de son histoire, de son patrimoine et de son cadre de vie, l'Entre Sambre et Meuse doit faire face à plusieurs crises qui se traduisent par des indicateurs particulièrement difficiles en termes d'emploi, de pauvreté et de santé.

S'appuyant sur un réseau de petites villes, des outils de communication en cours de transformation et un potentiel de développement économique endogène, l'arrondissement possède les ressources nécessaires pour rebondir. L'ouverture d'un axe routier le plaçant sur la carte du transit européen entre Rotterdam et Marseille constitue à la fois une opportunité économique et touristique historique et un rendez-vous qui ne peut pas être manqué puisque les axes performants ont des effets structurants pour le développement territorial. La Franco-belge, comme on pourrait décider de l'appeler, permettra de désenclaver deux territoires, de part et d'autre de la Frontière, entre Charleville, Namur et Charleroi. A ce désenclavement routier doivent correspondre d'autres investissements indispensables dans les domaines du ferroviaire et du numérique pour doter l'arrondissement de l'ensemble des atouts du développement territorial.



En étroite collaboration avec les communes de la botte du Hainaut, mais aussi celles des **Ardennes françaises**, l'Entre-Sambre-et-Meuse peut aussi voir dans l'effacement des frontières une opportunité de rassembler les forces, de mutualiser les atouts, de coaliser les acteurs pour affronter les mêmes défis : l'innovation rurale, le développement économique et l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre. Pour ce faire, certains secteurs s'imposent comme des évidences : les ressources naturelles et leur valorisation sous forme d'écomatériaux, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, les métiers du lien social. D'autres secteurs sont des paris sur l'avenir et l'émergence d'une classe rurale créative : la mobilité dans toutes ses dimensions, le design, les arts. Il s'agit, pour le territoire, de trouver sa signature rurale dans un contexte où l'innovation se focalise paradoxalement dans les villes alors que la société numérique favorise la décentralisation de l'économie le long des « infoducs » à très haut débit.

Territoire parfois marginalisé dans le projet régional, l'Entre-Sambre-et-Meuse devra également trouver des ressources et des alliances avec **les deux pôles d'appui que sont Namur et Charleroi**, dont on peut raisonnablement attendre qu'ils la confortent dans sa vocation de territoire-ressources et qu'ils l'appuient dans ses ambitions de redéploiement.

C'est à l'initiative de ses élus et de ses acteurs, réunis en Comité stratégique, que la présente vision a été proposée. Elle s'appuie sur les valeurs qui les lient et qu'ils veulent voir se pérenniser ou se transformer : initiative, fierté, valorisation de la diversité territoriale, proximité ou encore sens de l'accueil. Pour se déployer, pour nouer des alliances, l'arrondissement devra par contre s'ouvrir davantage, s'orienter vers l'avenir et renforcer les liens de solidarités intercommunaux, intergénérationnels et entre les différentes composantes de la population, singulièrement envers les plus démunis qui représentent, plus qu'ailleurs, une donnée importante du territoire.

1.2.2 Une double ambition

Deux ambitions de long terme guideront l'action de l'Entre-Sambre-et-Meuse :

1. **L'émergence de l'innovation en milieu rural**
2. **L'augmentation de la valeur ajoutée produite localement**, au bénéfice d'une augmentation qualitative et quantitative de l'emploi.

1.2.3 Dix finalités pour l'Entre Sambre et Meuse

Dix finalités, soit des ambitions considérées comme possibles à atteindre, ont été définies comme autant de dynamiques à mobiliser pour orienter le redéploiement de l'arrondissement à l'horizon 2025.

1. « Smart ESEM, le territoire éco-penseur »

L'Entre-Sambre-et-Meuse entend devenir un territoire d'excellence en matière d'éco-conception et de valorisation des ressources naturelles endogènes, qui stimule l'entrepreneuriat local par le contact avec les entreprises locales et par l'encadrement des entrepreneurs.

**F.2. « Terrasses, vergers et potagers des villes »**

Les producteurs alimentaires du territoire se structureront pour distribuer au mieux leurs produits alimentaires de qualité, bruts ou transformés, via les filières des grandes villes proches ; les circuits courts seront privilégiés ; l'image du territoire sera également valorisée par ce positionnement.

F.3. 100% rural et 100% connecté !

L'Entre-Sambre-et-Meuse veut être un territoire-pilote de l'innovation en milieu rural, où se développera l'entrepreneuriat endogène misant sur l'excellence et l'expérimentation en termes de créativité, de numérique, de design, ...

F.4. ESEM, arrondissement énergie positive

En 2025, l'arrondissement dans son ensemble aura adhéré à la convention des maires, s'appuiera sur un Plan Climat Energie ambitieux et aura réduit son empreinte carbone en même temps que sa dépendance énergétique.

F.5. « La carte Franco-belge »

L'ESEM veut être territoire touristique transfrontalier identifié sur la carte européenne pour décliner, par-delà les frontières ses atouts que sont la forêt, les paysages, le patrimoine bâti, les lacs, son folklore, sa gastronomie.

F.6. « Sept communes, sept arts, c'est partout ! »

Le territoire de l'ESEM sera connu pour son offre et son agenda culturels structurés autour de circuits et de parcours thématiques mobilisant les opérateurs culturels et touristiques du territoire. Ces segments culturels thématiques ont vocation à devenir des facteurs de cohésion et de structuration territoriale

F.7. « TransitionS vers l'emploi »

La culture, la formation et l'éducation seront mises au service de l'emploi et de la cohésion sociale. Les outils de la culture, de l'éducation, de la créativité seront mis au service des habitants dans le développement d'un projet de vie orienté vers un avenir émancipateur.

F.8. « Une voiture, des mobilités »

En 2025, chaque ménage de l'Entre-Sambre-et-Meuse doit pouvoir accéder à plusieurs solutions de mobilité pour ses déplacements essentiels, en visant l'objectif d'une voiture par ménage

F.9. « Entre Sports et Moteurs »

La perspective d'un « circuit des circuits » et une polarité « mécamobilité » du territoire valorisera et intégrera les nombreuses initiatives et potentialités existantes au sein du territoire en matière de mobilités au service d'une innovation tous azimuts dans ce domaine.

F.10. « Bien et mieux vieillir dans l'Entre-Sambre-et-Meuse »

En 2025, le territoire aura investi dans le bien et mieux vieillir en partenariat avec les opérateurs de la santé, des services à domicile, de la culture de l'économie et des loisirs.



1.3 Un plan stratégique pour structurer l'action.

Enfin, des **ateliers de travail** se sont réunis pour formaliser un **plan stratégique** volontariste permettant d'orienter le territoire vers les futurs souhaités.

Ce plan stratégique est structuré en **deux volets** et **sept axes d'intervention**.

Volet 1 – Economie

Axe 1.1. – Smart rural

Axe 1.2. – Maîtriser l'énergie et valoriser les ressources naturelles

Axe 1.3. – Un potentiel en infrastructures et en mobilité maximisé dans le triangle Charleroi-Namur-Charleville

Axe 1.4. – Une stratégie touristique radicalement renouvelée

Volet 2 – Capital humain et qualité de vie

Axe 2.1. – Développement des filières de formation et des dispositifs d'accompagnement et de transition vers l'emploi

Axe 2.2. – Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement.

Axe 2.3. – Valorisation de la culture et du patrimoine.

Ces **deux volets** sont à la fois classiques et essentiels pour l'arrondissement: l'un concerne le **redéploiement économique**, l'autre, le **capital humain**. Ils se justifient amplement par le diagnostic posé et par la nécessité de concentrer les efforts dans des axes qui, en termes de finalités, permettront l'augmentation de la qualité de vie des habitants de l'arrondissement par l'exercice d'un emploi et l'augmentation de leurs revenus. Ces deux volets mettent donc l'humain et le lien social à réinvestir au cœur d'une action transcommunale à renforcer et à enfin concrétiser.

Ce plan traduit **une triple volonté**:

- une volonté d'ouverture vers l'ensemble des acteurs qui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement, souhaitent œuvrer au redressement du territoire. L'analyse a montré la diversité et la superposition des « cartes » (donc des territoires) sur lesquels les différents acteurs intervenaient. Dans cette « tectonique des territoires », l'arrondissement de Philippeville fixe ici certaines de ses priorités et propose plusieurs options de développement, dont certaines devraient être concertées avec les territoires voisins¹ ;

¹ En particulier la Botte du Hainaut. En effet, le Sud de l'Entre Sambre et Meuse est un bassin de vie cohérent constitué des 7 communes de l'arrondissement et des 5 communes de la Botte (Chimay, Momignies, Sivry-Rance, Froidchapelle et Beaumont).



- une volonté de mobilisation de ces mêmes acteurs afin de travailler ensemble, de partager des objectifs communs, de dégager de nouveaux moyens;
- une volonté de fixer des priorités tout en restant ouvert et perméable: si le nombre des actions proposées peut paraître important, il traduit à la fois la créativité des acteurs mobilisés, mais aussi leur volonté à transformer le territoire et à être innovants pour rencontrer une série de problématiques considérées comme essentielles. Cette créativité et cette innovation étaient des volontés affichées par le BEP et par le Comité de pilotage de la démarche. Pourtant, le nombre d'axes et d'actions proposés aurait pu être plus important encore. nous avons opéré des regroupements et effectué certains choix. Nous savons aussi, par expérience, que la mise en œuvre de ces actions sera dépendante de la volonté des acteurs de la mettre en œuvre, de la volonté de certains pouvoirs de les subsidier ou de les encourager, de la capacité, aussi, du territoire à saisir certaines opportunités.

Ceci signifie aussi que ce projet de territoire, son plan d'action en particulier, restent ouverts à de nouvelles propositions, à des reformulations. C'est un outil de travail qui doit rester dynamique, ne pas traîner dans un tiroir avec le sentiment du devoir accompli alors que, précisément, tout reste à accomplir.

Si ce plan stratégique est mis en œuvre, à l'horizon 2027, à 70 ou à 80%, on pourra estimer que le projet ESSAIMAGE aura atteint son but et on verra, en toute hypothèse, des effets sur les indicateurs de redéveloppement du territoire.

Ce résultat attendu à dix ans passe maintenant par une appropriation, une lecture critique, même une contestation des options proposées dans les pages qui suivent, pour autant que ce soit au service d'une mobilisation du territoire et de ses acteurs.



PRO TÈ IN





2 Volet 1 - Economie

Le diagnostic a montré combien le territoire, dont l'économie reposait jadis sur la coexistence d'activités rurales et industrielles, a souffert du déclin de ces dernières. Par ailleurs, les activités agricoles et sylvicoles sont confrontées elles aussi à des difficultés d'adaptation à un contexte international sans cesse plus contraignant.

Il en résulte un arrondissement dont le niveau de production, toutes proportions gardées, est largement inférieur aux territoires voisins et à celui de la Wallonie (PIB à 35% en dessous du niveau wallon).

Par ailleurs, la répartition du PIB de l'arrondissement par branches d'activité montre une contribution proportionnellement plus importante que dans les entités provinciale et régionale pour l'agriculture-sylviculture, les activités immobilières et la construction. Les services marchands et les industries manufacturières et extractives sont par contre largement sous-représentés.

Le nombre d'entreprises (et le taux de création d'entreprises) évolue en retrait de celui de la province et de la région.

Il en résulte un niveau d'offre d'emploi local particulièrement bas (19% de la population, contre 28% pour la province et la Wallonie et 34% pour la Belgique) et une proportion d'emplois publics locaux bien supérieure aux autres territoires (26,5% de fonctionnaires, contre 20% pour la province, 17% pour la Wallonie et 15% pour la Belgique, l'emploi public étant bien plus élevé, puisqu'il représente 36% pour les secteurs « administrations publiques, défense et enseignement » auxquels il faut sans doute ajouter une part non négligeable de l'emploi du secteur « Santé », qui représente à lui seul 17%).

En termes de taux d'emploi administratif, sans être favorable, la situation est toutefois moins sombre : il est légèrement supérieur à celui de la Wallonie, mais sensiblement inférieur à celui de la province. Entre 2008 et 2013, il est en progrès dans l'arrondissement (+0,8%) alors qu'il diminue en Wallonie et qu'il stagne sur la province. Cela résulte cependant d'une plus faible proportion de la population en âge de travailler et renvoie au vieillissement de la population locale qui résulte d'un exode vers les pôles d'emplois (Charleroi, Namur, voire Bruxelles).

Dans un tel contexte il est crucial de favoriser l'implantation d'entreprises. Si les capacités d'accueil d'entreprises industrielles en ZAE sont actuellement très limitées, des extensions de parcs industriels sont en projet sur Walcourt et Mariembourg.

Le territoire ne manque toutefois pas d'atouts, mais il est essentiel de permettre leur activation.

Ce volet stratégique se décline en **quatre axes d'intervention prioritaires** :

- 1.1. « Smart rural ».
- 1.2. « Energie et ressources naturelles ».
- 1.3. « Un potentiel en infrastructures maximisé dans le triangle Charleroi-Namur-Charleville ».
- 1.4. « Une stratégie touristique radicalement renouvelée ».



Il reprend, en les reclassant et en les intégrant, les actions et projets formulés lors des ateliers suivants :

- Smart ESEM, territoire éco-penseur ;
- 100% rural, 100% connecté ;
- ESEM, arrondissement énergie positive ;
- Terrasses, vergers et potagers des villes » ;
- La Carte franco-belge ;
- Une voiture, des mobilités ;
- Entre Sports et Moteurs.

Comme les axes ne sont pas totalement étanches, on évoquera aussi des liens à faire avec l'autre volet du projet de territoire, notamment les actions en matière de transitions vers l'emploi (axe 2.1.).



2.1 Axe 1.1 – Smart rural

Cet axe résulte de l'association des finalités « Smart ESEM, territoire éco-penseur » et « 100% rural, 100% connecté ». Pour celles-ci, le futur souhaitable pour l'arrondissement avait été formulé avec les acteurs locaux de la manière suivante :

« Un territoire-pilote de l'innovation, par le numérique, en milieu rural, où se développe l'entrepreneuriat endogène avec un accent sur l'excellence en termes d'innovation, de numérique, de design, ... et d'éco-conception, notamment par la valorisation des ressources naturelles ».

Les travaux menés par les ateliers n'ont pu faire émerger aucune spécialisation particulière actuelle autour de laquelle il serait possible de renforcer durablement l'économie locale. Cependant, les secteurs « naturels » pour le territoire sont certainement le tourisme, les ressources naturelles et la santé.

Par ailleurs, l'innovation n'est pas l'apanage des villes. En témoignent, pour des secteurs assez traditionnels, les cas de STÜV, Magifer ou FTG, ces deux derniers émergeant au territoire. Skylane Optics constitue aussi une autre « success story » locale orientée vers le numérique. Par ailleurs, le développement du numérique permet également de penser des solutions nouvelles dans la production et l'autoproduction (design, fabrication 3D), mais aussi les services (télémédecine, télétravail, maisons de services). Comme pour les ressources naturelles (cf axe 1.2), le territoire doit pouvoir mobiliser la créativité et l'innovation pour se différencier en termes de développement économique et des services.

Il faut donc rendre possible et stimuler l'émergence de projets, puis les accompagner dans leur concrétisation et leur croissance. Deux orientations d'actions ont été développées dans le cadre de cet axe :

- La collaboration entre acteurs et l'infrastructure d'animation économique.
- Le nécessaire désenclavement numérique.



Action 1.1.1. HUB Sud ESEM			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Infrastructure provisoire courant 2018. « Hub » nouvellement implanté : 2022	BEP, FCW et Héraclès.	- BEPN - FCW - MT - GECO - FWA - Animation économique hennuyère : Igretec, Héraclès, Province. - Autres opérateurs tels que BEPN, TRAKK, Creative Wallonia, Wallonie Design, ...²	- Subventions « Centre de services auxiliaires » (500 KEUR ; budget estimé : 1 MEUR)³ - Appels à projets Creative Wallonia (Boost Up/Industries créatives, Creative hubs, ...) - Budget animation économique : 2 personnes + frais : 150 KEUR/an

Raison d'être

Le diagnostic a montré un déficit important d'activités économiques sur le territoire, renforcé par la poursuite de la désindustrialisation. Il en résulte une insuffisance globale d'emplois locaux et, à l'intérieur de ceux-ci, une dépendance excessive à l'emploi public.

L'arrondissement a donc un besoin crucial d'entrepreneurs. Il doit aussi attirer des implantations d'entreprises, en particulier les projets innovants. Cela nécessite la création d'un cadre favorable : une dynamique de soutien à l'émergence et au développement de projets et une infrastructure permettant non seulement d'accueillir les investisseurs, mais aussi de conserver l'ancrage territorial des entreprises actuelles et futures.

En termes de potentiels d'implantation, l'extension du zoning de Mariembourg est en cours et sera indispensable à l'accueil des entreprises qui seront attirées par l'ouverture de la E420.

Cependant, il n'existe aucun lieu permettant d'attirer les porteurs de projets et de les aider à les concrétiser dans un cadre approprié.

Ces constats étant partagés avec la Botte du Hainaut, il apparaît indispensable d'envisager l'action à l'échelle du territoire du Sud de l'ESEM, soit les 7 communes de l'arrondissement de Philippeville et les 5 communes de la Botte (près de 100.000 habitants).

² FWA, FRW, GAL ESEM, GAL de la Botte, Massif forestier du Pays de Chimay, Parc Naturel Viroin-Hermeton ?

³ Possibilité d'accéder à des moyens complémentaires via les financements alternatifs régionaux (SOWAFINAL).



Objectif

Créer une **infrastructure flexible et polyvalente** selon un concept de « **hub** », un point de rencontre des compétences

- des acteurs locaux du développement économique ;
- des porteurs de projets à vocation économique ;
- des opérateurs des programmes régionaux (Design, créativité, numérique, ...) pour des animations, formations, séminaires, et autres événements à destination des porteurs de projets et entreprises, avec un accent marqué sur l'innovation.

en vue de

- se réapproprier les ressources du territoire ;
- désenclaver le territoire par le numérique ;
- booster l'émergence et la concrétisation de l'innovation (FabLab, Living Lab, ...) au sein de projets préexistants et de nouveaux projets ;
- valoriser le territoire par la communication et le marketing.

Mode opératoire proposé

- Développer une vision commune de l'animation économique du Sud de l'ESEM.
- Solliciter un budget permettant de prendre en charge l'activité d'une équipe de 2 conseillers (env. 150 KEUR/an).
- Identifier et aménager un site provisoire pouvant accueillir l'équipe d'animation⁴.
- Mettre en mouvement les réseaux et entamer un programme d'animations.
- Préparer (localiser, concevoir, réaliser) l'infrastructure définitive ; elle pourra ainsi être investie par un programme déjà actif et bien connu sur le territoire.

Réalisations attendues

- Mise en œuvre d'un programme d'animation économique dédié au territoire du Sud de l'Entre Sambre-et-Meuse, en réseau avec les initiatives régionales et opérateurs partenaires.
- Objectif : pour 2019, avoir concrétisé une dizaine de projets mobilisant au moins deux collaborations de partenaires (outre le porteur).
- Un « hub » nouvellement implanté pour début 2022.

Apports attendus de ce « hub » (dès 2018) :

- Générer des projets par la recherche de solutions à des questions et problèmes posés, en particulier au sein du territoire.
- Identifier des initiatives préexistantes ayant une capacité de projets collaboratifs : des partenaires seront ensuite recherchés.
- Progressivement, lancer des initiatives nouvelles portées par des partenaires complémentaires, par exemple dans le cadre d'appels à projets Creative Wallonia, Interreg F-W-VL, ...
- Positionner le « hub » à l'échelle pilote dans un environnement rural, même au niveau de l'Europe. Donc :

⁴ Sont évoqués : un bâtiment provisoire de type « Stabilame », avec peut-être un partenariat avec cette entreprise ; ou un concept modulaire comme celui du cré@lab de la Province de Liège, axé sur les nouvelles méthodes de création, ou encore un espace mis à disposition dans une entreprise comme Chimay, Stabilame, St Roch, ...



- Importance de la mise en réseau. Par exemple, adhérer au réseau européen RED (Ruralité – Environnement – Développement).
- Explorer d'autres pistes de financement, complémentairement aux financements régionaux (transfrontaliers, européens, privés).

NB : ne pas oublier LEADER, dans le cadre du FEADER, qui est destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales.

- Une fois le hub positionné, organiser un premier événement : « L'innovation en milieu rural » ?
- Susciter le développement de l'esprit d'entreprendre en mettant le public en contact avec les entreprises, par exemple dans le cadre
 - des « Journées Découvertes Entreprises » (JDE) ;
 - d'initiatives comme « Parcours d'artistes » : amener des artistes à exposer sur des lieux commerciaux, des sites d'entreprises, ...
- Le tout dans un esprit collectif et collaboratif (ex. : projets communs entre GAL, ...).

Echelle territoriale

Les 12 communes de l'arrondissement de Philippeville et de la Botte du Hainaut.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Lien avec la plupart des actions du plan, dans la mesure où celles-ci répondent à des besoins et que ces besoins peuvent inspirer le renforcement ou la création d'activités nouvelles.



Action 1.1.2. Green Mobility lab			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	BEP	- Mobilesem - GECO - Opérateurs « circuits » - Loisirs et vacances - RACB - Hubs créatifs - Namur - partenaires français - TEC	- Interreg (nouveau projet?) - Creative Wallonia - ...

Raison d'être

L'ESEM, avec sa diversité de réseaux et ses enjeux spécifiques de mobilité rurale peut devenir un lieu d'expérimentation et d'innovation de la mobilité durable en milieu rural. Outre les expériences déjà en cours, plusieurs problématiques pourraient faire l'objet d'une réflexion innovante et créative et permettre le développement de solutions innovantes: nouveaux services de mobilité, voitures sans conducteurs, géolocalisation, autopartage, fabrication additive, contrôle des nuisances. Les déclinaisons sont nombreuses et variées.

Dans un positionnement international, en plus du projet précédent, il s'agirait donc ici de proposer, notamment aux constructeurs, un véritable territoire d'essais transfrontalier. Outre le projet de circuit des circuits, un parcours « routes ouvertes » qui permettrait de tester deux pays, deux systèmes de sécurité routière, des reliefs, des beaux paysages, des routes peu fréquentées (pour les voitures sans conducteurs), qui permet aussi de tester les marchés de consommation, pourrait être pensé spécifiquement. Sachant qu'en France, il y a encore des centres de décisions automobiles.

Objectif

Localiser un pôle d'innovation « mobilité durable » au sein de l'arrondissement et favoriser l'émergence de projets innovants en matière de mobilité.

Mode opératoire proposé

Il est à construire. Le BEP pourrait prendre l'initiative, dans un premier temps, de réunir quelques acteurs stratégiques autour du TRAKK (au nom prédestiné?) pour muscler un projet de Mobility lab à implanter par exemple à Mariembourg. Cette structure pourrait ensuite se mettre en ordre du marché pour préparer des projets à soumettre à Interreg, Creative Wallonie ou encore l'agence du numérique. Un appel à idées pourrait être également organisé à travers les réseaux du GECO et de l'UCM. Enfin, Mobilesem pourrait venir avec des problématiques spécifiques à régler, comme celle d'une application CMM (compteur de mobilité intermodal)

Réalisations attendues

- Installation d'un Mobility lab au sein de l'arrondissement, en liaison avec le Hub Sud ESEM.



- Financement de projets de recherche et de développement en partenariat avec les acteurs de la recherche (UNamur, les écoles, les hubs créatifs).

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action renforce le positionnement « mobilité » qui traverse l'ensemble du projet.



Action 1.1.3. Accélérateur de l'emploi indépendant			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 ans)	GECO (?) Hubs créatifs	- FCW - UCM - BEP - MIRESEM, Job'in, ...	- A identifier (subside régional?)

Raison d'être

Dans un contexte économique très dur où les compétences s'automatisent et où les emplois se perdent rapidement, comme le montre l'exemple d'ING, il faut réapprendre à vendre ou à redynamiser ses compétences. Souffrant d'indicateurs faiblaris en termes d'entrepreneuriat, le territoire doit se montrer plus volontariste dans le soutien à des dynamiques d'auto-entrepreneuriat, de soutien à la création de start-ups pour changer le paradigme selon lequel le territoire ou le secteur fournit l'emploi. Ceci rejoint un projet de centre d'innovation en milieu rural (voir axe 1.1 – Action « Hub Sud ESEM »), qui peut mobiliser les hubs créatifs et accueillir des jeunes ou des moins jeunes en capacité de créer leur emploi, de rebondir sur des idées, de muscler des projets (à l'instar des démarches Nest-In ou Nest-Up menées dans les grandes villes). Le contexte de crise peut être porteur pour ce dispositif. L'idée est donc de développer un dispositif d'**accélérateur de l'emploi indépendant**, avec un accompagnement dédié et serré pour amortir les inévitables échecs qui accompagnent ces paris d'innovation.

Objectif

Augmenter et accompagner les dynamiques d'auto-crédation d'emploi et d'activités dans l'ESEM.

Mode opératoire proposé

Il est possible de s'articuler avec un projet existant porté par la Fondation Chimay-Wartoise et qui visait à encadrer les porteurs de projets via un encadrement dédié, l'aide de mentors ou de tuteurs (par exemple les aînés). L'initiative s'est heurtée au déficit de projets. L'action demande donc la mise en place d'un incubateur de projets associant les acteurs en prise avec les demandeurs d'emplois, les jeunes, les porteurs de projet.

Réalisations attendues

- Mise en place d'une dynamique d'incubation de projet dans l'arrondissement, dans le cadre du Hub Sud ESEM.
- Encadrement professionnel des porteurs de projets dans une logique de transition vers la création de leur emploi (privilégier l'emploi plutôt que la structure).

Echelle territoriale

Arrondissement.



Action 1.1.4. Un territoire 100% connecté			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Initiatives à CT (2017) Premiers résultats : MT (2020) 100% connecté à LT (2025)	BEP	- Les 7 communes du territoire - Les opérateurs de réseaux fixes (Proximus, SFR (anciennement Numéricable), Telenet, et VOO) et mobiles (Telenet, Orange, Proximus) - Le régulateur (IBPT) - Digital Wallonia	Ce type d'action nécessite la mobilisation de plusieurs acteurs relais autour d'un coordinateur tel que le BEP. Par ailleurs, ce dernier est attentif à cette question dans le cadre de son métier d'AMO pour les communes, pour ce qui concerne les investissements locaux permettant d'attirer des opérateurs.

Raison d'être

C'est surtout au cours des ateliers de travail que le manque de connectivité du territoire a été exprimé. C'est d'abord un souci de connectivité mobile concernant tous les publics. Pour les entreprises, les difficultés de connexion et l'insuffisance des débits peut entraver certaines activités nécessitant des transferts rapides de données ou la qualité d'accès, voire l'accès à certaines applications (VoIP, internet des objets, ...) ; c'est aussi le cas des exploitations agricoles, qui sont de plus en plus connectées.

Par exemple, en matière de connexion à la large bande, de nombreux villages sont encore en zone blanche (0 à 20% de connexion) à un débit de 30Mbps (Walcourt : Clermont, Castillon, Rognée, Fontenelle, Cerfontaine : Soumoy, Senzeilles, Villers-Deux-Eglises, Couvin : Boussu-en-Fagne ; Philippeville : Roly et Fagnolle ; Doische (tout le territoire, sauf Doische) ; Viroinval : Le Mesnil et Vierves-sur-Viroin).

Objectif

- Equipement numérique de qualité.
- Suppression des zones blanches à 30Mbps et accès au THD pour tous les pôles de développement économique à l'horizon 2020.
- 100% 100Mbps à l'horizon 2025.
- Réception de la large bande en réseau mobile (4G) partout à l'horizon 2025⁵.

NB : possibilité de concurrence entre les réseaux filaire et mobile.

⁵ La Wallonie est consciente de l'importance de cette question et négocie la révision de son cadre fiscal sur les mâts gsm en échange de l'engagement des opérateurs à investir dans la couverture du territoire wallon, en particulier dans les zones moins bien couvertes.



Mode opératoire proposé

- Etablir un état de la connectivité du territoire (en filaire et mobile ; NB : les données de l'IBPT ne reflètent pas toujours la qualité des connexions, éléments sensibles, particulièrement pour le réseau mobile).
- Sur cette base, en collaboration avec les opérateurs (en ce compris la SOFICO et INFRABEL), et en liaison avec Digital Wallonia, établir une feuille de route permettant d'atteindre les objectifs et suivre sa mise en œuvre.
- Intensifier le suivi des contacts qui ont été initiés avec plusieurs communes de l'arrondissement (Doische, Cerfontaine, Viroinval) pour envisager un équipement en fibre optique le long de certains axes⁶.

Réalisations attendues

- Des investissements réalisés par les opérateurs permettant d'atteindre les objectifs mentionnés ci-avant.
- Une connectivité optimale pour tous qui renforce l'attractivité du territoire.
- Valorisation des réseaux alternatifs (SOFICO, INFRABEL).

Echelle territoriale

Ensemble du territoire.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

- **Liens avec « HUB Sud ESEM »** et d'une manière générale, toute cette action ne peut être déconnectée d'autres projets tels que la mise à disposition **d'un lieu apportant divers services aux entreprises et aux porteurs de projets.**
- **Liens avec l'axe 1.3., principalement les activités portant sur la mobilité.**

Dans le cadre de cette finalité, MOBILESEM propose un **projet de création d'un Comité de ligne pour valoriser au mieux le potentiel de la ligne SNCB 132 reliant Couvin à Charleroi**. Ce projet vise notamment à développer les gares de Walcourt, Philippeville, Mariembourg, Frasnes-Couvin comme pôles de services, en s'appuyant sur le **potentiel transport** et sur le **potentiel connectivité**.

MOBILESEM propose d'y participer, ainsi que d'autres partenaires ; l'asbl propose comme pilotes : BEP Développement économique et le Comité de Développement Stratégique CSH et sa Commission Mobilité et Transport, qui pourraient assurer l'animation et le secrétariat de ce groupe de contact/task force (NB : cette ligne 132 revêt une importance certaine pour le Comité de Développement Stratégique Charleroi-Sud Hainaut, car elle dessert la gare d'Ham-sur-Heure et, par ailleurs, Walcourt qui, bien qu'en Province de Namur, peut être un point d'arrivée pour des touristes se rendant aux Lacs de l'Eau d'Heure).

⁶ Ces communes participent aux travaux en creusant les tranchées, à charge, pour l'opérateur de placer le câble et de renforcer les cabines existantes pour arriver à un débit moyen de 30 Mb/s dans un rayon de 1,5 km. Ce type de marché étant soumis à la concurrence, c'est l'occasion de solliciter un partenariat privilégié avec l'opérateur désigné pour proposer de développer et de tester des services virtuels en matière de vieillissement, de services à domicile ou encore d'*e-government*. Les connexions de meilleure qualité feraient partie d'une offre plus complète de services à distance comme la télévigilance, la médecine de garde à distance et d'autres types d'innovations (cf action 1.1.5).



Action 1.1.5. Digital ESEM			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Animation et coordination : CT Résultats tangibles des premiers projets : MT	Le BEP, via la mise en place d'un facilitateur numérique pour le territoire.	- EPN de Couvin, de Viroinval, de Philippeville et de Florennes - Autres communes (Walcourt, Cerfontaine, et Doische). - FORSUD, MOBILESEM, Maison du Tourisme, Centres culturels communaux et Action Sud, ... - FRW, FWA et FJA - Digital Wallonia - ADMR	- Programme Digital Wallonia⁷ et ses appels à projets pour plusieurs projets dont peut-être le financement d'un facilitateur numérique pour l'arrondissement : env. 100 KEUR/an tous frais compris. - Appels à projets Interreg

Raison d'être

Il est essentiel de dynamiser la numérisation du territoire au profit tant de la population que des entreprises. Cela implique tant le développement de nouveaux services que l'appropriation culturelle du numérique par la population. Le caractère rural du territoire devrait permettre d'expérimenter, par exemple en partenariat avec les opérateurs, des services innovants répondant aux besoins spécifiques de la population résidente et de passage (touristes, ...)

A cette fin, **un facilitateur digital** sera mis en place.

En s'appuyant sur les partenaires locaux (Espaces Publics Numériques de l'arrondissement, d'autres partenaires impliqués dans les projets, selon les applications et publics cibles visés, tels que MOBILESEM, la Maison du Tourisme, ...) et régionaux, sa mission serait :

- de sensibiliser tant le grand public (via le tissu associatif de l'arrondissement) que les publics plus spécialisés (entreprises, services publics, ...) à toutes les applications du numérique ;
- d'aider à la promotion et à la mise en œuvre de certaines applications ;
- d'assurer le suivi de divers projets (cf ci-dessous).

Il pourrait aussi contribuer au développement d'EPN dans les communes qui n'en disposent pas (Digital Wallonia prévoit 100 EPN supplémentaires).

Types de projets entrant dans les compétences des EPN :

- Améliorer l'appropriation du numérique des personnes âgées et des personnes en décrochage socio-professionnel.
- Applications de covoiturage.

⁷ 19% du budget global de 500 MEUR seront consacrés à l'axe « Territoire connecté et intelligent » : <https://www.digitalwallonia.be/wallonie-numerique-territoire-connecte-et-intelligent/>



- Culture : lecture numérique (ex. : Lirtuel.be) ; liens possible avec l'upgrading des personnes en décrochage social.
- Services à domicile, en particulier à l'attention des plus âgés (connexions avec les services de santé, les gardes médicales, la télévigilance, ..., en ce compris les services périphériques : logistique, ...).
- Applications de e-commerce destinées au commerce de proximité, soit spécifiques, soit avec Facebook (quick wins possibles).

Autres types de projets plus spécifiques :

- Enseignement : nombreuses applications (acquis de la FCW et de FORSUD) ; voir les écoles numériques de Digital Wallonia⁸.
- Enseignement supérieur : complémentarités à mettre en œuvre entre une implantation physique et des infrastructures TIC permettant une interaction en temps réel avec des enseignants.
- Entreprises, en général : développer les NWOW (nouveaux modes et méthodes de travail), l'innovation et l'expérimentation.
- Tourisme : applications promotionnelles diverses, développement de guides de visites sur tablette (réalité augmentée), ...
- Gestion de flottes : Applications de géolocalisation.
- Culture : Communication entre les centres culturels communaux et bibliothèques, partage des agendas des acteurs de la culture.
- Agriculture : l'exploitation numérique des fermes est à l'ordre du jour ...
- E-government.

Objectif

- Un territoire exemplaire en matière d'appropriation des technologies numériques, notamment par sa participation active au programme Digital Wallonia, en faisant valoir ses spécificités rurales.
- Partant des besoins identifiés sur le territoire, soutenir le développement d'applications spécifiques ou l'intégration d'applications existantes.
- Ce positionnement sera exploité pour faire du territoire une vitrine des applications numériques en milieu rural.
- Une collaboration pourrait être développée avec les territoires limitrophes, afin de constituer une réelle masse critique pour certains projets (Tourisme, culture, ...).

Mode opératoire proposé

- Adhésion d'un maximum de communes du territoire.
- Disposer d'au moins un EPN labellisé par commune.
- Se rapprocher de Digital Wallonia en vue de répondre aux appels à projets et/ou de s'intégrer aux actions entreprises, notamment dans le cadre de l'axe « Territoires connectés intelligents ».
- Se doter d'un « facilitateur numérique » à l'échelle du territoire et établir un plan « Digital ESEM » en concertation avec les partenaires.

⁸ Digital Wallonia prévoit l'équipement informatique de 500 écoles par an et un « school lab » dans chacune des hautes écoles pédagogiques afin de favoriser l'adaptation de la formation initiale et continue des enseignants et formateurs à la transformation digitale.



Réalisations attendues

De nombreux projets sont ou peuvent être entrepris en la matière. Quelques-uns de ceux-ci sont énoncés ci-dessus.

L'objectif est

- d'initialiser, chaque année, 5 projets différents sur l'ensemble du territoire (à développer notamment en partenariat avec les communes et/ou les opérateurs concernés) ;
- de stimuler la participation d'entreprises locales à ces projets ;
- via la diversité de ces projets, de s'adresser à l'ensemble des forces vives du territoire ;
- d'intensifier la formation aux nouvelles technologies de toutes les catégories de la population.

Echelle territoriale

Ensemble du territoire, avec des connexions avec les territoires périphériques.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

- Liens avec les questions de mobilité pour ce qui concerne, par exemple, le covoiturage, ou les véhicules partagés.
- Liens avec l'insertion sociale et la santé.
- Liens avec les thèmes divers liés aux applications : Tourisme, HUB Sud ESEM, Culture, ...

Dans les ateliers, il a été suggéré de développer un nouveau programme d'équipements en ordinateurs ou tablette des ménages concernés en partenariat avec l'opérateur désigné et en mobilisant, par exemple, les espaces publics numériques.

L'idée d'une **plateforme de téléservices** en milieu rural a également été évoquée et mérite des approfondissements (une initiative a déjà été expérimentée par le passé, mais s'est heurtée à certaines difficultés techniques). Voir aussi Telepronam.



Action 1.1.6. Numérique et cohésion sociale			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (2018 voire 2017)	Facilitateur numérique ou Collège des EPN	- Les EPN - Les communes (en liaison avec les écoles, les plans de cohésion sociale, les conseils consultatifs des aînés, ...) - La ressourceurie provinciale (PC de seconde main)	Ce type d'action devrait être du ressort des EPN

Raison d'être

Les applications numériques se répandent et se généralisent à tel point que certains services ne pourront plus être obtenus autrement que par ce type de canal (ex. : opérations bancaires, ...).

Il est donc essentiel d'éviter la marginalisation⁹ de diverses catégories de population, en particulier les personnes des 3^{ème} et 4^{ème} âges, pour lesquelles le milieu du travail ne peut jouer ce rôle de formation ou d'appropriation des outils, en leur donnant la possibilité de rester, voire d'entrer dans le monde numérique.

Des besoins particuliers existent. Par exemple, outre les questions de gestion administrative (assurances, couvertures sociales, ...) et financière, la remise à niveau en matière de permis de conduire peut aussi être abordée par la voie numérique.

Les EPN pourraient organiser, à l'intention du public des aînés, des séances de formation ou de coaching ; les participants peuvent soit se munir de leur équipement, soit bénéficier d'un appareil se seconde main à coût réduit (partenariat avec la ressourceurie provinciale). Ces séances peuvent être

- soit ouvertes : chacun exprime son souhait en termes d'acquisition de savoir-faire et le programme est organisé en conséquence, en intégrant un partage d'expérience ;
- soit centrées sur l'approfondissement de l'un ou l'autre savoir-faire particulier.

Outre l'acquisition de savoir-faire, ce type d'action permet de lutter contre l'isolement des aînés. La problématique est identique pour certaines personnes en décrochage socio-professionnel, mais pour ce type de public cible, l'organisation devrait concerner des partenaires de l'insertion sociale.

Objectif

En 2030, il ne devrait plus y avoir d'aîné en situation de marginalisation numérique en ESEM.

⁹ On parle donc ici de lutte contre la fracture numérique dite de « second degré », c'est-à-dire non pas liée à la disponibilité d'équipement et d'une connexion, mais liée à la non appropriation des usages.



Mode opératoire proposé

- En collaboration avec les EPN et autres partenaires, élaboration d'une approche pédagogique, d'une offre de formation et d'une méthode d'approche du public-cible¹⁰.
- Recrutement de participants.
- Exécution, évaluation, amélioration (notamment en fonction des besoins exprimés par le public cible) et diffusion des programmes.

Réalisations attendues

Annuellement, sur l'ensemble du territoire, une centaine de participants ayant assisté en moyenne à une dizaine de séance.

Capitalisation des expériences et des bonnes pratiques en vue de leur partage à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

Echelle territoriale

Ensemble du territoire.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

- Ce type d'action pourrait donner lieu à l'identification de projets (applications numériques nouvelles, ...).
- Lien avec le Volet 2 – Axe 2 « Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement ».

¹⁰ S'inspirer d'expériences locales ou autres. Par exemple, à l'école de Villers-le-Gambon, des rencontres sont organisées entre personnes âgées et élèves dans un local équipé de PC appartenant à l'Administration communale. Ces derniers donnent des explications aux premiers. Avantage :

- des liens intergénérationnels se créent ;
- cela permet de lutter contre l'isolement des aînés.



2.2 Axe 1.2 – Maîtriser l'énergie et valoriser les ressources naturelles

Cet axe résulte du regroupement des travaux réalisés dans le cadre des finalités « ESEM, arrondissement à énergie positive » et « Terrasses, vergers et potagers des villes ».

L'accès à l'énergie à un coût compétitif et la valorisation raisonnée des ressources naturelles sont essentiels pour un territoire. Par ailleurs, il s'agit d'opportunités de développement qui, pour une part significative, reposent sur des ressources endogènes.

Comme le montre le diagnostic, l'ESEM est dynamique dans les projets de **production d'énergie** sur base locale. Elle doit par contre affronter **deux défis importants** : la rénovation du **bâti existant**, particulièrement **peu performant sur un plan énergétique** et la **dépendance à la mobilité individuelle** (voir par ailleurs l'axe 1.3). Amplifier, de manière plus volontariste, les efforts pour tendre vers une plus grande autonomie et performance énergétique est un objectif atteignable et mobilisateur pour le territoire.

La **production agricole** est davantage axée sur la culture au Nord et sur l'élevage et les produits laitiers au Sud. Elle souffre d'une réduction du nombre d'exploitations supérieure à la réduction moyenne wallonne. Entre 2011 et 2014, la superficie des terres arables a augmenté au détriment des prairies permanentes ; en termes de surfaces cultivées, la plupart des spéculations sont en progression assez similaire et proche de l'évolution des terres arables, à l'exception des pommes de terre et des légumes de plein air, en progression respective de 45 et 62% sur cette période ; mais ces derniers ne représentent que 3% de la SAU à fin 2014.

En matière d'**élevage**, entre 2011 et 2014, le cheptel bovin résistait mieux qu'en Wallonie et que dans la Province et le cheptel porcin un peu moins bien. Par contre, on constate un accroissement spectaculaire des volailles, supérieur à celui de la Province et bien supérieur à celui de la Wallonie. Cette croissance est sensible sur les poulets de chair, mais nettement supérieure sur les poules et poulettes (+38% en Wallonie et +210% sur l'arrondissement).

Au-delà d'un potentiel identifié en termes de production, les participants aux ateliers ont pointé la difficulté des acteurs du territoire à porter des projets de valorisation des productions agricoles dans la durée (cf. exemple de Coferme à Baileux). Le débat s'est focalisé sur la nécessité de mieux accompagner les porteurs de projets, souvent fragiles.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les **autres ressources naturelles**, l'Entre-Sambre-et-Meuse compte également quelques entreprises qui œuvrent avec un certain succès dans la valorisation de la matière première :

- **L'eau** : le territoire dispose d'une source de qualité alimentaire (exploitée par Villers Monopole) et de plusieurs captages d'eau de distribution (SWDE et INASEP) et d'un barrage dont les eaux sont traitées et potabilisées par la SWDE.
- Les **produits forestiers** : le potentiel comporte davantage de feuillus (7,5% de l'approvisionnement direct potentiel wallon) que de résineux (3,6%). Le résineux est de qualité



suffisante pour le bois d'œuvre, hors mobilier. Le feuillu est de qualité correcte, mais peu transformé localement.

- Les **ressources minérales** sont exploitées par plusieurs carrières et, afin d'assurer la poursuite des activités, plusieurs projets d'extension ou d'ouverture sont à l'étude. Cela qui conduit à d'importantes résistances de la population.

Ces ressources peuvent constituer les bases de filières à consolider et à orienter de manière plus résolue vers l'innovation, le design, la valorisation, ..., qui peuvent provoquer un « rapatriement » de valeur ajoutée au sein de l'arrondissement par la transformation des ressources qui s'y trouvent et des projets d'entreprises portés par les acteurs locaux. Ces projets seront à prendre en considération dans le cadre de l'axe 1.1 – Smart rural.



Action 1.2.1. Adhésion à la Convention des Maires de l'ensemble des communes de l'arrondissement en vue d'une reconnaissance « Territoire à énergie positive » ¹¹ .			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (Candidatures POLLEC 3 à déposer pour le 28/02/2017)	BEP	- Les 7 communes du territoire	- POLLEC 3 - Programmes régionaux permettant de supporter les économies d'énergie dans les communes : UREBA.

Raison d'être

Le diagnostic a montré l'intérêt de développer une action mobilisatrice visant à accroître la résilience du territoire face aux contraintes énergétiques, en particulier leurs coûts. Pour cela, il faut accroître l'efficacité énergétique et la production/consommation d'énergie renouvelable.

De nombreux projets dans ce domaine pourraient être mis en œuvre et une coordination à l'échelle du territoire apporterait une réelle valeur ajoutée en termes de partage d'expérience et de concrétisation de projets supracommunaux.

Le programme wallon POLLEC, mis en œuvre par la Wallonie, permet aux communes wallonnes de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de leur PAEDC¹² dans le cadre de leur adhésion à la Convention des Maires.

Dans le cadre d'une démarche territoriale, les communes désignent en leur sein un pilote de PAEDC. Ceux-ci peuvent s'appuyer sur les compétences d'un coordinateur territorial. Le BEP dispose déjà de cette compétence et de ce statut.

Objectif

Mettre le territoire en mouvement dans le cadre d'une dynamique d'avenir favorisant la mobilisation des acteurs de l'ensemble du territoire, l'émulation et le partage d'expériences entre communes.

Une attention particulière sera apportée aux retours effectifs des projets sur l'économie locale.

Mode opératoire proposé

- Elaboration concertée (BEP + 6 communes + modalités d'intégration de Viroinval) d'un dossier de candidature (pour le 28/02/2017).
- Réalisation du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (juin 2017 à juin 2018).
- Mise en œuvre du PAEDC : à partir de mi-2018.

¹¹ Un territoire à énergie positive vise à réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et à les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus").

¹² A noter que la commune de Viroinval a adhéré à la Convention des Maires et a déjà établi son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat Energie Durable (PAEDC)



Réalisations attendues

L'élaboration du PAEDC sera financée par POLLEC. Sa mise en œuvre pourra être supportée selon les projets.

Echelle territoriale

L'ensemble de l'arrondissement. Des liens seront possibles avec l'ESEM hennuyère.

Hypothèses d'approfondissement ou Lien avec les autres actions

Cette action vient en support des actions C et D ci-après et peut aussi concerner l'action « Réduire la dépendance de la mobilité aux sources d'énergie fossiles » de l'Axe 1.3.


Action 1.2.2. Optimiser la consommation d'énergie dans les logements privés

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Sensibilisation : CT (2017-2018) Résultats : M< (2020-2025)	Collège des pilotes de PAEDC ¹³	- Energie : Guichet de l'Energie - Lo.G.D.Phi - Maison de l'urbanisme et GAL de la Botte ; réseau R-E-D (Attert)	- Les communes, en s'appuyant sur le coordinateur territorial et les outils régionaux (Guichet de l'énergie en tant que Facilitateur, ...) - Si nécessaire et possible, mutualisation d'un ou 2 animateurs en support au Guichet de l'énergie (APE, ...) - Mesures incitatives régionales¹⁴ - Investissement coopératif.

Raison d'être

Le diagnostic a montré que certaines communes de l'arrondissement disposent d'un bâti dont les émissions de GES sont parmi les plus élevées de Wallonie.

Ceci est vraisemblablement lié à l'âge du bâti et à la fragilité socio-économique d'une part significative de la population.

Il est donc essentiel de mobiliser l'ensemble des acteurs (en mettant l'accent sur le public moins favorisé) pour la mise en œuvre de solutions de réduction des consommations de l'habitat privé. De nombreux projets peuvent être mis en œuvre, notamment en liaison avec le PAEDC : sensibiliser les propriétaires, en ce compris les bailleurs, aux diverses possibilités de financements régionaux (pouvant parfois associer l'immobilière sociale locale), formation des particuliers à l'isolation des toitures, susciter l'intervention ou la création de coopératives d'investisseurs, campagnes de thermographie aérienne, ...

Objectif

Réduire significativement la consommation d'énergie des logements privés et orienter les propriétaires vers des options renouvelables ou, à tout le moins, à moindre émission de GES.

Mode opératoire proposé

- Information et sensibilisation des propriétaires.

¹³ Si les 7 communes de l'arrondissement adhèrent au programme POLLEC 3 et réalisent un PAEDC avec adhésion à la Convention des Maires, il y aura de facto un organigramme spécifique au sein de chaque commune. Celui-ci comprendra un/e coordinateur/trice. Ceux-ci/celles-ci seront chargés de concrétiser avec les élus locaux, des agents communaux et des acteurs privés tous les projets du plan "Energie positive" sur le territoire communal. Ces 7 coordinateurs/trices (avec le support du BEP) pourraient constituer une cellule de pilotage pour coordonner méthodiquement ces 7 plans d'actions dans l'arrondissement. Il leur appartiendrait de déterminer leurs règles de fonctionnement (par exemple, une présidence tournante, etc ...)

¹⁴ Ecopack, Renopack, Accesspack, ...



- Aide à l'élaboration de dossiers d'amélioration de la PEB des logements, dans le respect du maintien de la qualité du patrimoine, avec le soutien du Guichet de l'énergie : collaboration éventuelle avec l'immobilière sociale, mobilisation des mesures de la Wallonie, ...
- Inventaire des dossiers et des améliorations atteintes en termes de PEB.

Réalisations attendues

- Amélioration sensible de la PEB du bâti des communes (émissions moyennes de moins de 70 kg éqCO₂/m².an en 2030).

Echelle territoriale

Les 7 communes du territoire.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Lien avec le Volet 2 – Axe 2.2. « Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement ».



Action 1.2.3. Accroître la production locale d'énergie renouvelable

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Identification du potentiel : 2018 Concrétisations : 2020-2025	Collège des coordinateurs/trices des PAEDC	- Réseau des facilitateurs wallons : http://energie.wallonie.be/fr/un-reseau-de-facilitateurs-a-votre-service.html?IDC=8976 - Valbiom, pour les projets centrés sur la biomasse - Apere, facilitateur hydroélectricité	- Identification du potentiel : POLLEC, ... - UREBA pour la production et la consommation des immeubles publics - Nombreuses mesures de la Wallonie (particuliers et entreprises) - Investisseurs privés, publics et tiers investisseurs coopératifs

Raison d'être

Développer la production locale d'énergie renouvelable est un des objectifs essentiels assignés aux PAEDC.

Le diagnostic a montré que des initiatives ont été menées dans divers domaines du renouvelable, mais qu'il existe encore un potentiel dans la plupart de ceux-ci.

Les opportunités à examiner sont :

- La biomasse (bois-énergie et biométhanisation, sans oublier les cultures alternatives comme le miscanthus, permettant de valoriser certains sols impropres à d'autres cultures).
- L'hydroénergie (une unité est en service et quelques sites potentiels auraient été identifiés).
- Le solaire, en privilégiant les surfaces significatives (100m² et plus).
- L'éolien (plusieurs sites potentiels ont été identifiés).

Une approche favorisant l'ancrage local de ce type de projets permet de créer de l'emploi et de rendre le territoire plus compétitif à moyen et long terme.

Objectif

- Doublement de la production et la consommation locales d'EnR sur l'arrondissement à l'horizon 2025.
- Accroissement de l'emploi, si les installateurs et opérateurs de maintenance peuvent être trouvés localement.
- Retours financiers pour les investisseurs locaux.
- Renforcement de l'image locale (durabilité, propreté, ...).

Mode opératoire proposé

- Inventaire du potentiel de production : il sera identifié par le PAEDC.
- Promotion du potentiel et recherche d'investisseurs.
- Support au montage de projets.



Réalisations attendues

- Implantation de nouvelles unités de production et de consommation d'EnR sur l'arrondissement.

Echelle territoriale

Echelle territoriale ou, à tout le moins, supracommunale (coordination et projets d'envergure importante), ou communale (projets liés à l'habitat des ménages ou dont l'impact ne dépasse pas le territoire d'un quartier).

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

- Points d'attention : le développement de l'agroforesterie comme producteur de biomasse sèche et valorisation de terres agricoles peu productives (bandes tampons, parcelles en pente, sensibles à l'érosion, zones de captage, ...) par la production de miscanthus.
- Liens éventuels avec la finalité « Smart ESEM : le territoire éco-penseur » à propos de la valorisation de la biomasse. Des recherches visent d'autres formes de valorisation à haute valeur ajoutée de la biomasse et plus particulièrement de la biodiversité végétale. Voir les aspects « Matières et matériaux » d'une économie biobasée, pour laquelle une stratégie serait en cours d'élaboration à l'échelle wallonne (source : Valbiom).



Action 1.2.4. Répertoire des producteurs et opérateurs du secteur alimentaire			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (2017)	BEP	- GAL ESEM - BEPN - FCW - Maison du Tourisme - FTPN - Province de Namur	Action intégrée dans les missions des partenaires

Raison d'être

Le diagnostic a montré une tendance à l'accroissement de la production maraîchère sur l'arrondissement et, plus généralement, à la diversification des exploitations agricoles, notamment dans le petit élevage (volailles de chair et poules pondeuses, ...).

Il apparaît opportun de soutenir une telle évolution en aidant les producteurs à accéder au marché de la manière la plus efficace possible.

A cette fin, il est essentiel de disposer d'un répertoire de producteurs et de prestataires de services pouvant les soutenir dans cet accès au marché.

Objectif

Disposer d'un répertoire des producteurs de produits alimentaires destinés à la consommation finale (produits maraîchers, fruitiers et autres produits transformés destinés aux consommateurs finaux) afin de les mobiliser dans le cadre d'actions de commercialisation.

Mode opératoire proposé

Un premier fichier déjà bien structuré a été établi par le BEP. Il s'agira

- de le mettre à jour et de le compléter avec l'aide des partenaires ;
- d'examiner l'opportunité de le mettre à disposition du public (base de donnée en ligne, par exemple) ;
- de prévoir une procédure de mise à jour périodique en collaboration avec les partenaires par prise de contact avec les producteurs et consultation de bases de données diverses.

Réalisations attendues

Un répertoire de producteurs et opérateurs le plus complet possible.

Echelle territoriale

L'arrondissement.



L'échelle territoriale pourrait être étendue afin d'accroître l'attractivité du répertoire par une gamme de produits plus étendue.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Lien avec les actions : Tourisme (en raison de l'accroissement de l'attractivité apportée), mobilité, ...



Action 1.2.5. Support à la production et la commercialisation des produits alimentaire de l'ESEM

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Amorçage : constitution d'un premier noyau de producteurs et de points de vente (2017-2018). Déploiement et résultats significatifs (2019) Retours sur l'image locale (2020-2025)	BEP	- CIM, Gembloux Agro BioTech, Centre Technique Horticole de Gembloux, Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences (Section horticole, Ciney), HEPN, ... (appuis techniques) - OPA (analyses de sols, conseils en matière d'accès aux aides à l'investissement dans le secteur agricole (ISA/ADISA) - Appui économique : BEP, GAL ESEM (ETM, ...), ... - Province de Namur - Paysans –Artisans, scrifs - Hainaut Développement¹⁵	- Animation économique : 75 KEUR/an - Support technique : 50 KEUR/an

Raison d'être

S'appuyant sur les constats du diagnostic relatifs à l'importance de la diversification des exploitations agricoles, mais aussi sur quelques « success stories », sur la proximité de pôles densément peuplés, sur les synergies « tourisme – produits de bouche » et sur des initiatives de plus en plus fréquentes de circuits courts et de valorisation des produits locaux, il apparaît essentiel de valoriser et développer la production locale de produits alimentaires et de soutenir leur commercialisation.

Objectif

Développer la production de qualité sur le territoire de l'arrondissement :

- en soutenant les projets de diversification des exploitations agricoles, essentiellement sur le plan technique, la mutualisation d'équipements, le développement de la qualité différenciée, ... ;
- en favorisant les initiatives de première installation (création d'un ETM16 pour la formation et l'accompagnement) et soutien à l'accès à la terre.

Soutenir la **transformation** et la **commercialisation** par

- la mobilisation du hall relais agricole sur l'ensemble du territoire : atelier partagé, plate-forme de distribution vers un réseau de clientèles diversifiées ;
- la mise à disposition des producteurs d'un service logistique qui organise des tournées sur les grandes villes.

¹⁵ Collaboration très dynamique avec la Botte du Hainaut (point contact : Romano Cavaliere)

¹⁶ ETM : Espace Test Maraîcher (un projet naissant est soutenu par le GAL ESEM et la Ville de Walcourt)



Mode opératoire proposé

- Constituer un premier noyau de producteurs et les fédérer autour d'un projet (cf ci-dessus).
NB : Complémentarités possibles avec les territoires périphériques.
- Constituer un réseau de points de vente, voire de clients directs.
- Créer un ETM.
- Faire croître le réseau de producteurs et le réseau de clientèle.

Réalisations attendues

- Une offre diversifiée de produits alimentaires locaux de qualité.
- Une croissance significative de la production et de la valeur ajoutée locales.
- La consolidation de l'emploi rural.
- Le renforcement de l'image du territoire par la valorisation d'une production alimentaire de qualité.

Echelle territoriale

L'ensemble du territoire. A noter que le projet actuel de hall relais agricole est centré sur le nord-est de l'arrondissement (Florennes). Il y aura lieu d'examiner comment atteindre les producteurs des communes du sud.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Création d'un ETM : liens avec le soutien à l'entrepreneuriat (Axe 1.1. – « Smart rural ») et avec l'Axe 2.1. « Développement des filières de formations et d'accompagnement de transitions vers l'emploi », en particulier l'action 2.1.4. « Développement de formations dans les quatre filières identifiées » (la filière « Valorisation des ressources naturelles » étant mentionnées).



Action 1.2.6. Fruits 2030			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Etude du potentiel local (2017-2018) Mise en œuvre de premiers projets (2020)	BEP (ou Les Bocages ?)	- Les Bocages (Couvin) - Valmosan, - Sol et Fruits - Vergers et Ruchers mosans - Fondation Rurale de Wallonie - CRA-W (Marc Lateur) - Gembloux Agro BioTech - FWA (Section régionale de Philippeville) - FJA et sa section locale de Florennes. - Province de Namur - Paysans-Artisans, scrifs.	- Interreg (projet introduit en 1^{ère} phase avec le CRA-W comme partenaire ; concerne en partie la production fruitière) - PwDR

Raison d'être

Lors des ateliers de travail centrés sur la valorisation des produits de la terre, il est apparu que la production fruitière, actuellement anecdotique, mériterait d'être explorée. Ceci a été confirmé par la consultation d'un expert au sein du CRA-W.

Cela concerne, à ce stade, tant les baies que les fruits à pépins, à noyaux et à coques.

Le domaine doit donc être étudié à **plus long terme** en recensant les agriculteurs en attente d'une diversification dans le domaine et en effectuant avec eux un travail de fond, en collaboration avec des experts techniques.

Objectif

Développer une production significative de fruits adaptée aux conditions pédo-climatiques locales et compatible avec les activités de base des exploitations agricoles locales (parcours fruitier¹⁷, ...).

¹⁷ Un premier examen a été réalisé avec un expert du domaine. Le projet présente un sens certain, car les conditions pédo-climatiques sont similaires à celles de la Famenne, où des projets de ce type ont été réalisés. L'attention est attirée sur l'opportunité de plantations de vergers en association avec des élevages (en particulier bio), puisque des parcours extérieurs sont nécessaires (concept de « parcours fruitiers » : file:///C:/Users/MC/Downloads/CRE_parcours_20161025_VF.pdf).

Dans le cadre de parcours fruitiers, choix de variétés à haute valeur biologique et naturelle destinées à la transformation.

Exemple de projet pouvant s'appliquer au territoire, sur lequel de nombreux petits élevages se sont développés ces dernières années : <http://www.lepouletduverger.fr/leprojet.html>



Mode opératoire proposé

- Recenser les vergers (actuels et anciens) ainsi que les producteurs actuels.
- Réalisation d'une étude du potentiel de développement en vue d'identifier les terres les mieux adaptées pour la plantation de vergers ainsi que les fruits et les variétés à promouvoir : opportunités techniques et scénarii de valorisation économique (budget approximatif : 75 KEUR).
- Mise en œuvre de premiers projets.

Réalisations attendues

- Mise en évidence du potentiel de production fruitière sur le territoire.
- A l'horizon 2030 : 5 producteurs avec commercialisation locale et un réseau de distribution vers les villes proches (dans un rayon de 100 à 120 km).

Echelle territoriale

A ce stade, l'ensemble de l'arrondissement. L'étude du potentiel de développement contribuera sans doute à définir des zones à privilégier pour divers types de production.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Cette action est en lien direct avec l'action F de cet axe relative au support technique et commercial aux producteurs de produits alimentaire. Des synergies évidentes pourront être développées avec cette action dès concrétisation d'une production fruitière significative.



Action 1.2.7. Tourisme et produits du terroir			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Premières concrétisations en 2017-2018	Maison du Tourisme	- Maraîchers - Agriculteurs - Autres producteurs, en ce compris de produits transformés - Associations sectorielles - Accueil Champêtre en Wallonie - Tourisme et Tradition, asbl - FTPN (pour le volet touristique)	- Action pouvant être réalisée sur budget des partenaires (MT, FTPN, ACW, ...)

Raison d'être

Le tourisme constitue un potentiel important pour l'arrondissement et la qualité de sa production alimentaire peut constituer un facteur d'attractivité non négligeable. Le diagnostic a évalué à près de 300.000 le nombre de nuitées annuelles en hébergement collectif (2013 ou 2014) sur l'arrondissement et les Lacs de l'Eau d'Heure. Le potentiel accessible à court terme est de l'ordre du double, soit un peu moins de 10% du nombre de nuitées annuellement enregistré en Wallonie. Et cela, sans compter le tourisme d'un jour, en provenance notamment des pôles citadins voisins.

Il est donc essentiel, pour les producteurs locaux, de valoriser leurs produits aux yeux des touristes ; et il est important que le secteur touristique s'appuie sur une attractivité renforcée par une production « terroir » de qualité.

Objectif

Valorisation des produits alimentaires locaux auprès des touristes, distributeurs locaux, opérateurs de restauration.

Mode opératoire proposé

- Identifier les producteurs susceptibles de s'intégrer à des initiatives de valorisation de leurs produits, par exemple sur site de production.
- Les intégrer à des initiatives de type « Journées Découverte Entreprises », « Fermes ouvertes », ...
- Organiser des circuits de type « EDUC'TOUR agro-alimentaire »¹⁸, qui proposerait à un public varié (en saison : touristes résidents sur ou à proximité du territoire, excursionnistes, ...; hors saison : écoles, associations diverses, ...) la découverte de quelques produits locaux. Le but est de

¹⁸ Des circuits variés pourraient être proposés, car il y a bien d'autres producteurs de produits divers sur le territoire : poissons, viandes et charcuteries, foie gras, magret, produits laitiers de tous types, miel et dérivés de miel, lapins, volailles, ovins et caprins, bières et autres boissons alcoolisées et non alcoolisées, chocolats, ...



donner la priorité aux visites et dialogues avec les producteurs (et aux achats, selon les publics visés).

- Répertorier et promouvoir auprès des touristes les distributeurs et opérateurs de restauration qui valorisent les produits locaux de qualité.

Réalisations attendues

- Au moins 4 à 6 circuits ou manifestations de ce type chaque année (hors organisations scolaires) avec un objectif d'au moins 2000 participants chaque année.
- Promouvoir auprès des touristes les autres initiatives qui valorisent les produits du terroir (marchés et points de vente « terroirs », ...).

Echelle territoriale

Les producteurs seront issus de l'ensemble du territoire.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Lien évident avec l'Axe 1.4. « Tourisme » et avec l'action E de cet axe 1.2 « Support à la production et à la commercialisation ».



2.3 Axe 1.3 – Un potentiel en infrastructures et en mobilité maximisé dans le triangle « Charleroi – Namur – Charleville »

La mobilité, dans ses différentes composantes (accessibilité, infrastructures, réseaux, services) est **LA variable d'ajustement** de l'arrondissement de Philippeville. Elle a traversé l'ensemble des ateliers, elle conditionne une série importante d'autres objectifs et même l'exercice de certains droits fondamentaux (accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation).

A ce constat majeur viennent s'ajouter trois arguments de poids :

- l'achèvement très prochain de la E420, à savoir le premier axe autoroutier développé en Belgique depuis l'achèvement de la E411, dont le potentiel structurant pour l'ensemble de la Wallonie n'est plus à démontrer. Pour la majorité des habitants de l'arrondissement, Charleroi et Charleville seront à équidistance en termes de temps de parcours. A peu de choses près, Bruxelles et Reims également. C'est une rupture possible dont les conséquences peuvent être très nombreuses pour le développement de l'arrondissement, en mieux comme en moins bien;
- l'arrondissement de Philippeville ainsi que la botte du Hainaut font l'objet d'une démarche innovante en milieu rural, pensée et opérationnalisée par MOBILESEM: elle permet l'innovation par la mise en place de nouveaux services de mobilité complémentaires qui complètent l'offre de transports publics tout en répondant à des besoins essentiels. Cette innovation rurale constitue un atout indéniable à renforcer;
- la densité du territoire, au sens large, en infrastructures consacrées à la mobilité de plaisir et de loisirs (circuits, voies lentes, événements, routes thématiques), densité que nous précisons ci-dessous et dont nous faisons un axe structurant du projet de territoire.

Ces trois arguments plaident pour faire de cet axe une priorité du projet de territoire dans une optique de collaboration avec les territoires voisins. Ceux-ci se sont montrés très ouverts et disponibles dans le cadre des travaux réalisés, demandeurs d'une coopération intelligente plutôt que d'une concurrence renforcée - celle-ci se fera inévitablement sur certains segments de marché -, coopération qu'un positionnement fort sur la thématique de la mobilité peut contribuer à mettre en place.

En termes de vision, les finalités avaient été exprimées comme suit :

« Chaque ménage de l'Entre-Sambre-et-Meuse doit pouvoir accéder à plusieurs solutions de mobilité pour ses déplacements essentiels, en visant l'objectif (statistique) d'une voiture par ménage.

« Vers un « circuit des circuits » et une polarité « mécamobilité » du territoire ».

Le territoire doit donc investir de manière innovante les solutions complémentaires de mobilité de manière à permettre une intermodalité accessible à tous. L'objectif, tel que formulé ci-dessus, est de réduire la dépendance de l'arrondissement tant à la voiture qu'aux carburants fossiles et vise à installer une créativité dans le développement des solutions de mobilité et une gestion dynamique des infrastructures. C'est pourquoi ce premier axe lui est consacré, et avec une intensité sans doute incomparable en Wallonie.



Le potentiel est donc réel et le temps est venu de le maximiser. Attendu pendant quarante ans, le désenclavement de l'arrondissement est maintenant un rendez-vous à ne pas manquer.



Action 1.3.1. Polarité « sports et mobilité » dans l'Entre-Sambre-et-Meuse			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	BEP et / ou asbl à mettre en place	- Structures concernées - Entreprises (via le GECO) - Partenaires français (Communauté de communes Ardennes-Thierache) - RACB - GEIE Chimay-Rocroi	- A identifier - Interreg

Raison d'être

Dans le contexte de la mise en service de l'A304/E420 la constitution de projets économiques et touristiques le long de cette infrastructure constitue une opportunité à soutenir, comme on l'a montré ci-dessus. Le territoire est imprégné d'une tradition de sports moteurs toujours vivante. Il a donné le jour à plusieurs sportifs de haut niveau dans les sports auto et moto. Par ailleurs, des infrastructures de qualité y sont implantées :

- le circuit permanent Jules Tacheney (Mettet, principalement moto, mais aussi voitures) ;
- le Karting des Fagnes (Mariembourg), un des plus longs d'Europe, pratiqué tant par les pilotes chevronnés que par les amateurs ;
- le circuit routier de Chimay, où sont organisés plusieurs événements chaque année ;
- les 12 heures de la Chinelle (avec d'autres épreuves, soit un weekend par an, à Franchimont) ;
- l'organisation de courses de supermoto à la base aérienne de Florennes ;
- le circuit de Regniowez en plein développement en France (18km de Baileux, 8 km de Cul-des-Sarts ; 8 km de Rocroi ; 2,5 km de piste droite, ...) ancienne base de l'OTAN, actuellement propriété du Conseil départemental, sur lequel divers projets sont envisagés, orientés « pôle d'essais techniques pour l'automobile ».

Enfin, le réseau routier et la qualité des paysages pourraient accueillir des rallyes sportifs et d'« ancêtres ». Ces événements renforceraient l'attractivité touristique du territoire. Les ateliers ont été l'occasion de fédérer certains des acteurs confirmés et d'appuyer un positionnement choisi par le territoire autour de la thématique « sports et mobilité » en l'ancrant progressivement dans une dynamique de mobilité et de modes de propulsion durables.

Objectif

Faire de la polarité « sport et mobilité » un axe de développement porteur du territoire dans ses dimensions touristiques, économiques et professionnalisantes.

Mode opératoire proposé

Les réunions ont été riches en propositions. Les premiers jalons à poser sont les suivants :

- un soutien au projet 2morrow track porté par les circuits de Chimay et de Regniowez dans le cadre d'Interreg ;



- la mise en place d'une structure réunissant les acteurs sur base régulière (voire d'une asbl à créer) ;
- la réalisation d'une carte illustrant les potentialités du territoire (offre, outils, acteurs) ;
- la réalisation d'un agenda partagé ;
- un évènement « presse » dans l'hypothèse d'un retour favorable au projet Interreg.

Réalisations attendues

- Marketing territorial autour d'une polarité circuits (identifiant fort à développer autour d'un circuit des circuits).
- Réunion des acteurs concernés dans une dynamique de long terme.
- Evènements dédiés.
- Relayer ce positionnement dans les médias spécialisés (émissions automobiles). Les routes se prêtent aux belles images: travailler l'aspect télévisuel du territoire.
- [...].

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

De nombreux projets ont été avancés en groupe de travail, qui sont autant de pistes à consolider dans le cadre de cette action structurante

- une saison sportive commune franco-belge;
- un soutien par quelques personnalités emblématiques du sport (Bernard Remiche, François Duval, ...);
- une épreuve de rallye touristique maillant le circuit de Mettet à celui de Regniowez en passant par différents lieux sportifs symboliques du territoire;
- la mise en place, à terme, d'un écofestival de la mobilité durable (c'est un des volets du projet « 2morrow track concerne le tourisme durable);
- à un horizon de 10 ans, un calendrier d'épreuves et de perfectionnement en sports électriques: le changement de perception du sport mécanique est en cours. Orienter la réflexion sur les nouveaux modes de propulsion, y compris, humains ou actifs, permet d'innover et de maintenir un intérêt - réel - des gens pour la compétition sur circuits au moyen de sports ou modes verts. A Chimay, l'idée mûrit d'un salon du véhicule vert. On évoque, à Regniowez, des dragsters à hydrogène.

On se référera également à l'axe 2.1. et l'action relative à la Consolidation de l'offre de préformation et de formation dans le domaine des métiers de la mobilité afin de construire une offre commune de formation franco-belge autour des métiers de la piste et de la mobilité, en s'articulant aux évolutions technologiques en matière de propulsion et d'énergie. Ce projet peut aller jusqu'à des échanges de stagiaires et des formules de co-diplômation.



Action 1.3.2. Réduction de la dépendance de la mobilité aux sources d'énergie fossiles			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen/Long terme	MOBILESEM	- BEP (introduction auprès des opérateurs) - Opérateurs actifs sur le territoire : SNCB, TEC, transporteurs, ... - GAL ESEM, ... - Experts : Valbiom, ...	- Attirer le financement privé (ex. : station CNG E420) - Financement mixte pour les bornes électrique. - Investissements publics pour le réseau de mobilité douce. - Appels à projets Leader, Interreg, ...

Raison d'être

Dans le cadre de cette action, il est essentiel de limiter les consommations d'énergies d'origine fossile sur un territoire où les distances de déplacement sont souvent longues. La population va très vraisemblablement croître¹⁹ et des besoins spécifiques vont intervenir (personnes âgées, touristes, ...) : il est donc important d'établir un plan d'équipement global pour le territoire. C'est sur le transport que la consommation d'énergie continue à croître.

Cette action peut se décliner en autant de projets visant à promouvoir toutes les formes de mobilité minimisant le recours aux énergies fossiles (MOBILESEM a pris des initiatives en la matière) :

- Mobilité douce: transports en commun (en particulier le rail, car le maintien de la L 132 passe par au minimum un maintien de la fréquentation).
- Véhicules électriques: ce qui implique un équipement en bornes publiques pour les 2 roues et 4 roues (premières bornes installées à Momignies).
- Véhicules au CNG (bornes à prévoir ici également²⁰, sachant que le raccordement est limité); le biogaz issu de méthanisation pourrait éventuellement être valorisé de cette manière après lavage et compression – il faut pour cela un volume suffisant pour justifier le lavage).

Objectif

Réduire la consommation d'énergie d'origine fossile dans les déplacements ; accroître le nombre d'infrastructures et de modification de comportement en matière de mobilité.

Mode opératoire proposé

Selon les priorités et les projets :

- Plan d'équipements de mobilité intermodale, concerté avec : SNCB, TEC, entreprises, communes, ...
- Elaboration d'un dossier de présentation et d'un argumentaire par projet.

¹⁹ Notamment en raison de l'ouverture de l'E420, qui raccourcira les « distances ».

²⁰ Seules les communes de Philippeville et Couvin sont raccordées au réseau GN et, en Hainaut, une conduite venant de France alimente la verrerie GERRESHEIMER.



- Prise de contact avec les opérateurs / investisseurs ou lancement d'appels à projets par les autorités compétentes (par exemple, la Wallonie pour une station-service sur la E420, ...).

Réalisations attendues

- Ouverture du Ravel Chimay-Mariembourg.
- Une station CNG sur l'axe de la E420.
- Plan concerté d'équipements de mobilité intermodale.
- Accroissement des pratiques de covoiturage et de partage de véhicules.

Echelle territoriale

L'**arrondissement** pour les projets impliquant l'évolution des pratiques.

Au moins **interprovinciale** pour les projets d'infrastructures publiques ou privées.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

Lien avec les actions :

- Axe 1.2 – Energie et ressources naturelles.
- Axe 1.3 – Mobilité.
- Axe 1.4 – Tourisme (en raison de l'accroissement de l'attractivité apportée).



Action 1.3.3. Renforcement de l'attractivité des quartiers de gare

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (5 ans)	MUAP (Maison de l'urbanisme)	- Communes - MOBILESEM - BEP - Infrabel / SNCB - TEC - navetteurs.be	- A identifier: projet pour étudiants en urbanisme?

Raison d'être

Dans l'arrondissement, cinq arrêts sont actuellement desservis par la ligne 132 : Berzée, Walcourt, Philippeville, Couvin et Mariembourg. Pour répondre à l'enjeu du renforcement de l'attractivité de cette ligne, un travail spécifique d'analyse des potentialités de chaque quartier de gare (foncier, immobilier, équipements, desserte, connexion aux voies lentes) pourrait être actualisé sur base d'éléments existants, notamment un travail de la CPDT qui commence à dater. La réflexion pourra déboucher sur la définition d'un cahier des charges commun à inclure dans les plans communaux de mobilité, proposant des options en matière de chaîne de service (articulation train - bus) et de services de mobilité complémentaires.

Objectif

Maximiser le potentiel des quartiers de gare et contribuer à maintenir une ligne de chemin de fer dans l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

- Analyse du potentiel foncier et des situations de fait et de droit.
- Mise en place d'une task-force ou d'un comité de ligne (suggestion MOBILESEM).
- Définition de priorités stratégiques et orientation des choix à mettre en place et à traduire dans les documents d'orientation communaux.

Réalisations attendues

- Discours et argumentaire commun à adresser à la SNCB / Infrabel.
- Orientations stratégiques relatives aux quartiers de gare.
- Récupération d'une maîtrise foncière publique pour certains lieux stratégiques.

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action appuie la précédente.



Action 1.3.4. Préparation d'un argumentaire technique et marketing partagé autour de la N5			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 an)	BEP	- DDT Ardennes - SOFICO - IGRETEC	- Région (équipement) - Intercommunales (marketing) - AWEX-OFI

Raison d'être

La E420/N5 constitue le ferment de nombreux projets d'équipement et d'investissements qu'il s'agira de valoriser pour précisément attirer des investisseurs. Dans une volonté d'anticipation (l'échéance est de plus en plus proche!), une stratégie de communication conjointe France-Wallonie doit être mise en place autour de plusieurs sujets. Côté wallon, la SOFICO est impliquée. Plusieurs aspects sont concernés: outre les aspects techniques et de frontière, un vaste projet de communication à l'intention des opérateurs économiques est en préparation, sous la forme de cartes, d'éléments techniques, de messages politiques, touristiques et commerciaux. L'objectif est d'être prêt aux moments de l'inauguration.

Objectif

Avoir un argumentaire promotionnel commun (franco-belge) prêt pour l'inauguration de l'autoroute.

Mode opératoire proposé

Il est souhaitable de convoquer rapidement un groupe de travail avec les acteurs concernés afin d'avancer rapidement. Un potentiel Groupement européen d'intérêt économique GEIE impliquant la Région wallonne et la Région Grand-Est a été évoqué pendant la réunion, qui porterait la communication promotionnelle pendant 4 à 5 ans. Il devrait idéalement être créé **début 2017**.

Une place doit être laissée aux acteurs locaux dans cette discussion.

Réalisations attendues

- Plan marketing commun et matériel promotionnel concernant les potentialités de développement en Wallonie et en France.

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Les enjeux d'équipement (aire de service, bornes de rechargement), signalétique (voir axe 1.4.) sont étroitement liés à ce dossier.



Action 1.3.5. Soutien au covoiturage

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	BEP	- DDT (Ardennes)	- Interreg

Raison d'être

Le BEP et le département des Ardennes, ce dernier en tant que gérant des infrastructures routières, sont confrontés à l'évolution des mobilités et sont également très soucieux de sécuriser les espaces pour faire évoluer les usages, notamment en termes de covoiturage: informations disponibles, services associés (recharge, catering, toilettes), choix des lieux proposés par les particulières. Dans le cadre d'un projet transfrontalier, portant spécifiquement sur le covoiturage, des projets d'aménagement d'aires déjà identifiées sont proposés pour favoriser la pratique de l'éco-voiturage, appuyés par une application et des services numériques.

Objectif

Favoriser le covoiturage et diminuer l'autosolisme et la dépendance à la voiture.

Mode opératoire proposé

L'action fait l'objet d'un projet Interreg déposé pour la programmation 2017.

Réalisations attendues

- Aménagement d'aires de covoiturage sécurisées et attractives.
- Application mobile.
- Matériel promotionnel.

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Action complémentaire avec les services proposés par MOBILESEM.



Action 1.3.6. Observatoire de la mobilité rurale, sociale et inclusive			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	Mobilesem	- Opérateurs de transports - SPW - Communes	- Subside régional

Raison d'être

Sur base d'un exemple vécu et analysé à Beauvais, relatif à un calculateur de mobilité intermodal, la démarche a mis au jour le besoin de mieux cerner les besoins en déplacements des usagers de Mobilesem. A titre d'exemple, 6 appels sur 10 concernent des personnes isolées et/ou précarisées pour des trajets à caractère médico-social. Le centre d'appel qui répond aux appels des habitants de l'arrondissement de Philippeville est devenu un filet de sécurité pour les plus précarisés. D'autres types de demandes (les travailleurs par exemple, les acteurs en formation) ne peuvent actuellement être couverts par les services offerts, sinon ponctuellement (par exemple via des vélos électriques ou des mobylettes en location).

Dans un objectif de professionnalisation et d'efficacité, une dynamique d'observatoire et d'anticipation des besoins, via un calculateur intermodal pourrait se mettre en place. Ce système permet d'organiser une hiérarchie dans les solutions de mobilité proposées, et permet, via un call center, de gérer 10 à 30 fois plus de besoins via les différentes solutions de mobilité.

Objectif

Détecter, analyser et répondre aux besoins de mobilité des acteurs de l'arrondissement via une professionnalisation de l'action de MOBILESEM.

Mode opératoire proposé

- Mener une étude des déplacements et des flux selon les réseaux et les modes.
- Expérimenter, avec expertise extérieure, un système de calculateur.

Réalisations attendues

- Système opérationnel en 2018-2019.
- Optimisation des prises en charges des besoins de déplacement.

Echelle territoriale

Entre-Sambre-et-Meuse.



Action 1.3.7. Réorganisation du réseau de transports publics et secondaire

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (5 ans)	MOBILESEM TEC Namur TEC Charleroi	- Opérateurs de transports - SPW - Communes	- A identifier

Raison d'être

L'évolution des besoins en mobilité ainsi que l'ouverture prochaine de la E420 plaident pour une réorganisation du transport et de la mobilité dans une optique d'optimisation mais aussi d'adaptation aux usages. Durant les ateliers, un double objectif d'intermodalité (permettant de passer facilement d'un mode à l'autre en fonction de la performance du réseau) et de dorsales structurantes et performantes que sont la E420 et la L132 a été identifié pour repenser l'organisation des déplacements. Les exemples de Transports à haut niveau de service, comme la ligne Couvin-Namur ont été cités, également dans une optique de connexion avec Charleville. Les partenaires français sont demandeurs d'une réflexion globale sur les connexions en transports entre les Ardennes et l'ESEM.

Objectif

Organiser les déplacements dans une double logique d'intermodalité et de dorsales structurantes afin d'optimiser les déplacements dans l'arrondissement et au-delà.

Mode opératoire proposé

- Appui sur le travail d'analyse réalisé (voir action précédente).
- Table ronde de réflexion.
- Travail de hiérarchisation des lignes et de structuration vers les dorsales.

Réalisations attendues

- Nouvelle carte des déplacements, lisible, pragmatique et articulée aux services de mobilité offerts.

Echelle territoriale

ESEM et Transfrontalier.



Action 1.3.8. Développer une stratégie aérienne transfrontalière			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (4 à 5 ans)	SOWAER (?)	- Aéroport de Cerfontaine - BSCA - Aéroport de Charleville - Intercommunales	- A identifier

Raison d'être

Dans une visée très exploratoire, en appui de l'attractivité de l'aéropôle de Charleroi, des complémentarités peuvent être développées avec les infrastructures à vocation aérienne à Cerfontaine, Charleville, voire même Florennes: le tourisme de loisirs et d'affaires se développe dans ces secteurs, de même que les activités professionnelles et de loisirs autour des drones. Pour les Ardennais, Gosselies est « leur » aéroport. L'aéroport de Charleville est en cours de redimensionnement pour le tourisme d'affaires et de loisirs (petits avions), avec des potentialités en matière d'emploi et de formation professionnelle (entretien des avions, des infrastructures).

Objectif

Favoriser des synergies et une offre aérienne complémentaire dans le triangle Namur-Charleroi-Charleville.

Mode opératoire proposé

Réunir les acteurs autour d'une table afin d'anticiper des développements et identifier des zones de synergies.

Réalisations attendues

- Maillage de l'offre en services aériens d'affaire et de loisirs.
- Attractivité pour le tourisme d'affaires.

Echelle territoriale

Transfrontalier.



Action 1.3.9. Formation des aînés et des jeunes à la conduite et aux nouveaux modes de déplacement			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Province	- Tissu associatif - Circuits - Entreprises	- A identifier (mutualités?, assurances?)

Raison d'être

Les statistiques d'accidents de la route sont particulièrement sensibles dans l'arrondissement. Celui-ci offre des potentialités de circuits pour aider les jeunes et les aînés à passer leurs permis, à le repasser si nécessaire, ou à tester les nouveaux modes de mobilité (vélos électrique nécessitant un permis, scooters électriques). Mobilesem est souvent sollicité pour accompagner les aînés à la conduite et pourrait développer un service « permis » à destination des jeunes et des aînés. MOBILESEM constate aussi que la problématique de la conduite des personnes âgées et de leur adaptation à l'évolution du réseau (ronds-points, panneaux, tramways) gagne en importance et pose des questions de sécurité.

On soulignera que MOBILESEM organise déjà des animations vélos dans les écoles.

Objectif

Prévenir le nombre d'accidents de la route en formant et en accompagnant les publics à risque.

Mode opératoire proposé

- Obtention d'un agrément comme formateur pour les véhicules concernés.
- Partenariats avec des écoles, associations ou structures et communes.

Réalisations attendues

- Services de formation proposés adaptés aux besoins des aînés / des jeunes.
- Certification des conducteurs.

Echelle territoriale

Arrondissement.



Action 1.3.10. Confirmation de Mobilesem comme opérateur de solutions de mobilités complémentaires en milieu rural			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Mobilesem	- SPW - Communes - FCW - Province	- Subside régional - soutiens communaux - contributions usagers

Raison d'être

De l'avis de tous les participants aux ateliers, Mobilesem est devenu un partenaire incontournable de la mobilité dans l'arrondissement. Cette structure innovante et performante ne peut plus se contenter de subsides partiels ou incertains et doit donc être confirmé comme opérateur de référence.

Objectif

Stabiliser la structure dans le temps et aux yeux des usagers afin de garantir la pérennité des services de mobilité offerts.

Mode opératoire proposé

L'action proposée ici est une action de lobbying afin que la structure soit reconnue au niveau régional et stabilisée par le SPW.

Réalisations attendues

- Désignation de MOBILESEM comme opérateur de solutions de mobilités complémentaires en milieu rural.
- Soutien financier et contractualisation (par la région et les communes).

Echelle territoriale

Entre-Sambre-et-Meuse.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Comme le lecteur l'aura constaté, MOBILESEM est un opérateur pressenti pour un certain nombre d'actions proposées dans cet axe. Cette action conditionne donc une série de projets qui pourraient être mis en place.



2.4 Axe 1.4 – « Tourisme »

L'axe touristique revêt une importance toute particulière dans un arrondissement comme celui de Philippeville. Et ce pour trois raisons :

- c'est une des voies naturelles qu'un territoire rural, transfrontalier de surcroît, peut investir pour fonder son redéploiement socio-économique, même si le secteur touristiques connaît plusieurs crises structurelles;
- l'investissement autoroutier réalisé sur la Nationale 5 rapproche, en temps, sinon dans l'espace, le territoire de bassins métropolitains comme Paris, Bruxelles ou la Randstad²¹, soit un nombre de touristes potentiel très élevé. Il est donc essentiel de maximiser cet investissement;
- le territoire voit se développer un pôle touristique majeur (à l'échelle de la Wallonie, à tout le moins) sur le site des lacs de l'Eau d'Heure, après une très longue période d'incubation et, là aussi, des investissements en infrastructures importants.

C'est pourquoi la finalité, dans le domaine touristique, a été formulée comme suit :

« L'Entre-Sambre-et-Meuse veut être territoire touristique transfrontalier identifié sur la carte européenne pour déclinier, par-delà les frontières ses atouts que sont la forêt, les paysages, le patrimoine bâti, les lacs, son folklore, sa gastronomie ».

Le diagnostic porté sur l'attractivité touristique de l'arrondissement est relativement dur, assumé et partagé: faible lisibilité, produits d'appel modestes, déconnexion entre la stratégie des Lacs de l'Eau d'Heure et les potentialités de l'arrondissement, potentiel sous-exploité. Le tout, en dépit d'atouts naturels et patrimoniaux réels.

Qui plus est le paysage institutionnel se transforme. D'une part, les maisons du tourisme ont été amenées à fusionner pour proposer une offre renouvelée; d'autre part, comme nous l'indiquons dans les fiches-projets, la fusion des régions qui s'est déroulée en France a généré une dynamique autour d'un positionnement ardennais élargi auquel émerge aussi l'arrondissement de Philippeville. Ceci signifie très concrètement que les Ardennes doivent devenir concurrentielles sur un marché qui comprend Les Vosges, la (le) Champagne, l'Alsace.

Ce constat et ce repositionnement font de l'axe touristique un pilier ambitieux du projet de territoire, marqué par la volonté de capitaliser sur les dynamiques existantes et de jouer, résolument, la **carte franco-belge**, qui était l'intitulé de l'atelier prospectif mis en place. La carte, c'est à la fois l'atout d'un jeu – aucun territoire ne valorise pour le moment ce label franco-belge – mais aussi une aide au voyage et un nom possible pour le nouvel axe autoroutier en chantier. L'espace frontalier balisé par Charleroi, Namur et Charleville ne fait, pour l'instant, pas l'objet d'une caractérisation, sinon par défaut. L'ambition est donc ici de transcender les différences du territoire (sans les effacer) et de proposer un axe directeur à la nouvelle Maison du tourisme mais aussi aux communes et à l'ensemble des opérateurs touristiques de l'arrondissement et, plus largement, de la Botte du Hainaut et de l'espace transfrontalier.



²¹ Conurbation «Utrecht – Amsterdam – La Haye – Rotterdam »



Action 1.4.1. Internalisation de la Marque Ardenne			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 an)	FTPN	- Maison du tourisme - Massif forestier du Pays de Chimay - Parc Naturel - ...	- Interreg

Raison d'être

Dans le cadre d'une concurrence touristique internationale très forte, la France a mis en place des contrats de destination qui reposent sur des territoires à capacité d'accueil. Actuellement, dans la nouvelle Région Grand Est, il y a trois contrats de destination reconnus par l'Etat: massif Vosges, Alsace et Champagne, qui sont autant de marques connues largement. L'objectif est que la marque Ardenne, transfrontalière, réunissant les capacités d'accueil de villes comme Namur, Liège, Dinant, Charleville-Mézières, Sedan ou le **Luxembourg**, soit une quatrième destination sous "contrat". Ce projet réunit un nombre important d'opérateurs et d'autorités publiques autour d'un budget de 2.500.000 € pour trois dossiers pilotes.

- Développer l'éco-tourisme sur le territoire de l'Ardenne.
- Développer une marque "ambassadeurs "Ardenne" (voir ci-dessous).
- La mise en place d'un plan marketing concerté sur le massif forestier ardennais.

Un projet similaire est porté à l'est du massif ardennais (Eiffel, Grande région). Il paraît essentiel de s'intégrer dans ce processus si on veut exister à l'international et fonder le tourisme comme axe économique.

Objectif

Inscrire l'arrondissement dans une identité porteuse à l'échelle européenne et lui trouver des déclinaisons cohérentes avec les autres territoires inclus dans la marque (cf. carte).

Mode opératoire proposé

- Participation, via la FTPN à la mise en place de la marque.
- Mise en débat et adhésion symbolique à organiser au niveau de l'arrondissement.
- Internalisation progressive des outils suggérés par la marque.

Réalisations attendues

- Inscription du territoire dans le matériel promotionnel qui sera diffusé.
- Proposition de produits et de lieux touristiques en phase avec la marque.

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action en chapeaute une série d'autres présentées dans cet axe.



Action 1.4.2. Désignation d'ambassadeurs du territoire			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 an)	FTPN	- Maison du tourisme - Massif forestier du Pays de Chimay - Parc Naturel - ...	- Interreg

Raison d'être

L'ambition de la marque Ardenne est de fédérer des opérateurs touristiques et économiques appelés à devenir des ambassadeurs de leur territoire. Ils seront outillés pour ce faire. Les exemples cités concernent la Bretagne, le Valais, La Loire qui sont des destinations parlantes à tout le monde.

La dynamique « Ardennes » demande donc des acteurs qui adoptent et diffusent la marque: mairies pour le matériel promotionnel, restaurants, hôtels, attractions, gîtes, offices du tourisme auront accès à des formations pour encoder la marque et donc lui donner de la valeur.

Objectif

Inscrire un maximum d'acteurs de l'arrondissement dans la dynamique de la marque.

Mode opératoire proposé

- Identification d'opérateurs susceptibles et de lieux, au sein du territoire, de traduire la marque en respectant les critères déterminés.
- Sensibilisation, mobilisation et accompagnement de ces opérateurs.

Ceci peut passer par un référentiel qualité qui implique de connaître son territoire et l'offre qu'il propose. Ceci passera aussi par un accompagnement numérique et à la professionnalisation. L'arrondissement doit faire un saut qualitatif en termes de professionnalisation et de digitalisation de l'offre touristique, tout en gardant la chaleur de l'accueil.

Réalisations attendues

- Labellisation d'opérateurs de l'arrondissement porteurs de la marque et des critères de professionnalisation qui l'accompagnent.
- Harmonisation des labels.
- Accompagnement de ces acteurs.

Echelle territoriale

Transfrontalier.



Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Voir aussi l'action « Professionnalisation ».

La dynamique de la marque Ardennes pose également la question de l'identification des produits, par exemple les productions agro-alimentaires (Cf. Axe 1.1., actions 4, 5 et 6. Elle doit permettre de dépasser l'identification d'Ardenne(s) à la française ou à la belge et pose la question - une piste de travail à ce stade - de choix d'un label commun, qui intègre et dépasse tous ceux qui existent déjà. Est-ce réaliste? Est-ce souhaitable? Il appert que oui quand on n'a ni la plage, ni la montagne...Il est donc nécessaire de se grouper pour avoir un "guide du routard" massif Ardennes par exemple.



Action 1.4.3. Valorisation du potentiel karstique du territoire			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 ans)	Parc naturel	- Massif forestier - Maison du tourisme - FTPN - ...	- Interreg - Unesco

Raison d'être

Comme l'indique le diagnostic, l'arrondissement est traversé par plusieurs réalités agro-géologique dont la Calestienne n'est qu'un aspect le plus emblématique. Cette richesse fait l'objet d'un travail de reconnaissance auprès de l'Unesco sous le label d'un Géoparc. Cette action peut contribuer à renforcer l'attractivité du territoire et à attirer de nouveaux publics.

Les Géoparcs mondiaux Unesco sont des espaces où les sites et les paysages révèlent une grande portée géologique et se montrent performants en matière d'éducation, de protection de la nature et de développement durable. Touristes et communautés locales se sentent liés par un même souci de sauvegarde de l'environnement.

Objectif

Valoriser la diversité et la richesse géologique de l'arrondissement et renforcer l'attractivité naturelle du territoire.

Mode opératoire proposé

Le processus passe par le développement d'un projet INTERREG actuellement développé au sein du parc naturel Viroin-Hermeton.

Réalisations attendues

A identifier dans le projet correspondant: sentiers géo-pédologiques, valorisation des massifs et des paysages, outils pédagogiques, ...

Echelle territoriale

ESEM.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Un projet de Géoparc est également porté au niveau des communes de Rochefort, Marche-en-Famenne, Beauraing, Wellin et Tellin. Le projet, dans une visée extensive, peut donc prendre une ampleur à l'échelle de l'ambition « ardennaise » évoquée plus haut.



Action 1.4.4. Maillage des voies lentes et connexions à « l'Euro-vélo route Meuse »			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 ans)	SPW-DGO1	- Communes - Maison du tourisme - Parc naturel - MUAP - ...	- Programme d'investissement régional - Interreg

Raison d'être

Cette action, par ailleurs portée dans le cadre d'un projet Interreg, se justifie doublement: le maillage des voies lentes dans l'arrondissement est encore largement perfectible. A terme c'est un ensemble de boucles qui doit viser à connecter l'ensemble du territoire de la Maison du Tourisme fusionnée. Par ailleurs, le territoire est directement voisin de et partiellement connecté à la route vélo qui va de la France aux Pays-Bas (Meuse à vélo). On peut comparer ici la Meuse à la Loire où 700.000 vélos passent chaque année avec des retombées économiques évidentes (qu'on capte moins autour du Ravel en Wallonie). La Meuse à vélo, c'est 1.000 km de linéaire (autoroute touristique), soit un réel produit d'appel pour les touristes.

Objectif

Etoffer l'offre de circuits destinés aux modes actifs.

Mode opératoire proposé

Il s'agit de poursuivre et d'amplifier les tronçons de voies lentes adaptées à la pratique des modes actifs (RAVEL en Wallonie). Il s'agit aussi de penser le réseau en « points-nœuds » de manière à répondre aux attentes de cyclomotoristes, notamment venus du nord, en attente de ce type de structuration.

Réalisations attendues

- Achèvement et extension du RAVEL.
- Signalétique, points nœuds.
- Matériel promotionnel.
- (à terme, élargissement d'une offre HORECA directement liée au cyclotourisme).

On soulignera que de nombreux projets sont à l'étude ou en cours de mise en œuvre (cf. Doische-Philippeville, Viroinval, Walcourt-L'Eau d'Heure, ...).

Echelle territoriale

Arrondissement et transfrontalier.



Action 1.4.5. Développement de routes touristiques thématiques			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	FTPN	- Opérateurs (musées, sites, syndicats) - Province - Maison du tourisme - cercles d'histoire - ...	- CGT - Province (via FTPN) ?

Raison d'être

Toujours dans une optique de déclinaison de la marque Ardenne, l'idée est ici de travailler sur des thèmes rassembleurs permettant de renouveler l'attractivité de l'arrondissement, mais aussi de l'ensemble de l'ESEM et du département voisin. De l'aveu des participants, la notoriété des Ardennes vieillit fortement au nord.

Plusieurs thèmes ont été évoqués: route des citadelles et des villes militaires ou églises fortifiées (Philippeville, Mariembourg, Sedan), route de Grouchy (élargie à une thématique Napoléon), patrimoine mémoriel et histoire commune franco-belge (très riche), circuit Charlemagne (Dinant), chemins de Saint-Jacques (premier trail le 2 octobre).

Certaines de ces routes existent en format « numérique » (sous forme d'applis ou dans les GPS). Elles pourraient être étoffées et faire l'objet de supports physiques, d'évènements.

Objectif

Rassembler, autour d'un thème, produits, lieux et services afin de renforcer l'attractivité du territoire et d'inviter le touriste à y rester plus longtemps.

Mode opératoire proposé

Le Parc naturel pourrait se focaliser sur les thématiques naturelles et la Maison du tourisme sur le patrimoine historique, à raison d'une route développée chaque année ou tous les deux ans. L'action passe aussi par un rapprochement avec les voisins français, de préférence dans le cadre de la dynamique « Ardenne ».

Réalisations attendues

- Définition de thèmes annuels et choix de lieux et de produits s'y inscrivant.
- Outils et matériel de promotion et de communication.
- Evènements, expositions, partenariats spécifiques.

Echelle territoriale

Transfrontalière.



Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action est à rapprocher des options proposées en termes de coopération culturelle transcommunale (voir axe 2.3. de ce projet de territoire). On lira aussi avec attention la fiche relative aux ambassadeurs du territoire (voir axe 2.3.).



Action 1.4.6. Augmentation qualitative et quantitative de l'offre et des politiques touristiques au sein de l'arrondissement			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	FTPN ou Maison du Tourisme	- CDC tourisme - Opérateurs - CGT - Maison du Tourisme - communes	- Via le programme Interreg

Raison d'être

Un double constat de professionnalisation insuffisante - les emplois de demain passent sans doute par une autre approche, un autre accueil du tourisme - et de besoins de digitalisation de l'offre touristique justifient l'inscription de cette action dans le projet de territoire. Elle est, à nouveau, inscrite dans la dynamique Ardenne. Les deux territoires voisins sont en déficit d'offre d'hébergement de « haut standing » et plus globalement d'hébergement au sens large.

Objectif

Professionaliser et augmenter la qualité de service des opérateurs touristiques.

Mode opératoire proposé

Dans le processus en cours, on observe l'alimentation d'une base de données en ligne qui sera mise à jour régulièrement dans le cadre du projet « Ardenne ». Ce sont actuellement 9000 références qui sont recensées et actualisées régulièrement. Les opérateurs sélectionnés pourront faire l'objet d'un soutien dédié.

Réalisations attendues

- Cadastre et analyse qualitative des capacités d'accueil.
- Formation et accompagnement des opérateurs.
- Mise en ligne et à niveau des informations et des plateformes.
- Augmentation des capacités d'hébergement.

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

A travers les ateliers, la question a été posée d'une mise en perspective des cadres qui facilitent l'emploi dans les secteurs du tourisme en France et en Belgique. Aller vers une harmonisation pourrait être intéressant, même si la question est complexe. Ainsi, l'on constate que l'emploi touristique saisonnier est moins présent en Belgique, mieux organisé en France. Des logiques de mutualisation des besoins, de réponses à l'économie « parallèle » que constitue un réseau comme RnB ou certaines chambres d'hôtes mal déclarées peuvent être développées ? Il y a aussi un travail à faire avec les institutionnels du tourisme en termes de surveillance de la qualité des infrastructures et de veille: c'est à cela que servent aussi les formalités administratives (déclaration résident, taxe de séjour). En France,



PRO TÈ IN



la chambre d'hôtes, c'est 5 chambres maximum, la table d'hôte est obligatoirement liée à la chambre d'hôtes. Les éléments de distorsion de concurrence doivent également être repérés et mis en débat. Ceci plaide pour un groupe de travail commun relatif au tourisme.



Action 1.4.7. Mise en place d'une signalétique commune sur la E420			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (6 mois)	??	- Département des Ardennes, Etat français - SOFICO, Région wallonne - BEP	- Via les travaux en cours

Raison d'être

Cette action reflète, à ce stade, davantage une interrogation: il y a une nécessité de prévoir, rapidement, une signalétique commune autour de la N5-E420. Il est proposé de baptiser l'autoroute la « franco-belge » pour toute série de bonnes raisons détaillées dans ce plan d'action. Le lien avec l'image, les atouts du territoire, etc. doit être opéré maintenant.

L'interrogation porte donc sur le meilleur levier pour y parvenir, la concertation semblant en panne: très concrètement, on inaugure l'autoroute dans 15 à 18 mois. Comment en parle-t-on ? Quel nom lui donne-t-on ? Quelles sont les valeurs et les images qui seront mobilisées ? Quels sont les mots-clés ? Où en est le travail ?

Objectif

Assurer une lisibilité touristique cohérente du territoire transfrontalier via la signalétique autoroutière.

Mode opératoire proposé

Eu égard aux informations disponibles, l'action à mettre en place est une interpellation des opérateurs à l'œuvre sur le chantier. Une concertation intercommunale, qui pourrait être convoquée par le BEP et nourrie par ce projet de territoire, doit également être installée pour communiquer un message partagé.

Réalisations attendues

- Panneaux de signalisation et image territoriale liée.

Echelle territoriale

Transfrontalière.



Action 1.4.8. Optimisation des liaisons de transport ferré et fluvial			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (au-delà de 5 ans)	SPW et / ou ministre des infrastructures / de la mobilité	- BEP - Département des Ardennes - Région Grand Est - Voies Navigables de France - SNCB, SNCF	- A identifier (BEI, FEDER, budget d'infrastructures)

Raison d'être

Les ateliers ont été l'occasion de rappeler la volonté des acteurs de la Région Grand Est de voir la Wallonie mieux connectée aux Ardennes, via la Meuse (des travaux sont en cours depuis Givet) et le rail. Intellectuellement, malgré le contexte de désinvestissement induit par les chemins de fer belge, l'idée doit être suivie et défendue aux plans régional, fédéral et européen. La volonté d'investir est forte côté français. Il peut contribuer à reconstruire un argumentaire côté wallon, notamment sur l'axe Namur-Reims.

Objectif

Permettre une meilleure connexion vers la France et ses pôles depuis le sud de la Province de Namur.

Mode opératoire proposé

Il s'agit d'appuyer ici une démarche qui doit être portée au plan régional par les ministres concernés. L'action n'est pas sous la maîtrise des acteurs du territoire.

Réalisations attendues

- 23 kilomètres de train manquants entre Givet et Dinant, afin de pouvoir connecter Charleville.
- La ligne du chemin de fer des trois vallées peut également être concernée par une meilleure connectivité, via une liaison Treignes-Vireux partiellement désaffectée.

Echelle territoriale

Transfrontalier.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

L'action peut utilement compléter le maillage vélo évoqué par ailleurs. C'est évidemment un atout touristique indéniable, étant donné les flux de voyageurs en train et les services grandissant du tourisme fluvial.



Action 1.4.9. Développement d'une attraction touristique majeure			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (au-delà de 5 ans)	Maison du tourisme	- BEP - Communes - Partenaire artistique (Bozar, ...) - BSCA, Région, ...	- CGT - FEDER, FEADER

Raison d'être

Les ateliers ont évoqué l'absence d'une attraction touristique majeure au sein de l'arrondissement qui pourrait s'articuler avec l'offre en hébergement développées autour des lacs de l'Eau d'Heure. L'achèvement de l'autoroute pourrait attirer des investisseurs. Le contenu, le thème d'une telle attraction n'ont cependant pas été approfondis, à une exception près, l'idée d'un partenariat avec les musées des Beaux-Arts de Bruxelles (par exemple) pour suivre les traces d'un musée comme Metz-Pompidou ou le Louvre-Lens. Les exemples du Puy du Fou ou du Mullerthal ont également été évoqués pour inspiration.

Objectif

Attirer davantage de touristes au sein de l'arrondissement et étoffer l'offre, y compris l'offre en hébergements.

Mode opératoire proposé

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier un lieu ou un potentiel foncier disponible. La Maison du Tourisme pourrait envisager cette identification en partenariat avec le BEP. C'est un projet de longue haleine, exploratoire, dont les premiers pas seront expérimentaux.

Réalisations attendues

- Des idées plus concrètes.
- Une étude de faisabilité.

Echelle territoriale

Arrondissement avec une visée internationale.



PRO TÈ IN





3 Volet 2 - Capital humain et qualité de la vie

Comme l'a montré le diagnostic, l'arrondissement pâtit d'une situation difficile en termes d'indicateurs de qualité de vie: chômage important, création d'emplois insuffisante, revenu moyen plus faible, effets de déplacements des ménages les moins nantis du nord vers le sud du territoire, isolement et précarité, monoparentalité, problématiques de santé telles que l'alcoolisme, la santé mentale ou encore la disparition des médecins généralistes. Les ateliers prospectifs ont confirmé et même appuyé ces constats en témoignant des difficultés, au quotidien, des acteurs de première ligne, pour rencontrer un certain nombre de problématiques aiguës.

Cette situation justifie le choix qui est fait de positionner le capital humain et la qualité de vie comme le deuxième volet de ce projet de territoire. Nous y intégrons l'ensemble des actions qui, au sein de l'arrondissement de Philippeville, permettront à l'ensemble de ses citoyens de bénéficier des conditions essentielles à une vie digne: accompagnement vers l'emploi, accès à la santé et aux soins, accès aux services, accès à un logement décent, accès à une offre culturelle et patrimoniale de qualité. Par-dessus tout, des actions en matière d'enseignement et de consolidation de l'offre de formation se profilent comme des axes d'intervention prioritaires et indispensables dans un contexte où le paysage de l'enseignement et de la formation est en questionnement (pacte d'excellence, mise en place des bassins Enseignement Qualifiant - Emploi - Formation, décret paysage pour l'enseignement supérieur). Nous retenons, à cet égard, l'implication forte de ces acteurs dans la dynamique des ateliers prospectifs mis en place et pensons le terreau fertile à un dialogue constructif avec les nouvelles instances qui se sont mobilisées et ont témoigné de leur ouverture à des demandes et projets qui émergeront du projet de territoire. C'est pourquoi nous avons identifié certains de ces acteurs dans les fiches-actions que nous présentons ci-dessous.

Dans une perspective stratégique, nous retenons aussi l'implication transversale des acteurs français dans les ateliers et la mise en évidence de pistes de collaboration dans une série de secteurs, singulièrement la formation professionnelle, la santé, les routes touristiques et culturelles.

Ce volet stratégique se décline en trois axes d'intervention prioritaires :

- 2.1. Développement des filières de formation et des dispositifs d'accompagnement et de transition vers l'emploi
- 2.2. Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement
- 2.3. Valorisation de la culture et du patrimoine.

Il reprend, en les reclassant et en les intégrant, les actions et projets formulés lors des ateliers suivants:

- TransitionS vers l'emploi.
- Bien et mieux vieillir en ESEM.
- Entre Sports et Moteurs (pour le volet formation).
- 7 communes, 7 arts, c'est partout.

Comme les axes ne sont pas totalement étanches, on évoquera aussi des liens à faire avec l'autre volet du projet de territoire, singulièrement les articulations avec les filières économiques prioritaires (axes 1.1 et 1.2) et la mobilité. Ces liens constituent une condition indispensable de réussite pour rencontrer les autres priorités de ce projet de territoire.



PRO TÈ IN





3.1 Axe 2.1 – Développement des filières de formation et des dispositifs d'accompagnement et de transition vers l'emploi

En termes de vision, le futur souhaitable pour l'arrondissement est formulé comme suit :

« La culture, la formation et l'éducation au service de l'emploi et de la cohésion sociale ».

L'emploi est donc présenté comme un objectif incontournable à associer aux actions qui se mettent en œuvre en matière d'enseignement, d'insertion et même de culture. On rappellera, dans ce préambule, que l'absence de perspectives d'emploi constitue, dans cet arrondissement un facteur considéré comme contribuant à la fuite des classes moyennes vers d'autres parties de Wallonie ou de Bruxelles et ce, malgré un enseignement secondaire de qualité. L'absence de pôles d'enseignement supérieur ainsi que la nécessité de se déplacer vers Namur, Charleroi, Mons ou Bruxelles contribuent aussi à ce phénomène.

Pour une large part de la population de l'ESEM, l'insertion sociale passe par l'emploi. Cela nécessite :

- que l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle soient en adéquation avec la demande locale des filières professionnelles, voire anticipe ces demandes en termes de savoir et savoir-faire ;
- que les personnes formées soient en capacité à accéder, puis à s'intégrer au milieu professionnel (savoir-être), ce qui est favorisé par un coaching suffisant (faute de quoi les personnes engagées dans un parcours d'insertion risquent de perdre tout le bénéfice des acquis engrangés).

Pour une large part de la population, le constat est également que le « décrochage » d'une filière menant vers l'emploi et l'emploi local s'opère dès l'école et assez tôt dans le parcours scolaire, puis continue dans les moments de transition, ces moments où les parcours doivent s'articuler et, précisément, « coïncident » un peu. C'est la raison pour laquelle les travaux d'atelier ont porté sur la notion de « transitions vers l'emploi ».

Dans ce schéma, le rôle de la culture a été pointé comme essentiel. Au sein de l'arrondissement, il a été mis en évidence deux enjeux fondamentaux et apparemment à l'opposé l'un de l'autre :

- travailler l'ouverture au monde, à l'autre et aux langues: condition par ailleurs essentielle pour un territoire dont les ambitions touristiques sont affirmées;
- soulager et soigner, par la culture, les populations fragilisées sur un plan social, psychologique, physique dont le diagnostic a mis en évidence qu'elles étaient plus nombreuses au sein de l'arrondissement et nécessitaient de l'innovation sociale, du décroisement, de la mixité.

On soulignera encore que le présent axe identifie clairement quatre « filières de formation » prioritaires pour l'arrondissement qui doivent impérativement faire l'objet d'un suivi par les opérateurs dédiés :

- les métiers de la mobilité;
- les métiers de l'aide et du soin à la personne;
- les métiers de valorisation des ressources naturelles;
- les métiers pédagogiques.

Chacune de ces filières est prise dans sa dimension traditionnelle (compétences de base) mais aussi, et surtout, dans son potentiel d'innovation (métiers à valeur ajoutée).



Transitions, décroisement, innovation sociale sont autant de mots-clés qui alimentent les actions proposées dans le cadre de cet axe de travail.



Action 2.1.1. Soutien et élargissement de la Plateforme intersectorielle de l'ESEM			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Plateforme intersectorielle ESEM	- Tissu associatif - Provinces - ONE - GECO - Communes - FRW - [...] => voir site	- Fonds social européen? - A identifier

Raison d'être

Cette structure multisectorielle de l'insertion est effective et s'est dite disponible au titre d'appui au maillage des acteurs de l'insertion au sein du territoire (12 communes). Elle peut s'investir autour de 4 axes de travail dont le logement, la santé et l'insertion socioprofessionnelle. Elle questionne aussi l'évolution de notre société (une autre société « autrement »). La plateforme souhaite contribuer à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants du Sud de l'Entre Sambre et Meuse. (<http://www.plateforme-esem.be>).

Objectif

Responsabiliser une structure d'appui aux objectifs et projets territoriaux en matière d'emploi et d'insertion.

Mode opératoire proposé

Les membres de la plateforme organisent son fonctionnement en deux niveaux d'action :

- Un Comité de pilotage qui est le lieu où se construit une vision collective du territoire. C'est là que se définissent les lignes directrices, les priorités et le soutien aux actions de la plateforme. Dans sa composition, ce comité veille à assurer une diversité des secteurs d'activités représentés en son sein.
- Les groupes de travail qui prennent en charge l'organisation d'événements thématiques, la réalisation d'actions concrètes, la mobilisation des ressources locales et la recherche de subventions, en relation avec les priorités identifiées collectivement.

Il est attendu, ici, que cet acteur soit l'opérateur référent pour l'axe 2.1. du projet de territoire.

Réalisations attendues

- Analyse et appropriation du projet de territoire de l'arrondissement est, plus précisément de l'axe 2.1.
- Relais et portage des projets.
- Connexions avec la France (à terme).

Echelle territoriale

Entre-Sambre-et-Meuse (arrondissement + botte).



Action 2.1.2. Ouverture d'une section pédagogique à Couvin			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Pôle académique Namur	- Communes - BEP	- ARES - Pôle (Hautes écoles) - [...]

Raison d'être

Le projet de recréation d'une filière pédagogique à Couvin a été remis sur les rails avec l'intérêt de deux hautes écoles namuroises (A. Jaquard et Henallux). Une enquête a été diligentée par le BEP auprès des parents et des étudiants afin de sonder leur intérêt éventuel à participer à une première année de formation dans une antenne qui serait mise en place à Couvin. Près de 1.000 étudiants et parents ont répondu. Les résultats ont convaincu les deux écoles de poursuivre la démarche sur la base d'un intérêt positif exprimé par une trentaine d'étudiants potentiels. Un dossier a été déposé à l'ARES. Le processus est actuellement impacté par des avis négatifs au niveau de l'ARES, mais n'enlève rien à la pertinence de l'action au vu des avis exprimés dans les ateliers et à la nécessité de recréer des perspectives de formations adaptées aux attentes du territoire.

Objectif

Offrir des perspectives de formation supérieure au sein du territoire.

Mode opératoire proposé

Le processus actuel s'appuie sur les procédures en place au niveau de l'ARES. Une voie alternative est proposée (voir action C.) en cas d'échec.

Réalisations attendues

- Ouverture d'une première année de Baccalauréat « section pédagogique »: lieu équipe, heures de formation, lieux de stages, ...
- Re-crédation d'une filière pédagogique au sein de l'arrondissement.

Echelle territoriale

Entre-Sambre-et-Meuse.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Voir action C.



Action 2.1.3. Laboratoire des apprentissage(s) innovant(s) (LAI)			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (2 ans)	Hautes écoles ou hubs créatifs?	- BEP - Pôle académique - Communes (Couvin) - Ecoles de l'arrondissement - FCW, asbl FORSUD - FOREm	- A identifier (Creative Wallonia?)

Raison d'être

A côté du projet de section pédagogique de Couvin, les ateliers ont identifié un besoin de renouvellement des modes d'apprentissage focalisés sur la capacité d'apprendre et de transmettre ont été évoqués au cours des ateliers des modules qui permettent aux apprenants et aux travailleurs de s'adapter, d'apprendre à intégrer des nouvelles compétences ou de nouveaux métiers en s'appuyant sur des socles et techniques transversaux que les entrepreneurs recherchent. L'action paraît d'autant plus nécessaire que la numérisation impacte surtout les tâches automatisables.

Ceci plaide pour l'apprentissage des techniques de la créativité, le passage d'un mode mental automatique au mode mental adaptatif: techniques de questionnement, de génération d'idées, dont tout le monde ne dispose pas ou plus naturellement. L'arrondissement pourrait être un territoire pilote en pédagogie différenciée, en commençant par la formation des instituteurs/trices.

Objectif

Installer un ou plusieurs « produits » d'apprentissage différencié dans l'arrondissement en valorisant les techniques innovantes, les méthodes innovantes et les nouvelles technologies.

Mode opératoire proposé

Très concrètement, une ou plusieurs formations-pilotes pourrait être portée et développée dans l'arrondissement, par exemple par les hubs créatifs (TRAKK et Bubble Hub) en partenariat avec le FORE, les Hautes Ecoles et l'Université.

Il s'agirait ensuite de les déployer dans toutes les formations techniques, qualifiantes, voire le maternel et le primaire qui ont été identifiés comme publics-cibles prioritaires. Il a été proposé de s'appuyer sur les élus pour désigner un/une instituteur/trice pour entrer dans le programme (ou une classe). Les études d'instituteurs/trices vont passer à cinq ans.

Réalisations attendues

- Développement de modules de formation et de méthodes innovantes, notamment en formation continue, centrées sur l'apprentissage et la pédagogie.
- Formation des formateurs, des enseignant(e)s, des instituteurs / traces.

L'ensemble pourrait également se déployer à Couvin.



PRO TÈ IN



Echelle territoriale

Arrondissement.



Action 2.1.4. Développement de formations dans les quatre filières identifiées

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Instances EFEQ et pôle de synergies entre les deux bassins	- Plateforme intersectorielle - BEP - Secteur de l'insertion - Pôle académique - GECO et entreprises	- FSE (?) - Via les bassins - ...

Raison d'être

Le projet de territoire a identifié quatre filières larges et porteuses de perspectives pour les acteurs du territoire :

- les métiers de la mobilité;
- les métiers de l'aide et du soin à la personne;
- les métiers de valorisation des ressources naturelles;
- les métiers pédagogiques.

Il est attendu que ces filières fassent l'objet d'une consolidation en termes d'offre et de perspectives d'emploi à court et moyen terme pour répondre à la nécessité de création d'activités et d'emplois.

Objectif

Offrir des perspectives de formation et d'emplois porteuses aux habitants de l'ESEM.

Mode opératoire proposé

Il est proposé de s'appuyer sur les instances EFEQ qui peuvent appuyer une démarche d'études sectorielles dans une logique conjointe, avec diagnostic, analyse et volet prospectif. L'arrondissement (et l'ESEM) étant partagés entre deux instances EFE, la question de l'intégration des demandes en termes de besoins de formation ou d'analyse doit être abordée. Les thèmes évoqués ci-dessus doivent être affinés et calibrés aux besoins des entreprises et aux formations déjà existantes au sein de l'arrondissement.

Les moyens humains des instances sont assez limités, mais certains subsides, notamment en termes de formation, peuvent être mobilisés.

Réalisations attendues

- Etudes et diagnostics relatifs aux filières qualifiantes proposées.
- Consolidation de l'offre de formation, de stages, de projets de recherche.
- Formations en décentralisation au sein de l'arrondissement.

Echelle territoriale

ESEM (12 communes).



Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

A titre d'exemple, pour la filière des ressources naturelles, comme ce qui se fait en province de Luxembourg pour le chanvre, une ou plusieurs filières végétales ou minérales présentes dans l'arrondissement pourrai(en)t faire l'objet d'un travail de réflexion et d'anticipation afin de développer un projet global de développement et de valorisation des ressources naturelles: diagnostic, pistes de valorisation, développement de formation d'avenir. Des déclinaisons comme la valorisation des pigments, des essences, de la germinothérapie, du maraîchage sont évoquées en réunion, avec des possibilités de développement d'emplois à la fois peu qualifiés et très qualifiés.

Voir aussi le volet 1 de ce projet de territoire (en particulier l'axe 2 et le projet de création d'un Espace Test Maraîcher).

Voir aussi l'action « 5 » ci-dessous.



Action 2.1.5. Consolidation de l'offre de préformation et de formation dans le domaine des métiers de la mobilité			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	A identifier (bassins EFEQ?)	- Sections mécaniques des écoles de l'ESEM - Mobilesem - Gestionnaires des infrastructures - FOREm - Centres de compétences - IFAPME - EDUCAM	- Gouvernement wallon - Interreg?

Raison d'être

Cette action est étroitement liée à la précédente, mais aussi à la volonté de positionner le territoire comme un pôle « mécamobilité ». Les métiers autour de la thématique sont très nombreux et peuvent faire l'objet d'innovations et de modules attractifs pour les jeunes de l'arrondissement: commissaire de course, métiers du paddock, etc.

Par ailleurs, il apparaît que les enseignants sont demandeurs de places de stages: il y a beaucoup de demande de jeunes pour un très faible retour d'offres des entreprises dans le secteur.

Objectif

Consolider et élargir une offre de formation qualifiante attractive pour les jeunes de l'arrondissement et articulée au projet du territoire positionné sur la thématique de la mobilité et des sports moteurs.

Mode opératoire proposé

La première étape pourrait être de rassembler les acteurs concernés autour d'une table de réflexion: gestionnaires d'infrastructures, garages et concessionnaires, directeurs des sections mécaniques des écoles du territoire, centres de compétence.

L'étape suivante serait de proposer le développement et l'expérimentation de trois ou quatre modules innovants afin de valider qu'ils peuvent susciter des vocations.

Sur cette base, une offre pourra progressivement se consolider.

Le projet peut faire l'objet d'une demande de subside facultatif en partenariat avec les acteurs. Projet innovant de pré-formation à soumettre aux cabinets. Il doit cependant être porté par un acteur volontariste.



Réalisations attendues

- Inventaire et réunion des acteurs.
- Proposition de formations.
- Mise à dispositions de stages et de modules pratiques sur les circuits.
- Partenariats inter-écoles et avec les gestionnaires d'infrastructures.
- [...]

Echelle territoriale

Transfrontalière, incluant Regniowez et les potentiels de formations importants, notamment à Charleville.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Lien avec le Mobility Lab évoqué dans le cadre de l'axe 1.

Dans un autre registre, les ateliers ont permis d'évoquer l'idée d'un garage solidaire, sorte de repair-café consacré à la réparation des véhicules en seconde main. Mobilesem pourrait en faire un maillon de son activité (scooters électriques, etc.) car il n'a pas le métier d'entretien en interne. Ce type de projet doit se faire en bon entente avec les acteurs du marché afin de ne pas générer une concurrence déloyale.



Action 2.1.6. Cadastre des besoins des employeurs en matière de formation			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	GECO & UCM	- Bassins EFEQ - FOREm - BEP - Communes	- Fonds propres (?)

Raison d'être

Dans le cadre d'une réflexion élargie sur les besoins en stages et en compétences, l'arrondissement pourrait procéder à un inventaire des attentes des employeurs en termes de formation à un horizon de 3 à 5 ans, afin d'orienter les actions qui peuvent être mises en place par les opérateurs. Ceci s'avère pertinent dans une perspective de vieillissement des travailleurs et de renouvellement des cadres. On soulignera aussi qu'un nouveau pacte emploi formation attendu en 2017 en Wallonie, avec une attente forte sur les places de stages: 10.000 jeunes devront pouvoir accéder à ces stages.

Objectif

Anticiper et répondre aux besoins de compétences des entreprises de l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

Réalisation d'une enquête conjointe UCM-GECO auprès des employeurs de l'arrondissement. Cette enquête doit déboucher sur des recommandations en termes d'organisation de la formation au sein de l'arrondissement, mais aussi apporter des pistes de travail concrètes en termes de mise à disposition de stages.

Réalisations attendues

- Questionnaire en ligne.
- Analyse et publication des réponses.
- Recommandations pour l'offre de formation à développer.

Echelle territoriale

Arrondissement ou ESEM.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Voir l'action ci-dessous en matière de tutorat.



Action 2.1.7. Réseau de transfert de savoirs			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 ans)	Centres culturels Réseau lecture publique	Ecoles Tissu associatif Aînés FCW	Province (?)

Raison d'être

A plusieurs reprises, les ateliers ont mis en évidence le potentiel représenté par les aînés pour soutenir une série d'actions à destination des plus jeunes. Parallèlement, un besoin en apprentissages de base hors cadre scolaire a également été identifié. En s'inspirant de l'action « Bouillons de cultures », qui organisait des stages pour enfants centrés sur l'apprentissage des langues, une initiative similaire pourrait être portée pour organiser des stages ou actions d'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de la littérature, etc.

Objectif

- Renouveler et revisiter les outils d'apprentissage de la lecture en mobilisant les savoirs des aînés et en s'appuyant sur les outils existants.

Mode opératoire proposé

- S'inspirer de l'action « bouillons de culture » pour mettre en place un réseau qui pourrait prendre le nom de « bouillon de lectures et de savoirs ».

Réalisations attendues

- Stages et actions de formations des plus jeunes par les aînés en valorisant le tissu associatif et culturel existant.
- Projets d'alphabétisation innovants dans les écoles et les centres culturels.

Echelle territoriale.

Arrondissement.



Action 2.1.8. Professionnalisation de l'orientation socioprofessionnelle au sein de l'arrondissement			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Bassins EFEQ	- Communes et CPAS - Ecoles - FOREm - Cité des métiers	- FSE?

Raison d'être

L'analyse a montré que le « fléchage » de l'école vers l'emploi et la formation est largement perfectible. Il est essentiel de donner un message porteur aux élèves et étudiants de l'arrondissement, selon lequel « mon territoire est porteur de mon avenir ». De fait, si le territoire est en capacité d'offrir des perspectives d'emploi porteuses dans les filières de formation qui ne sont pas des impasses (ou tout au moins des orientations un peu vaines dans le parcours professionnel), la culture peut changer. Les balises proposées sur les quatre secteurs présentés dans ce plan d'action peuvent être communiquées vers les écoles et concertées avec les employeurs.

Objectif

Orienter positivement les jeunes de l'arrondissement vers des filières porteuses pour le territoire (et portées par le territoire).

Mode opératoire proposé

L'action doit être prise en charge par les bassins en partenariat avec écoles, communes et CPAS pour dans un premier temps organiser l'offre et le fléchage. Par la suite un appui sur la cité des métiers (fléchage), une articulation aux métiers d'avenir (<https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/metiers-d-avenir-secteurs.html>), etc. doivent être organisés.

Réalisations attendues

- Contractualisation avec le FOREm et les deux bassins sur les choix de formation portés par le territoire.
- Travail de promotion et de diffusion vers les jeunes et les employeurs en termes de connaissance de l'offre de formation.
- Communication directe vers les écoles (via les sections directement concernées, pas forcément les directeurs).

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action appuie les choix effectués en matière de filières de formation.



Action 2.1.9. Faire de Magnetic Valley un incubateur de vocations et de projets scientifiques			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Magnetic Valley	- Commune Viroinval - BEP	- Fonds propres

Raison d'être

Magnetic Valley acteur scientifique de pointe présent dans le territoire, a été identifié comme une ressource à connecter au projet de territoire. Parmi les idées développées: appuyer l'ouverture d'esprit des jeunes, donner le goût à la science que ce soit sous forme de stages, d'un programme de partenariat avec les « jeunesses scientifiques (structure à Gedinne, <http://www.jsb.be>), ... Un acteur a également parlé d'un incubateur de projets scientifiques à vocation économique. L'action de Magnetic Valley permet de nombreuses connexions vers des projets d'envergure: recherche polaire, Galiléo, ... L'exemple de Redu et du pôle spatial montre par ailleurs que le développement de ce type de spécialisation en milieu rural est possible.

Objectif

Valoriser la présence d'un acteur scientifique de pointe au sein du territoire et connecter ses recherches au développement des potentialités socio-économiques de ses habitants.

Mode opératoire proposé

A définir. Des fonds sont disponibles pour connecter le centre de recherche et la société au sein de la structure. Il s'agit de la rendre accessible au plus grand nombre, en donnant l'envie par le choix des thèmes.

La première étape serait d'ouvrir un dialogue avec la structure qui n'a pas participé aux ateliers. La commune de Viroinval peut assurer un rôle d'intermédiaire.

Réalisations attendues

A définir en fonction de l'orientation donnée à l'action: journées découvertes, stages, projet de vulgarisation avec les écoles, ... A définir également sur base des actions déjà menées.

Echelle territoriale

Arrondissement.



Action 2.1.10. Salon des métiers			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (2 ans)	Commune de Walcourt	- Ecoles - Employeurs - Structures de formation	- A envisager dans le cadre existant

Raison d'être

La commune de Walcourt organise, en partenariat avec une série d'écoles secondaires techniques et professionnelles de la Province, un salon destiné à orienter les élèves de 5e et 6e primaire vers leurs études secondaires. Cette découverte des métiers est bien accueillie et permet des choix « éclairés ». Le public participant est assez large (1.500 enfants sur une semaine).

Des pistes ont été évoquées pour élargir cette action:

- Appuyer un fléchage particulier vers les écoles et métiers liés aux choix posés par ce projet de territoire.
- Organiser ce salon dans une optique plus large avec un partenaire français.

Objectif

Mieux orienter les choix professionnels des élèves de l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

L'action peut être l'occasion de premières rencontres pour traduire concrètement le choix du territoire sur les filières de formation dédiées, par exemple par un label spécifique du type « porteur d'avenir dans l'arrondissement ».

Réalisations attendues

- Fléchage des écoles de formations porteuses en lien avec les 4 filières de formation sélectionnées (dans une visée large).
- Le prochain salon a lieu en 2018.

Echelle territoriale

Arrondissement (et plus largement Province de Namur).



Action 2.1.11. Programme de remobilisation des référents sociaux			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (2 ans)	A identifier: opérateur de type PLI Pôle emploi ou FOREm? Plateforme intersectorielle?	- Département des Ardennes (RSA) - Communes et CPAS - Bassins EFEQ - MIRESEM	- Interreg ?

Raison d'être

Les ateliers ont identifié un besoin commun franco-belge en matière de partage de pratiques, de questionnements partagés et d'innovation dans le domaine de l'accompagnement social des personnes, que ce soit vers l'emploi, mais aussi en termes de formation, de logement, d'insertion. L'idée est de développer une action conjointe afin, notamment, d'anticiper l'ouverture plus large de la frontière et la rencontre des besoins communs aux personnes et aux entreprises concernées. En France comme en Belgique, l'accompagnement devient une obligation induite par les structures comme l'ONEM ou Pôle Emploi. En France, cet accompagnement est externalisé.

Objectif

Mutualiser les moyens dans le secteur de l'accompagnement social et socioprofessionnel des publics de l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

A affiner. Une première étape serait d'organiser une rencontre transfrontalière des acteurs concernés (via la Plateforme) et de partager les expériences et le jeu d'acteur.

Une deuxième étape serait l'identification de nouveaux projets (innovation en matière d'accompagnement vers emploi).

Réalisations attendues

- Réunion(s) d'échanges.
- Analyse des profils d'offre et de demande d'emploi.
- A terme, projet Interreg centrés sur des formations, des outils communs, etc.

Echelle territoriale

Transfrontalier.



3.2 Axe 2.2 – Mise à niveau et innovations rurales dans l'accès aux services, aux soins et au logement

En termes de vision, le futur souhaitable pour l'arrondissement est formulé comme suit :

« En 2025, le territoire a investi dans le bien et mieux vieillir en partenariat avec les opérateurs de la santé, des services à domicile, de la culture de l'économie et des loisirs. »

Cette finalité, formulée dans le cadre d'une réflexion sur le vieillissement et l'accès aux services et aux soins, s'est élargie à travers la dernière séquence d'ateliers à la thématique du logement et aux enjeux de l'organisation des services au sens large dans un arrondissement rural comme l'ESEM.

Le renforcement de l'attractivité du territoire passe par un investissement vers les aînés, vers les plus précarisés, vers les ménages isolés. Comme l'a montré le diagnostic, le territoire souffre d'un sous-équipement en matière de services aux personnes et d'infrastructures de soins, alors qu'une demande existe et que des compétences peuvent être valorisées. Ceci explique l'effort proposé en matière de formation professionnelles dans les métiers de l'aide à la personne (cf. Axe 2.1. de ce projet de territoire).

Le territoire pâtit aussi d'un bâti vieillissant etc comme on l'a vu par ailleurs, connaît un enjeu de mobilité prépondérant: Mobilesem signale par exemple que 6 appels sur 10 concernent des personnes isolées et/ou précaires pour des trajets à caractère médico-social. Sans avoir anticipé ce rôle ce centre d'appel, qui répond aux habitants de l'arrondissement de Philippeville, est devenu un filet de sécurité pour les plus précarisés, majoritairement parmi les aînés.

Comme le soulignait la vision, le vieillissement de la population, tangible dans l'arrondissement par l'installation de publics extérieurs dans leurs secondes résidences, est aussi une opportunité. Il signifie aussi que de nombreuses personnes sont des usagers potentiels des atouts offerts par le territoire en matière d'offre culturelle, commerciale, de services et plus généralement de qualité de vie.

Le fil rouge de cet axe stratégique est la recherche de l'innovation en milieu rural au profit de services plus performants à l'attention des habitants de l'arrondissement, notamment les seniors.

L'axe vise également à mobiliser un certain nombre d'acteurs et opérateurs dans des logiques de restauration des liens sociaux et de proximité, à travers des projets fondés sur l'échange, le partage des ressources, la valorisation des tissus locaux.



Action 2.2.1. Réseau Villes amies des aînés			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Province	- Communes - ADMR - AGRF - ...	- Province - Région - Interreg (à terme)

Raison d'être

La Province de Namur souhaite s'inscrire dans la dynamique du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)²². Cette association, affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé, promeut la démarche Villes Amies des plus âgés (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme. Elle promeut des mesures d'aménagement urbain, de mobilité, de développement du lien social, de logement.

L'arrondissement présente, à cet égard, un profil rural et des problématiques particulières qui le rendent pertinent pour accueillir des expériences pilotes de mise en pratique des actions promues par ce réseau, avec l'enjeu particulier de les activer dans des espaces ruraux.

Objectif

Favoriser une organisation du territoire et de l'espace public favorables aux personnes âgées.

Mode opératoire proposé

Dans un premier temps, en partenariat avec la Province et la Fondation Chimay-Wartheoise, l'expérience pourrait être présentée et mise en débat au sein de l'arrondissement sous la forme d'une conférence ou d'une journée d'étude.

Dans un second temps, sur base notamment des propositions figurant ci-dessous dans le plan d'action, un débat pourrait se mettre en place via les communes et notamment les conseils consultatifs des aînés qui se verraient revitalisés et donneraient à la démarche une dynamique participative. Sur cette base, des projets concrets pourraient être développés.

Soulignons que l'adhésion formelle au réseau implique la mise en place d'un protocole particulier qu'il reviendra à la Province de préciser, notamment en termes d'implication des communes.

Réalisations attendues

Dans un premier temps :

- Présentation du concept et du réseau dans une ou plusieurs communes.
- Mise en débat au niveau des conseils consultatifs.
- Adhésion à la démarche (commune par commune ou au niveau de l'arrondissement).

²² <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>



Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Les représentants des communes françaises ont témoigné de problématiques similaires. A terme, la démarche pourrait donc déboucher sur un développement transfrontalier.



Action 2.2.2. Telepronam			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Province	- Communes - ADMR et services d'aide à domicile - AGRD	- Province - Redevance

Raison d'être

Télépronam est un service de télévigilance destiné à assurer la sécurité à domicile des personnes dans leur environnement habituel, 24 heures sur 24. La sécurité des personnes est assurée par un système d'alarme téléphonique lors d'urgences médico-sociales ou lors d'incidents fortuits.

Ce projet pourrait gagner à s'appuyer sur le développement d'une communauté d'aidants, de bénévoles, voire de bénéficiaires reliés entre eux par un outil numérique, par le développement de formations, permettant d'assurer la performance et la pénétration de ce service dans l'ensemble du monde rural.

Objectif

Déployer un service de vigilance médicale accessible à tous dans l'ensemble de l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

Cette action passe par une optimisation des relations avec les médecins impliqués et les aidants à domicile. Lors d'une expérience pilote, une série d'obstacles ont été rencontrés dans la mise en œuvre de ce projet, notamment dans l'implication des acteurs. Le rôle, au plan local, des pharmaciens, est important pour assurer l'appropriation des outils par les bénéficiaires. L'action soulève aussi la question du coût reporté sur les usagers, notamment ceux qui sont les plus éloignés (paiement sous forme d'abonnement ou de redevance).

La première étape serait donc de rassembler à nouveau les acteurs pour définir les conditions de succès du déploiement du dispositif et, dans un second temps, intéresser les communes concernées. Elle passe ensuite par l'identification et la mobilisation de personnes proches (aidants) pour intervenir en cas d'urgence.

Réalisations attendues

- Déploiement du système (émetteurs installés chez les particuliers.
- Identification de bénéficiaires et d'aidants proches.

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Voir ci-dessous l'action relative à l'équipement numérique.



Action 2.2.3. Soutien à l'habitat intergénérationnel et projet de démonstration

Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	BEP (à confirmer)	- Commune de Doische - Architectes - MUAP - Province - Habitat et participation	- DGO4 (énergie) - Partenariats avec les maîtres d'ouvrage - Province - Communes - Sociétés de logement social

Raison d'être

Dans une optique préférentielle de **maintien à domicile**, exprimée au niveau régional notamment par la mise en place d'une assurance dépendance, des solutions nouvelles doivent être mise en œuvre pour faciliter l'évolution de l'habitat dans le temps et l'aménagement de maisons ou appartements qui, en milieu rural, peuvent s'adapter à l'évolution des familles et à leur vieillissement.

Objectif

Favoriser l'émergence de projets de construction et de rénovation adaptés aux projets intergénérationnels et / ou au vieillissement de la population.

Mode opératoire proposé

Parmi un certain nombre d'options envisagées, les ateliers ont retenu l'idée de travailler par l'exemple en développant un projet-pilote. Un bâtiment de Doische et un projet architectural en cours s'y prêtent particulièrement bien et pourrait en concrétiser un projet de démonstration.

Sur cette base, une action plus large de sensibilisation et d'appel à projet pourrait être lancée avec le soutien du SPW (DGO4, par exemple).

Réalisations attendues

Dans l'immédiat:

- Un concours d'architecture.
- La réalisation d'un ou plusieurs bâtiments témoins à Matagne.
- La promotion de cette bonne pratique.

Echelle territoriale

- Commune de Doische (à titre-pilote).
- Autres communes de l'arrondissement intéressées.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Ce type de mesure doit rencontrer des obstacles, notamment, en termes de reconnaissance administrative et juridique du statut de cohabitant, d'accès aux droits sociaux. Le Gouvernement wallon et le fédéral peuvent être mobilisés sur cette question d'habitat partagé.



Des expériences novatrices en France ont été évoquées visant à présenter, dans un container (Fourmies), une série d'expériences novatrices articulant enjeux générationnels et nouvelles technologies. **L'idée d'un *living lab* intergénérationnel, présentant des expériences novatrices a été associée à cet idée. La Fondation Chimay-Wartoise est intéressée par ce type d'approfondissement.**

Le projet peut par ailleurs mobiliser des entrepreneurs wallons ou de l'arrondissement actifs dans le développement et la construction de nouveaux types d'habitats et / ou d'innovations destinées à adapter le logement. Ce sont des partenaires potentiels.



Action 2.2.4. Réseau innovant « vieillissement et handicap »			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (2 ans)	Fondation Chimay-Wartoise / a.s.b.l.	- Province - Structures concernées	- A identifier

Raison d'être

S'il fait face à un déficit en termes de structures d'accueil de jour, l'arrondissement est très dense en termes d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées (près d'une vingtaine de structures). Ces structures, par ailleurs pourvoyeuses de nombreux emplois, font également face au vieillissement de leurs publics (pic générationnel). Cette situation appelle des innovations et le développement de nouveaux services permettant de prendre en charge, d'innover, de développer des projets intergénérationnels pour rencontrer cette problématique.

Objectif

Anticiper et prendre en charge les effets du vieillissement dans les structures en charge de l'accueil des personnes handicapées.

Mode opératoire proposé

Il est proposé de réunir les gestionnaires d'institutions pour personnes handicapées (centres de jour et hébergement) pour écouter leurs besoins et voir ce qui peut être fait ensemble. Un réseau existe qui peut être valorisé. Il met autour de la table, une fois par an, les institutions concernés et les écoles secondaires - sections éducation - avec l'objectif de proposer aux résidents des institutions un parcours d'atelier de sports adaptés et d'activités créatives (ce sont des journées « poire qui roule »). L'objectif est le décroisement des personnes handicapées, mais aussi des structures et des générations. Accessoirement, la mise en situation permet aux jeunes de confirmer leur volonté de travailler dans ce secteur (au-delà du stage). Ce mode opératoire pourrait être reproduit avec comme objet de débat la question du vieillissement.

Réalisations attendues

- Réunion du réseau.
- Identification des besoins spécifiques liés au vieillissement.
- Formulation collective de besoins (conférences, activités, services, infrastructures).

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement ou lien avec les autres actions

L'Albatros a développé un projet de ferme dans une logique innovante avec les Ateliers de Tromcourt (<http://www.atelierdetromcourt.be>) en partenariat avec la fondation Chimay-Wartoise.



Action 2.2.5. Système intégré de soins en milieu médical (SISM)			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Long terme (5 à 6 ans)	A identifier (Fédération des maisons médicales, mutuelles?)	- Province - AGRF - Mutualités - Région - Fondation Chimay-Wartoise	- A identifier (subside régional pour projet de démonstration?)

Raison d'être

Pour répondre à la pénurie de médecins généralistes attendue et constatée dans l'arrondissement (comme dans d'autres espaces ruraux), il faut trouver des solutions alternatives d'organisation de la médecine de proximité. Parmi ces solutions, la piste des maisons médicales est intéressante même si elle nécessite un changement culturel à la fois au niveau des praticiens et des usagers.

L'hypothèse développée ici, à questionner dans un horizon un peu plus lointain, est que le modèle des maisons médicales peut être élargi à d'autres services centrés sur la personne dans une optique intégrée: **santé physique, de santé mentale de de santé sociale**. Cette piste a été considérée comme particulièrement porteuse et innovante, une grande partie des usagers témoignant de besoins cumulés dans les trois dimensions précitées.

Objectif

Proposer une offre de soins intégrée centrée sur les besoins de la personne en un ou plusieurs lieux spécifiques.

Mode opératoire proposé

L'hypothèse de travail doit être mûrie et concertée avec plusieurs acteurs. La première étape doit donc être une concertation que la Province, les mutuelles ou encore l'AGRF pourrait porter. Une structure représentant les maisons médicales pourrait également être sollicitée.

Réalisations attendues

A ce stade, étude de faisabilité de l'idée et sondage de l'intérêt des acteurs du territoire. Le modèle inspirant ce projet est celui du service de soins intégrés à domicile (voir par exemple: <http://www.sisdilux.be>).

Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette idée rejoint la piste d'une plateforme de téléservices, notamment dans le secteur médical, qui peut se révéler complémentaire.



Action 2.2.6. Seniors actifs en ESEM (programme mobilisateur)			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	Communes	- Communes - Tissu associatif - Centres culturels - UCM, GECO	- A identifier (via le réseau VADA?)

Raison d'être

Cette action considère que les aînés présents sur le territoire pourraient être davantage mobilisés pour leur potentiel et leurs apports aux besoins des communes et des habitants. Une génération assez large de 3x20 actifs ont une expérience professionnelle à partager, du temps à donner, des idées venues d'ailleurs (notamment ceux qui s'installent dans l'arrondissement après avoir vécu en ville). Ces publics sont par ailleurs assez actifs dans les actions mises en place dans le cadre d'un PCDR, d'un projet culturel ou encore dans des projets d'agriculture sociale. Les pistes de mobilisation de ces compétences sont nombreuses. Les communes qui vont bien gérer le vieillissement seront des communes plus attractives pour d'autres profils dynamiques.

La Fondation pour les générations futures a élaboré un référentiel pour les seniors qui mettait en évidence la nécessité de désigner un référent « aînés » dans chaque commune, qui travaillerait à un cadastre, à une identification des publics-cibles concernés, à une consultation en termes de besoins, notamment pour aider les personnes concernées à utiliser ce référentiel.

Ces deux pistes peuvent se rejoindre sous la forme d'un programme mobilisateur des aînés dans l'ESEM, afin de dépasser ce qui a été décrit comme une idée assez (trop?) occupationnelle envers les aînés. L'idée n'est pas d'imposer, mais de consulter, en vue de s'assurer que la thématique « bien vieillir » soit bien comprise et perçue comme transversale par tous les opérateurs communaux.

Objectif

Mobiliser positivement les aînés présents dans l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

- Désigner, dans chaque commune, un ou une référent « Seniors » chargé d'écouter les besoins et d'inventorier les potentiels.
- Recenser également les besoins des seniors dans les entreprises et les messages des entreprises par rapport aux seniors (besoins spécifiques, pénuries, potentiels de coaching ou de tutorat).
- Envisager un label « seniors actifs » attribué à certaines activités.

Réalisations attendues

- Dans un premier temps, désignation de référent et cadastre des potentialités existantes.
- Dans un second temps, projets mobilisateurs des seniors au service du territoire et des besoins des habitants.



Echelle territoriale

Arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Une question pourrait être approfondie par l'UCM ou le GECO: quelle est la tension générée par le vieillissement des travailleurs et des chefs d'entreprise. Une étude de l'UCL sur le rapport entre vieillissement et force de travail a été réalisée sur ce sujet (http://www.regards-economiques.be/index.php?option=com_reco&view=article&cid=141).

L'action est aussi à mettre en rapport avec l'axe 2.1. relatif à la formation professionnelle. Il a par ailleurs été indiqué que le projet d'Université du troisième âge (UTAN) notamment basé à Couvin était à la recherche d'un nouveau souffle.

Les ateliers ont également évoqué la nécessité de redynamiser et revisiter le concept des maisons communautaires, notamment avec l'ADMR qui a commencé à mutualiser une série de services (et de ressources) au service de ces structures.



Action 2.2.7. Prévention et surveillance Radon			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Agence fédérale de contrôle nucléaire	- Communes concernées - Province	- Fédéral (AFCN) - Province

Raison d'être

Certaines communes du territoire sont particulièrement sensibles à la présence du radon. Ceci appelle des mesures de prévention, de surveillance et de sensibilisation spécifiques.

Objectif

Prévenir les accidents et décès liés au radon.

Mode opératoire proposé

La Province est ici le relais d'une campagne de prévention de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), qui, via le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs organise une action de dépistage du radon. Cette initiative a pour objectif d'encourager à mesurer le radon dans les habitations et à entreprendre les éventuelles actions de remédiation nécessaires. Elle permet de bénéficier de détecteurs radon distribués par l'agence via les communes, dans une logique premier arrivé, premier servi, à coût réduit.

Réalisations attendues

- Sensibilisation dans les communes.
- Distribution d'appareils de mesure.
- Mise en place d'un système de suivi et récolte des données.

Echelle territoriale

Arrondissement (communes concernées).

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Comme d'autres informations utiles, les informations relatives au radon peuvent alimenter une plateforme d'information et de téléservices à destination des habitants de l'arrondissement. La mobilisation d'aidants proches ou de voisins doit également permettre de sensibiliser les personnes isolées ou âgées qui ne vont pas « naturellement » vers ce type de sensibilisation.



PRO TÈ IN





3.3 Axe 2.3 – Valorisation de la culture et du patrimoine

En termes de vision, le futur souhaitable pour l'arrondissement est formulé comme suit :

« Le territoire de l'ESEM est connu pour son offre et son agenda culturels structurés autour de circuits et de parcours thématiques mobilisant les opérateurs culturels et touristiques du territoire. Chaque année, les arts sont revisités avec les habitants et les opérateurs. Ces segments culturels thématiques deviennent des facteurs de cohésion et de structuration territoriale ».

De fait, les ateliers ont plaidé pour le développement d'une offre culturelle lisible, thématisée et, surtout, structurante du nord au sud de l'arrondissement. Cette offre culturelle peut contribuer à affirmer les richesses d'un territoire aux contours flous, mais peu lisible et, parfois, peu ouvert. Le projet est aussi important pour ses effets que pour son processus : à de nombreuses reprises, les acteurs ont pointé des lacunes en matière de coordination, de cohérence dans le foisonnement culturel existant. Dans un contexte de rétrécissement des moyens budgétaires, les efforts de mise en cohérence sont à la fois nécessaires et porteurs de nouvelles perspectives.

Le fil rouge de cet axe est celui de la coopération transcommunale au bénéfice de projets culturels mobilisateurs qui concerneront tout ou partie de l'arrondissement. C'est à la fois un message-clé donné par les instances provinciales et par la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est aussi une piste de réponse à la raréfaction des moyens, observée dans de nombreuses politiques dont celle de la culture. C'est, enfin, une piste de déploiement pour des circuits culturels thématiques qui peuvent faire sens pour toutes les communes du nord au sud de l'arrondissement : art contemporain, lieux de tournage, patrimoine immatériel, ...

Une autre volonté transversale est celle de l'implication des citoyens du territoire dans la valorisation de leur patrimoine à travers des outils résolument actuels comme les réseaux sociaux.

Le lecteur sera peut-être surpris par l'absence de référence au produit-phare du territoire que constituent les Marches de l'ESEM. A l'issue des débats sur ce sujet évoqués plusieurs fois en ateliers, il apparaît qu'elles sont excessivement difficiles à "ouvrir" vers des publics extérieurs. C'est un produit touristique et culturel difficile à vendre et à valoriser, sinon « en dehors » du cercle des acteurs concernés. S'il est possible de promouvoir les Marches et d'en parler, comme cela fut fait avec la publication autour des Marches soutenue par le GAL, il apparaît difficile, voire contre-productif de faire quelque chose avec les marcheurs... L'idée d'un centre d'interprétation des Marches a été évoquée, mais la volonté collective n'est actuellement pas là. Les ateliers ont également évoqué des jumelages thématiques entre villages / communes de l'arrondissement pour favoriser l'ouverture. Le débat n'est pas clos.



Action 2.3.1. Pilotage et programme transcommunal en matière d'action culturelle			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 an)	Action-Sud (Conseil d'Administration et / ou comité de programmation)	- Service culture de la Province de Namur - Centres culturels	- Province - Soutiens communaux aux centres culturels - FWB

Raison d'être

Le paysage de la culture en Province de Namur connaît deux transformations importantes évoquées durant les ateliers: la transhumance de la Maison de la culture de la Province de Namur, qui va subir des travaux pendant plusieurs mois et provoquer une décentralisation d'une série d'actions soutenues par la Province au sein des différents arrondissements dont celui de Philippeville, d'une part. Le repositionnement du Centre culturel Action-Sud dans le cadre du nouveau décret de reconnaissance des Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'autre part.

Sans présumer des effets de ces deux dynamiques, on peut estimer que le contexte est propice à une clarification du cadre de l'action culturelle transcommunale dans l'arrondissement. Travailler à cette échelle a été pointé comme une nécessité dans le cadre des ateliers, notamment pour assurer la mise en œuvre thématisée de projets et de circuits pouvant mailler différents lieux et produits culturels de l'arrondissement.

Objectif

Augmenter le nombre de projets culturels développés en transcommunalité et mailler une offre cohérente au niveau de l'arrondissement.

Mode opératoire proposé

L'action visée ici est une action d'organisation préalable et, pour ainsi dire, conditionnant le succès des autres actions de cet axe stratégique. Elle vise, par l'intermédiaire du Conseil d'Administration d'Action-Sud et / ou son Comité de programmation où les forces vives culturelles du territoire sont naturellement réunies, à proposer un cadre d'action culturelle transcommunale.

Le mode opératoire proposé est donc le suivant :

- mise à l'agenda du C.A. d'Action-Sud de l'axe stratégique du projet de territoire et de sa mise en œuvre (potentiellement en lien avec la réflexion culturelle en cours au sein de l'institution);
- amendements, validation et sélection de priorités dans les actions proposées, ainsi que proposition d'un mode de gouvernance et de pilotage des actions validées (plusieurs formules étant possibles, d'un pilotage centralisé à une formule plus déconcentrée, voire externalisée).

A titre d'exemple, la Province a témoigné du fait que les communes proposent souvent des projets de même nature, qui pourraient être rapprochés, notamment pour réaliser des économies d'échelle par la mutualisation de certaines fonctions. La Province s'est dite ouverte jouer un rôle de déclencheur ou de média dans cette optique et plaidera, dans son prochain appel, pour des projets à vocation supracommunale dans les partenariats « province-commune » qui sortent d'une logique bilatérale ou de « point à point ».



On soulignera encore que, de son côté, les services de la culture de la Province de Namur envisagent la mise en place d'agents territoriaux.

Réalisations attendues

- Identification et validation de projet à vocation transcommunale à mettre en œuvre dans les trois prochaines années.
- Mise en place d'un mode de gouvernance "léger" de l'action culturelle transcommunale.
- Déploiement des projets (cf. actions proposées ci-dessous).

Echelle territoriale

Arrondissement de Philippeville.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Comme on l'a écrit ci-dessus, cette action est fortement liée au succès des autres actions de cet axe stratégique. Elle doit s'inscrire dans les mutations décrites plus haut, sans entrer en contradiction, bien évidemment, avec les options définies par ailleurs.

Une hypothèse d'approfondissement mise en évidence à travers les ateliers est la mise en place d'un agenda partagé et de dynamiques de rapprochements plus franches entre les acteurs culturels de l'arrondissement. Nous formulons ici l'hypothèse que ces rapprochements peuvent se réaliser en mode « projets ».

Plusieurs « médias » ont été évoqués, pendant les ateliers, pour appuyer la communication transcommunale des projets culturels: la radio Flash FM, un outil de type « wiki », voire la désignation d'un coordinateur d'agenda ou le développement d'une structure ad hoc: en France, un partenariat simple immatériel a été mis en place pour « La Meuse à Vélo »: le chef de file capte sur un compte bloqué les contributions des différents territoires, puis un plan d'action est mis en place avec un suivi par un comité ad hoc. C'est une solution légère et simple à mettre en place: site internet commun, logo, appli mobile. Chaque partenaire paie 4.000€, avec une charte de partenariat dans laquelle chaque territoire s'engage à faire ses efforts. C'est le chef de file qui coordonne l'ensemble avec des moyens non pas supplémentaires mais mutualisés.



Action 2.3.2. Mobilisation d'une communauté d'ambassadeurs du territoire			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	A identifier: l'idée pourrait être portée par les centres culturels	- Province - SPW-DGO4 - GAL - Tissu associatif - CC Action-Sud - Fondation Chimay-Wartoise - Écoles et enseignants - Maison du tourisme	- LEADER - Commissariat Général au Tourisme - Agence du numérique

Raison d'être

L'arrondissement est très riche de son patrimoine, qu'il soit majeur ou "populaire" (on parle souvent de petit patrimoine). Il est cependant insuffisamment connu, valorisé, mis en valeur par les nouvelles technologies. Un certain nombre d'habitants possèdent, par rapport à cette richesse, un savoir actuellement peu exploité. L'action visée ici propose de capitaliser sur les connaissances et la fierté que les habitants détiennent en les amenant à les valoriser par un programme spécifique, à l'instar d'un projet du GAL ESEM intitulé "passeurs de terroir".

Comme l'a formulé un participant, il est important que les projets culturels aient une attache, un ancrage territorial si la volonté est qu'ils fonctionnent au niveau de la population locale et ne soient pas perçus comme artificiels.

Objectif

Permettre aux habitants du territoire d'en devenir les ambassadeurs en produisant et valorisant leur savoir sous des formats innovants.

Mode opératoire proposé

Le projet prendra la forme un programme mobilisateur des ressources locales désireuses de s'impliquer dans le programme et de valoriser "leur" patrimoine. Un appel à projet sera lancé via les réseaux sociaux et les médias traditionnels (journaux communaux).

En fonction du succès rencontré, une dynamique de formation sera mise en place selon une pédagogie innovante (par exemple, des classes inversées) qui permettra aux ambassadeurs de co-construire progressivement leur savoir collectif et d'identifier les meilleurs supports de diffusion et de communication. D'ores et déjà, la Province s'est dite prête mettre à disposition des experts, des historiens d'art, par exemple, pour assurer une partie des formations.

Une des clés du succès de ce type de projet est de valoriser la production de contenu plutôt que de se focaliser sur les médias et les supports numériques.

La question du pilotage de cette action est posée: elle pourrait être proposée aux centres culturels dans une optique expérimentale pendant deux ans avant de faire l'objet d'un projet spécifique à faire



financer par la Région (CGT) ou la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'idée peut également s'inscrire dans un projet de type LEADER ou FEADER en visant l'horizon 2020.

Dans une étape ultérieure, le projet peut aussi ouvrir sur la maîtrise des langues (voir aussi l'action *greeters*) et favoriser une ouverture à l'international.

Réalisations attendues

- Appel à candidats.
- Séances de formation.
- Production de contenus et de supports relatifs à la richesse culturelle et patrimoniale de l'arrondissement.

Echelle territoriale

A minima, l'arrondissement de Philippeville, mais l'action peut très bien s'étendre à une échelle plus large.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action est à rapprocher du projet de mise en place de *greeters* dans l'axe consacré au tourisme.

Des connexions peuvent aussi s'envisager avec la mise en place d'outils de mise à disposition d'accès aux nouvelles technologies (lien avec SMART rural – action C : Digital ESEM). Les contenus pourraient très bien être "digitalisés" dans les tiers-lieux que ce projet de territoire entend mettre en place.



Action 2.3.3. Action-sculpture: exposition de sculptures en plein-air dans les communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Action-Sud	- Communes de l'arrondissement et de la botte - Centres et foyers culturels - artistes locaux	- Province - Fédération Wallonie-Bruxelles

Raison d'être

L'action sculpture est une première démonstration, déjà mise en pratique, que la coopération transcommunale est possible et permet de changer le regard porté sur le territoire. L'action permet au territoire d'intégrer l'art contemporain comme vecteur de développement en milieu rural et de développer autour de cela une série de projets complémentaires.

Dans un territoire comme celui de l'Entre-Sambre-et-Meuse, cette action permet d'enrichir l'offre proposée au visiteur ou au résident. Elle l'invite à sortir de chez lui, à découvrir un art et des artistes inattendus en milieu rural. Elle permet aussi de mailler une offre sur un territoire peu dense.

Objectif

Proposer une offre culturelle attractive, décalée et questionnante aux habitants et touristes de l'ESEM.

Mode opératoire proposé

L'action est portée par le Centre culturel régional Action-Sud en partenariat avec les autres centres culturels et les communes. Il reste une commune à associer pour couvrir l'ensemble de l'ESEM, l'arrondissement de Philippeville étant déjà couvert. Elle permet de valoriser les artistes du territoire, mais aussi les opérateurs touristiques, les écoles, le tissu associatif. Notamment par la mise en place de projets complémentaires tels que des expositions temporaires, des conférences. L'action est donc en place et appelle à être poursuivie et approfondie.

Deux projets qui pourraient appuyer cette action et lui permettre d'aller plus loin concerneraient:

- Un parcours de promenades permettant de parcourir et de relier les différents lieux (exemple à Sivry d'inscription du parc dans un sentier éco-pédagogique).
- L'ouverture d'une antenne de l'académie des Beaux-Arts qui pourrait intervenir sur le territoire et permettre aux artistes amateurs et aux élèves de se familiariser à l'art contemporain via des actions spécifiques.

C'est une manière de consolider un outil à la fois accessible et démocratique dans tout l'arrondissement.

Réalisations attendues

- Parcours sculpture permanent dans les différentes communes de l'arrondissement.
- Supports pédagogiques et actions d'appui.
- Produit intérateur de type "parcours de promenade".



Echelle territoriale

L'ensemble de l'ESEM, voire des communes frontalières avec lesquelles des contacts sont déjà activés.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

L'action paraît mûre pour faire l'objet, si l'opportunité est jugée intéressante, d'un projet transfrontalier. Les critères des appels à projets Interreg, doivent cependant correspondre aux ambitions du projet, ce qui n'est pas simple dans les thématiques culturelles et touristiques.



Action 2.3.4. Action-Musiques: mise en valeur des lieux de l'arrondissement par une saison musicale dans l'arrondissement			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	A identifier	- Centres culturels - Province - Festival de l'été mosan	- A identifier

Raison d'être

La musique est un moyen de mettre en valeur le patrimoine ancien, très présent au sein de l'arrondissement. Ce projet s'appuie sur des précédents intéressants (6 concerts dans 6 lieux exceptionnels 6 samedis de suite) mais qui ont fonctionné de manière relativement déconnectée les uns des autres: l'enjeu est de susciter l'envie de se déplacer d'un site à l'autre (en étant innovant en termes de solutions de mobilité), de déployer une forme de saison musicale au sein de l'arrondissement.

Le déploiement de la Marque Ardennes doit par ailleurs s'appuyer sur des festivals et des lieux importants avec un agenda musical venant s'agencer sur le patrimoine existant ce qui pose la question des produits que la Sambre et Meuse peut offrir.

Objectif

Renforcer le maillage culturel du territoire par une mise la mise en réseau d'une offre musicale qualitative et attractive.

Mode opératoire proposé

Cette action a suscité une adhésion à géométrie variable. Il a été suggéré, en réunion, d'essayer de se greffer à une dynamique existante telle que celle du festival de l'été mosan qui propose chaque année une offre culturelle estivale de Namur à Givet.

A ce stade de l'idée, les étapes suivantes seraient donc :

- d'analyser la dynamique du festival cité ci-dessus ;
- de valider l'intérêt des acteurs pour relancer un projet et lui trouver une "signature territoriale" propre.

Réalisations attendues

- A terme, une saison musicale dans l'arrondissement et des idées novatrices pour assurer la mobilité vers et entre les sites concernés. L'innovation peut également concerner l'information, les formules d'abonnement (tickets combinés, systèmes de pass ou d'abonnements, etc.

Echelle territoriale

L'action met en lumière la nécessité de porter des événements culturels porteurs au sein de l'arrondissement en complément avec l'offre existante.



Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

L'action doit être affinée et validée en terme de pertinence et de faisabilité, le segment étant par ailleurs déjà très concurrentiel en période estivale. La période de transhumance de la Maison de la Culture de la Province de Namur est, ceci dit, propice à des expériences intéressantes en déconcentration.

Des initiatives voisines ont été pointées, lors des ateliers, qui peuvent faire sens pour l'arrondissement: le festival de la Marionnette de Charleville-Mézières, les rencontres Guitare et Patrimoine à Sedan. Ceci pose la question du calibrage et de la pertinence d'une initiative comparable de l'arrondissement ou, alternativement, d'un accrochage intelligent aux démarches existantes. Quel que soit le projet, il doit être repensé dans une logique de partenariat territorial avec les offices de tourisme, en proposant des packages, notamment pour les opérateurs de voyage collectifs (cars).

Appuyer cette initiative peut aussi passer par l'organisation d'évènements festifs dans les lieux (par exemple les parcs à sculpture) en travaillant à nouveau et surtout les déplacements. Il faut multiplier et diversifier les offres sur la saison (on a tendance à reproduire les offres d'un endroit à l'autre).

Les participants ont souligné qu'une telle initiative demande un renforcement de l'offre et de la qualité de l'hébergement au sein du territoire, notamment si l'on veut exister dans l'espace élargi concerné par la marque Ardenne.



Action 2.3.5. Action-Légendes: circuit et centre d'interprétation des contes et légendes du territoire			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	Loisirs et Vacances a.s.b.l.	- Communes de Viroinval et Couvin - Centre des légendes en Ardennes - Communauté de commune - Opérateurs touristiques	- Interreg

Raison d'être

Entre autres richesses, et dans une visée transfrontalière et ardennaise, le territoire est riche de son patrimoine oral et immatériel. On songe surtout aux contes et légendes qui animent l'histoire et le folklore de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de ses forêts et de ses vallées.

L'hypothèse d'une route thématique autour de ce thème rassembleur et évocateur dans l'optique d'un positionnement ardennais assumé (voir à ce sujet l'axe touristique), peut s'appuyer sur une série d'acquis (site Internet, événements passés) à remettre dans une perspective de mobilisation territoriale.

Objectif

Consolider et mailler une offre culturelle à l'échelle transcommunale et transfrontalière en valorisant le patrimoine, l'histoire et le folklore de l'ESEM.

Mode opératoire proposé

L'action est actuellement pilotée par l'a.s.b.l. Loisirs et Vacances qui porte le dossier en partenariat avec les communes de Couvin et Viroinval et des référents français. La validation de cette action dans le projet de territoire et son soutien par les différentes communes de l'arrondissement constituerait un signal intéressant donné à cet opérateur.

Une dynamique d'appel à contenus lancée vers les citoyens pourrait également constituer un axe mobilisateur intéressant.

Réalisations attendues

- Installation du centre d'interprétation des légendes à la gare d'Olloy s/ Viroin.
- Mise en place d'un circuit ou d'une routes des légendes avec des maillons dans différents lieux du territoire franco-belge (il existe déjà une route des légendes qui relie Virton à Revin à travers l'Ardenne belge et française et qui s'arrête aux frontières de l'arrondissement).
- Revitalisation et consolidation du site internet www.legendairesansfrontieres.com, notamment par l'appel à des contributions d'habitants du territoire pour rapporter, raconter, écrire, mettre en images les éléments du patrimoine immatériel local.
- Formalisation de supports pédagogiques et touristiques.



Echelle territoriale

Transfrontalière, avec une attention particulière portée au patrimoine des communes de l'arrondissement.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action s'inscrit également dans les objectifs de l'axe 1.4. consacré au tourisme.



Action 2.3.6. Action-cinéma !			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (3 à 4 ans)	CLAP asbl	- Centres culturels - Ciné-Chaplin et l'Ecran (Couvain) - Province - Ambassadeurs du territoire (cinéphiles) - Opérateurs des lieux - Maison du tourisme	- A identifier: CGT, Wallimages, Creative Wallonia, [...] - A terme, Interreg.

Raison d'être

L'arrondissement est particulièrement riche en lieux de tournage, lesquels sont valorisés auprès des cinéastes internationaux par l'a.s.b.l. CLAP basée à Namur. Un film comme "rien à déclarer" a notamment été tourné au sein de l'arrondissement: <http://www.cinemawallonia.be>.

Afin de valoriser cette richesse, l'hypothèse d'une mise en réseau de ces lieux a été évoquée avec l'esquisse d'un parcours touristique et la valorisation des lieux par une application spécifique, mais aussi la mobilisation d'acteurs locaux.

Objectif

Renforcer l'attractivité et la mise en valeur du territoire par la réalisation d'un circuit thématique fédérateur « été innovant », connecté aux nouvelles technologies.

Mode opératoire proposé

Cette action s'inscrit dans l'ADN de l'a.s.b.l. CLAP qui porte plusieurs projets de valorisation du territoire pour des lieux de tournage à venir (comme bureau d'accueil) mais aussi pour des lieux ayant déjà servi. Les lieux sont mis en archive dans une base de données accessible à tous les réalisateurs de longs et courts métrages. Elle a été contactée et a marqué son intérêt.

L'étape suivante pourrait être, à l'initiative d'un acteur comme Action-Sud, la convocation d'une réunion de travail pour faire mûrir et évoluer l'idée de ce projet. Ensuite, il sera nécessaire de mobiliser des relais associatifs ou citoyens pour identifier, cartographier et valoriser les lieux proprement dits.

Le mode opératoire est, globalement, comparable à celui qui doit être pensé (et affiné, cf. Action A) pour la mise en place d'autres circuits thématiques.

Réalisations attendues

- Identification des lieux de tournage.
- Production de contenus de valeur (images, textes, anecdotes, extraits) relatifs à ces lieux (l'ASBL CLAP œuvre en ce sens).
- Mise en place d'une offre intégrée autour de ces lieux et contenus et supports promotionnels.



Echelle territoriale

Arrondissement de Philippeville, voire, à terme, échelle transfrontalière via un partenariat dédié.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action implique un équipement numérique du territoire bien plus performant de ce qu'il est actuellement (voir axe 1.1.).

Elle peut faire l'objet de nombreux projets complémentaires visant à valoriser les lieux de tournage: reconstitutions, sentiers de découverte, expositions, conférences, projections.

Parmi les projets "un peu fous" évoqués lors des ateliers, on retiendra :

- l'idée de mettre en place un cycle estival de cinéma en plein air, associant les lieux en question et la projection de films ou d'extraits de films;
- l'idée de faire de la gare de Nîmes (et des lieux de la ligne du chemin de fer des trois vallées) un espace dédié aux tournages et aux métiers du cinéma.

Ces projets peuvent être approfondis si l'arrondissement décide de faire de ce positionnement thématique un axe de développement complémentaire.



Action 2.3.7. Action-patrimoine mémoriel			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Court terme (1 à 2 ans)	Province de Namur (service culture)	- Musées et sites historiques - Centres culturels - Ambassadeurs - Écoles	- Province de Namur - Interreg - FWB

Raison d'être

Toujours dans la philosophie de développement de circuits thématiques, l'histoire de l'arrondissement est riche de jalons importants tant pour la France que pour la Belgique. Certains de ces jalons ont été travaillés en partenariat avec la Province dans le cadre de la commémoration des deux guerres mondiales. Il reste cependant d'autres jalons communs à investir et à revisiter dans l'histoire plus ancienne du territoire (période napoléonienne, période des Pays-Bas espagnols ayant fondé la création de Philippeville, interventions de Vauban, etc.).

C'est cette richesse, remise en évidence à travers les ateliers, qui peut également fonder la mise en place de nouveaux circuits culturels et touristiques franco-belges.

Objectif

Renforcer l'attractivité et la mise en valeur du territoire par la réalisation d'un circuit thématique fédérateur « été innovant », porteur dans une optique Franco-belge, mobilisateur pour les citoyens et les opérateurs.

Mode opératoire proposé

Le processus à mettre en place peut être similaire à celui qui a présidé à la commémoration des conflits mondiaux et de leur impact sur le territoire. A l'initiative de la Province, du Centre culturel régional et / ou de la Maison du tourisme, il s'agit de s'accorder sur un thème, puis de le décliner en différents supports. Pour ces thématiques, plusieurs matériaux et sources existent qui peuvent être valorisés, remis à jour, étoffés,... C'est aussi une opportunité de rafraîchir ou de réinvestir certains sites, comme cela a été fait pour Brûly. Une carte a également été éditée par la Maison du Tourisme à cette occasion. La Province a développé des expositions itinérantes sur le sujet des villages martyrs, une thématique très pédagogique qui s'adresse à tous les âges, touche à l'histoire des villages, concerne le rapport à l'autre, etc. Elle a permis d'impliquer des écoles, de sensibiliser aux thèmes des migrations, etc.

Réalisations attendues

Dans une logique annuelle ou bisannuelle :

- choix d'une thématique historique forte;
- mobilisation des opérateurs du territoire autour de la thématique, en veillant à associer des partenaires français;
- constitution de fonds d'archives et identification d'œuvres, de sites et d'artistes en relation avec la thématique ;
- mise en place et développement de "produits" culturels autour de la thématique en question;



- mise en réseau sous forme de circuits thématiques;
- association à ces projets des ambassadeurs du territoire.

Echelle territoriale

Transfrontalière.

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action s'inscrit également dans le cadre de l'axe stratégique consacré au tourisme.

Elle peut faire l'objet de nombreuses déclinaisons pédagogiques et citoyennes, comme l'ont montré les actions relatives aux deux guerres mondiales.

Elle peut aussi mobiliser directement les ambassadeurs, les férus d'art, les cercles d'histoire pour produire des contenus et les valoriser sur des supports numériques. D'autres pistes plus ambitieuses autour de la réalité augmentée et virtuelle ont été évoquées en atelier.



Action 2.3.8. Land-Art paysager			
Horizon	Coordinateur	Partenaires	Source(s) de financement pressenties
Moyen terme (3 à 4 ans)	Parc Naturel ou une commune candidature	- Centres culturels - Province - GAL - MUAP - Tissu associatif	- Province de Namur - LEADER - [...]

Raison d'être

L'arrondissement connaît une diversité paysagère unique en Wallonie. A l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres communes rurales (Gesves, en Wallonie, mais aussi le projet du "Vent des Forêts" en Meuse française - le territoire se prêterait donc à un projet de type Land Art paysager (implantation d'œuvre d'art dans des sites paysagers qui s'y prêtent) dont les contours sont à définir mais pourraient concrétiser, aux yeux de nombreux observateurs, cette richesse singulière. Le Parc naturel travaille à des pistes d'action dans ce sens.

Objectif

Valoriser la richesse paysagère du territoire par l'installation d'œuvres d'art et renforcer l'attractivité du territoire.

Mode opératoire proposé

De nature exploratoire, l'action passerait dans un premier temps par un contact avec des projets comparables et, par exemple, l'organisation d'une journée d'études sur le sujet.

Une étape sera ensuite de mobiliser un groupe d'acteurs intéressés à envisager une thématique et des lieux symboliques pour tenter l'expérience.

L'expérience, telle que soutenue par la Province à Gesves, montre que ce type de projet permet une lecture multidimensionnelle (agricole, patrimoniale, historique) du paysage qui questionne le territoire et permet de rassembler les citoyens autour de thématiques nouvelles. Le Parc Naturel a mis en place un travail de ce type au niveau de Viroinval (diagnostic paysager, travail de vision). Il souhaite étendre la réflexion à la fois au plan thématique et territorial. Le choix des œuvres implique un jury partiellement local, des experts, ... À Gesves, le volet participatif est assez développé et permet une appropriation locale des œuvres.

Mettre en place un tel projet à l'échelle de plusieurs communes peut se révéler particulièrement innovant en Wallonie et contribuer, une fois encore, à mailler le territoire.

Réalisations attendues

Dans l'immédiat:

- validation de l'idée et mise en place d'un Groupe de travail;
- recherche d'un budget à partir d'un projet plus mûr ;
- identification de sites et d'œuvres à valoriser ;
- mise en place d'une expérience pilote.



Echelle territoriale

Arrondissement (de préférence plusieurs sites dans plusieurs communes).

Hypothèses d'approfondissement et lien avec les autres actions

Cette action s'articule avec l'action-sculpture évoquée ci-dessus.



PRO TÈ IN





4 Partenariat et gouvernance du projet de territoire

4.1 Un partenariat stratégique des élus comme ciment de la volonté collective

Conscients des enjeux qu'ils doivent affronter, les élus des sept communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, représentant les quatre familles politiques démocratiques de Wallonie, s'engagent dans un **partenariat stratégique pérenne**, concrétisé par deux réunions plénières annuelles pour piloter et mettre en œuvre le projet de territoire en partenariat étroit avec les acteurs qui ont contribué à sa construction.

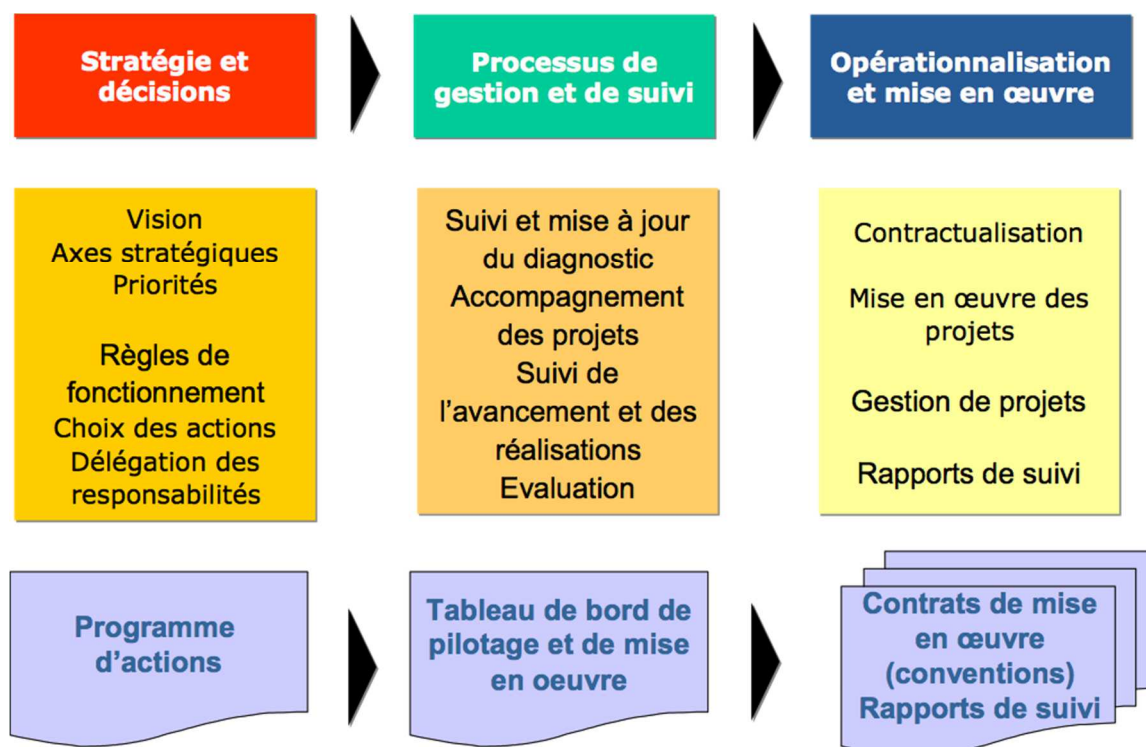
En 2016, l'Entre-Sambre-et-Meuse a élaboré, de manière participative, son projet de territoire et créé les conditions de la formalisation de la coopération supracommunale. La volonté exprimée par le nom de la démarche était l'essaimage, traduit par la diversité et l'ambition des finalités exprimées à travers cette vision.

En formalisant le projet au travers de ce plan stratégique et en le pérennisant par son suivi, en le proposant comme une base de travail commune aux territoires voisins, les élus initient une nouvelle gouvernance territoriale au bénéfice de ses habitants et de l'ensemble de la Wallonie.

4.2 La gouvernance du projet de territoire

Comme l'indique le schéma qui suit, la Gouvernance du projet de territoire doit s'organiser en trois niveaux :

- le pilotage ;
- le suivi ;
- la mise en œuvre.



Chaque niveau est un maillon essentiel à la réussite du projet, avec ses responsabilités propres et, à terme, des réalisations et des résultats attendus au service de l'ensemble du territoire

Lors du Comité d'accompagnement du 12 décembre 2016, un accord a été entériné pour organiser la gouvernance du projet de territoire comme suit:

1. Le pilotage

Dans le contexte spécifique de l'arrondissement, et eu égard aux différents modèles de gouvernance supra communale activés en Wallonie, il a été proposé de mettre en place une **structure de pilotage légère** intitulée provisoirement Task-force ESEM composée comme suit :

- un **représentant par formation politique** représentée au sein de l'arrondissement, soit **4 élus**;
- un **représentant de la Province**, qui portait être le greffier provincial;
- **deux représentants des entreprises** ;
- **deux représentants des travailleurs**;
- un **représentant de la Fondation Chimay-Warsoise**;
- un **représentant du BEP**.

Cette formule a pour mérite d'alléger le dispositif actuel, de représenter fidèlement l'investissement des acteurs dans la démarche depuis son lancement et de proposer une formule flexible. Par ailleurs,

- **chaque représentant pourra être doublé d'un (et un seul suppléant) ;**
- **la présidence** tournera annuellement entre élus, représentants des entreprises et représentants des travailleurs.



En termes opérationnels, cette Task-Force pourrait se réunir trois à quatre fois par an avec comme fonctions principales :

- la **coordination du projet de territoire** et une mise en cohérence transversale de la démarche;
- l'apport d'un **appui** aux porteurs de projet ;
- un rôle de **relais** et de **lobbying** auprès des autorités politiques et des sponsors potentiels;
- un rôle de **communication vers le citoyen** et d'implication de ce dernier dans certains projets selon des modalités à définir, en mobilisant par exemple les outils numériques que le BEP développe actuellement;
- un **rôle d'interlocuteur avec les opérateurs français** fortement mobilisés à travers la démarche « Essaimage ».

Complémentairement à cette Task-Force, **une conférence des élus sera convoquée annuellement** pour se voir présenter un **rapport sur la mise en œuvre du projet de territoire**, y réagir et l'enrichir. Un projet de territoire est un objet qui doit rester vivant, dynamique, enrichi et même contesté si c'est pour l'améliorer.

2. Le suivi

Le suivi du projet de territoire sera assumé par le BEP, qui en assurera notamment le Secrétariat, dans la même logique que celle qui a présidé au suivi du travail du consortium.

Le projet de territoire a été rédigé de manière à nourrir un tableau de suivi permettant de suivre l'avancement des actions et les réalisations attendues. Dans une phase ultérieure, il pourra servir de support à un travail d'évaluation de la mise en œuvre.

Ce suivi doit rester relativement léger, **l'information étant transmise des porteurs de projets vers le Secrétariat**, avec un point d'avancement réalisé semestriellement et un rapport d'avancement annuel. L'horizon temporel des différentes actions dictera la vitesse de leur mise en œuvre.

3. La mise en œuvre

La mise en œuvre des projets sera de la responsabilité des nombreux porteurs de projets identifiés via le plan d'action. Ils seront les moteurs du projet de territoire.

La première mission de ces opérateurs sera de préciser le déroulé opérationnel de l'action qu'ils acceptent d'assumer, en s'appropriant le contenu, en mobilisant les partenaires et en précisant ou en reformulant les objectifs, les échéances et les réalisations attendues.

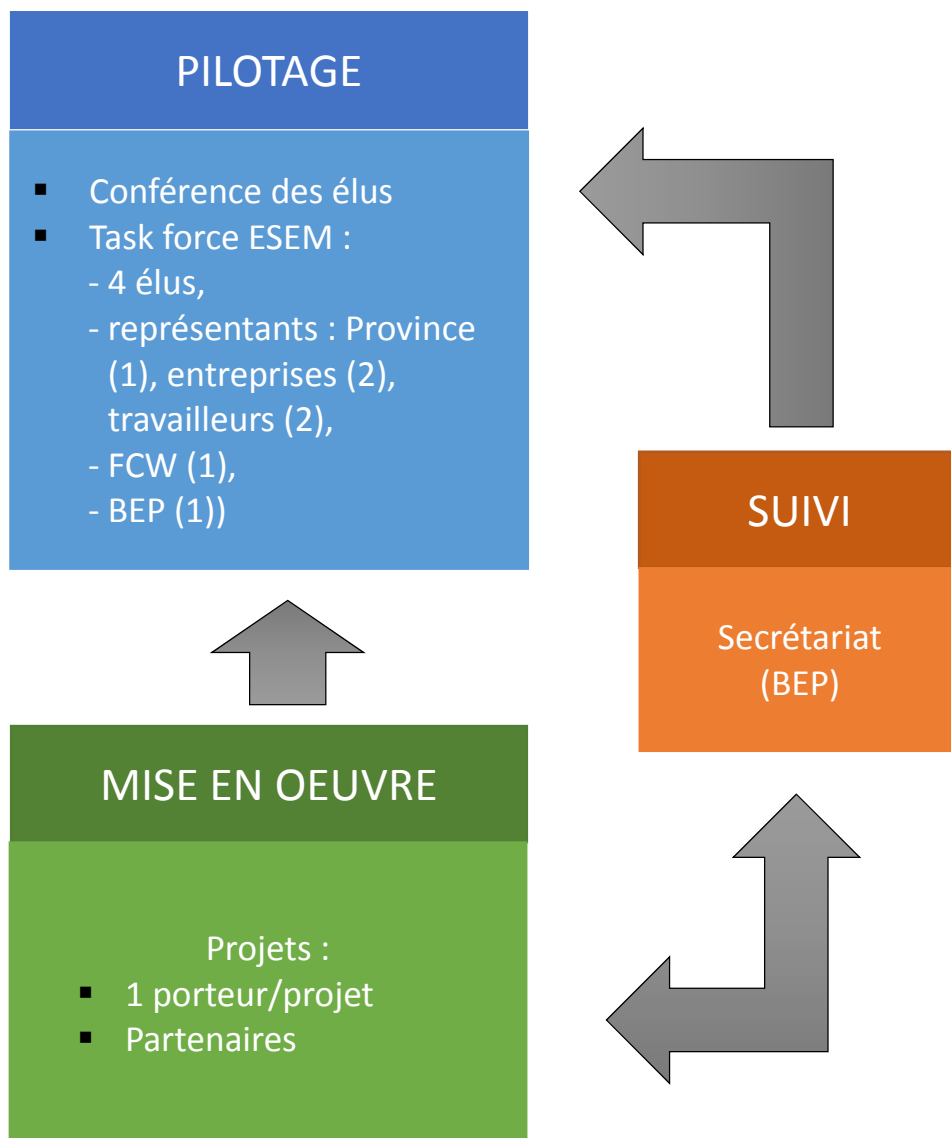
Le travail du consultant est destiné à être mis en débat et à être enrichi. Des modalités de responsabilisation ou de contractualisation légère (un label, la signature d'une charte ou d'un programme de travail commun) symboliseront cette appropriation.

L'expérience montre que, dans d'autres territoires, si l'acteur n'est pas responsabilisé, avec ou sans moyens humains et financiers, le projet ne se concrétise pas sur le volet concerné. Il est donc important, et le plan d'action en tient compte, d'avoir des opérateurs référents dans les différents axes. Ces opérateurs peuvent, sans charge supplémentaire et parce que c'est leur vocation, appuyer et relayer certains projets, sensibiliser des opérateurs ou des membres dans l'activation de certaines fiches. On pense, en l'occurrence à des acteurs comme Mobilesem, Action-Sud, la Plateforme intersectorielle, le GECO, la Miresem ou les instances « Bassins, voire le BEP lui-même pour les aspects relatifs à l'innovation.



Chaque axe identifie au moins une action que l'on pourrait qualifier de plus « organisationnelle » pour donner du répondant et de consistance à l'ensemble de l'axe, pour faire lien entre les différentes actions.

Le positionnement des acteurs peut être schématisé comme suit :





4.3 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique

Le financement de la mise en œuvre du Plan stratégique nécessitera bien entendu de mobiliser des ressources pour les projets. Ce sera du ressort des porteurs de projets, qui seront soutenus par les instances de pilotage. Des pistes de financement sont évoquées pour la plupart des projets.

Il sera cependant nécessaire de réunir les moyens qui permettront d'assurer la coordination de la mise en œuvre du plan stratégique pendant les 4 à 5 premières années.

En effet, ce n'est que sur un horizon de ce type qu'il sera possible d'aboutir aux premiers résultats qui permettront, après évaluation, de réorienter ou, au moins de réajuster l'action.

A cette fin, il est proposé de constituer un Fonds d'impulsion qui devrait être alimenté par les principaux partenaires que sont

- Le BEPN
- La Province de Namur
- La Fondation Chimay-Wartoise
- Les communes.

Le budget est estimé à ce stade à 150 KEUR/an.



ESSAIMAGE

Action de prospective territoriale
pour l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise



SYNTHÈSE

Qu'est-ce qu'ESSAIMAGE

Comment lire cette synthèse?

ESSAIMAGE a pour objet de mettre en mouvement le territoire du Sud de l'Entre Sambre et Meuse namurois (l'arrondissement de Philippeville) en vue de redresser sa trajectoire déclinante.

A cette fin, les acteurs locaux (élus, fonctionnaires, acteurs économiques, monde associatif et socio-culturel, ...), constitués en Comité stratégique, ont souhaité mener ensemble une démarche visant à définir une vision du territoire et à établir un plan stratégique à l'horizon 2025-2030.

Le territoire a tout d'abord fait l'objet d'un **diagnostic** réaliste et prospectif de ses atouts, faiblesses, opportunités et menaces. Au terme du diagnostic, plus d'une centaine d'acteurs autres que membres du Comité stratégique ont été conviés à participer à des **ateliers de travail**. Ces ateliers se sont déroulés en **deux phases** :

- Une **première phase** a conduit à **énoncer des enjeux** (des problématiques suffisamment importantes et porteuses de changement pour le territoire qu'il est important d'en faire des champs de bataille pour le futur).
- Lors d'une **seconde phase**, les enjeux identifiés ont été débattus pour formuler une **vision pour le territoire** : des futurs possibles et souhaités, porteurs de projets qui dessineront le futur. Les éléments de cette vision sont repris dans la synthèse sous la forme d'encadrés colorés.

Deux ambitions de long terme guideront l'action de l'Entre-Sambre-et-Meuse :

1. L'**émergence de l'innovation en milieu rural**
2. L'**augmentation de la valeur ajoutée produite localement**, au bénéfice d'une augmentation qualitative et quantitative de l'emploi.

Des **ateliers de prospective** se sont réunis pour formaliser un **plan stratégique** volontariste permettant d'orienter le territoire vers les futurs souhaités à travers plusieurs axes d'intervention.

Ce document constitue une synthèse retravaillée des propositions faites par les rédacteurs du plan stratégique. Les projets intégrés à ce plan ont été rassemblés en neuf grappes et deux chantiers très structurants pour l'arrondissement. Dans cette synthèse, la numérotation associée aux projets renvoie à celle du plan stratégique.

Ce plan stratégique est fondé sur la triple volonté:

- d'**ouverture vers l'ensemble des acteurs** qui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement, souhaitent œuvrer au redressement du territoire;
- de **mobilisation de ces mêmes acteurs** afin de travailler ensemble, de partager des objectifs communs, de dégager de nouveaux moyens;
- de **fixer des priorités tout en restant ouvert et perméable**: si le nombre des actions proposées peut paraître important, il traduit à la fois la créativité des acteurs mobilisés, mais aussi leur volonté de transformer le territoire avec une réelle détermination pour l'innovation.



ESSAIMAGE

Action de prospective territoriale
pour l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise



PRO T E IN

Le processus de la prospective



1. Grappe « ruralité intelligente »

L'innovation et la créativité ne sont pas l'apanage des villes. En témoignent, pour des secteurs assez traditionnels, les cas de STüV, Magifer, Mathy by Bols ou FTG, ces trois derniers émergeant au territoire. Skylane Optics constitue aussi une autre « success story » locale orientée vers le numérique. Le développement du numérique permet également de penser des solutions nouvelles dans la production et l'autoproduction (design, fabrication 3D), mais aussi les services de mobilité, de santé, de travail à distance. Le territoire doit pouvoir mobiliser la créativité et l'innovation pour se différencier en termes de développement économique et des services.

Deux orientations d'actions ont été développées dans le cadre de cet axe :

- La collaboration entre acteurs et l'infrastructure d'animation économique, sous la forme d'un hub dédié aux enjeux de la ruralité intelligente;
- Le nécessaire désenclavement numérique, condition indispensable au déploiement des activités 'smart' en milieu rural.

Ces constats étant partagés avec la Botte du Hainaut, il apparaît indispensable d'envisager l'action à l'échelle du territoire du Sud de l'ESEM, soit les 7 communes de l'arrondissement de Philippeville et les 5 communes de la Botte (près de 100.000 habitants).

Ce positionnement sera exploité pour faire du territoire une vitrine des applications numériques en milieu rural.

Quelques projets porteurs

Hub smart rural de l'Entre Sambre-et-Meuse (1.1.1)	Green Mobility Lab (1.1.2)
Digital ESEM (1.1.4 et 1.1.5)	Magnetic Valley (2.1.9)
Laboratoire des apprentissages innovants (2.1.3)	Déploiement d'Espaces publics numériques (1.1.5 en partie)



« En 2025, l'arrondissement sera devenu un territoire-pilote de l'innovation, par le numérique, en milieu rural, où se développe l'entrepreneuriat endogène avec un accent sur l'excellence en termes d'innovation, de numérique, de design et d'éco-conception. »



Un pilote

Creative Wallonia

Agence du numérique

Héraclès

Magnetic Valley

TRAKK

GECO

Bubble Hub

Fondation Chimay-wartoise

Des partenaires

Mobilesem

2. Grappe «un territoire énergies durables »

Le diagnostic a montré la nécessité de développer une action mobilisatrice visant à accroître la résilience du territoire face aux contraintes énergétiques, en particulier leurs coûts. Pour cela, il faut accroître l'efficacité énergétique et la production/consommation d'énergie renouvelable. Le diagnostic a aussi montré que certaines communes de l'arrondissement disposent d'un bâti dont les émissions de GES sont parmi les plus élevées de Wallonie.

L'arrondissement est à la fois dynamique et trop timide dans les projets de **production d'énergie** sur base locale. Elle doit par contre affronter **deux défis importants** : la rénovation du **bâti existant**, particulièrement **peu performant sur un plan énergétique** et la **dépendance à la mobilité individuelle** (voir par ailleurs l'axe 1.3). Amplifier, de manière plus volontariste, les efforts pour tendre vers une plus grande autonomie et performance énergétique est un objectif atteignable et mobilisateur pour le territoire.

« En 2025, l'arrondissement dans son ensemble aura adhéré à la **Convention des Maires**, s'appuiera sur un **Plan Climat Energie ambitieux** et aura réduit son empreinte carbone en même temps que sa dépendance énergétique. »

Quelques projets porteurs

Adhésion à la Convention des Maires (1.2.1)	Réduction de la dépendance de la mobilité aux énergies fossiles (1.3.2)
Optimisation de la consommation d'énergie dans les logements privés (1.2.2)	Production locale d'énergie renouvelable (1.2.3)



3. Grappe « circuits courts »

Les ressources naturelles, agricoles et agro-alimentaires sont un atout indéniable du territoire. La **production agricole** est davantage axée sur la culture au Nord et sur l'élevage et les produits laitiers au Sud. Si elle souffre d'une réduction du nombre d'exploitations, la plupart des spéculations sont en progression assez similaire et proche de l'évolution des terres arables. L'élevage présente des perspectives intéressantes dans plusieurs filières.

Au-delà d'un potentiel identifié en termes de production, les participants aux ateliers ont pointé la difficulté des acteurs du territoire à porter des projets de valorisation des productions agricoles dans la durée. Le débat s'est focalisé sur la nécessité de mieux accompagner les porteurs de projets, souvent fragiles.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les **autres ressources naturelles**, l'Entre-Sambre-et-Meuse compte également quelques entreprises qui œuvrent avec un certain succès dans la valorisation de la matière première comme l'eau, les produits forestiers, les ressources minérales.

Ces ressources peuvent constituer les bases de filières à consolider et à orienter de manière plus résolue vers l'innovation, le design, la valorisation, ..., qui peuvent provoquer un « rapatriement » de valeur ajoutée au sein de l'arrondissement par la transformation des ressources qui s'y trouvent et des projets d'entreprises portés par les acteurs locaux.

Quelques projets porteurs

Répertoire des producteurs et opérateurs du secteur alimentaire (1.2.4)	Support à la production et à la commercialisation de produits alimentaires de l'ESEM (1.2.5)
Fruits 2030 (1.2.6)	Tourisme et produits du terroir (1.2.7)
Formation professionnelle dans les secteurs concernés (1.2.5 notamment; cf aussi grappe 6)	



« D'ici 2025, les producteurs alimentaires du territoire se structureront pour distribuer au mieux leurs produits alimentaires de qualité, bruts ou transformés, via les filières des grandes villes proches ; les circuits courts seront privilégiés ; l'image du territoire sera également valorisée par ce positionnement. »



4. Grappe « Mobilité rurale et intelligente »

L'arrondissement de Philippeville ainsi que la botte du Hainaut font l'objet d'une démarche innovante en milieu rural, pensée et opérationnalisée par MOBILESEM: elle permet l'innovation par la mise en place de nouveaux services de mobilité complémentaire qui complètent l'offre de transports publics tout en répondant à des besoins essentiels. Cette innovation rurale constitue un atout indéniable à renforcer.

Le territoire doit donc investir de manière innovante les solutions complémentaires de mobilité de manière à permettre une intermodalité accessible à tous. L'objectif est de réduire la dépendance de l'arrondissement tant à la voiture qu'aux carburants fossiles et vise à installer une créativité dans le développement des solutions de mobilités et une gestion dynamique des infrastructures.

Quelques projets porteurs	
Green Mobility Lab (1.1.2)	Réduction de la dépendance de la mobilité aux énergies fossiles (1.3.2)
Renforcement de l'attractivité des quartiers de Gare(1.3.3)	Soutien au covoiturage (1.3.5)
Observatoire de la mobilité rurale, sociale et inclusive (1.3.6)	Réorganisation du réseau de transports publics et secondaire (1.3.7)
Formation des aînés et des jeunes à la conduite et aux nouveaux modes de déplacement (1.3.9)	Confirmation de Mobilesem comme opérateur de solutions de mobilités complémentaires en milieu rural (1.3.10)



« En 2025, chaque ménage de l'Entre-Sambre-et-Meuse doit pouvoir accéder à plusieurs solutions de mobilité pour ses déplacements essentiels, en visant l'objectif (statistique) d'une voiture par ménage. »



MOBILESEM

Un pilote

SPW-DG01 & 2

Province de Namur

SNCB

Communes

MUAP

Parc naturel

Citoyens

BEP

TEC / SRWT

Des partenaires

**Fondation
Chimay-wartoise**

5. Grappe « Tourisme »

Le diagnostic porté sur l'attractivité touristique de l'arrondissement est assumé et partagé: faible lisibilité, produits d'appel modestes, déconnexion entre la stratégie des Lacs de l'Eau d'Heure et les potentialités de l'arrondissement, potentiel sous-exploité. Le tout, en dépit d'atouts naturels et patrimoniaux réels.

Pourtant, l'axe touristique revêt une importance toute particulière dans un arrondissement comme celui de Philippeville. Et ce pour trois raisons:

- c'est une des voies naturelles qu'un territoire rural, transfrontalier de surcroît, peut investir pour fonder son redéploiement socio-économique;
- l'investissement autoroutier réalisé sur la Nationale 5 rapproche, en temps, sinon dans l'espace, le territoire de bassins métropolitains comme Paris ou Bruxelles;
- le territoire voit se développer un pôle touristique majeur (à l'échelle de la Wallonie, à tout le moins) sur le site des lacs de l'Eau d'Heure, après une très longue période d'incubation et, là aussi, des investissements en infrastructures importants.

Dans un paysage institutionnel en transformation (nouvelle Maison du Tourisme, fusion des régions en France), l'ESEM peut profiter d'un positionnement ardennais élargi auquel émerge dans un marché concurrentiel qui comprend les Vosges, la (le) Champagne, l'Alsace.

Ce constat et ce repositionnement font de l'axe touristique un pilier ambitieux du projet de territoire, marqué par la volonté de capitaliser sur les dynamiques existantes et de jouer, résolument, la **carte franco-belge**. Aucun territoire ne valorise ce label pour le moment. L'ambition est donc ici de transcender les différences du territoire (sans les effacer) et de proposer un axe directeur à la nouvelle Maison du Tourisme mais aussi aux communes et à l'ensemble des opérateurs touristiques de l'arrondissement et, plus largement, de la Botte du Hainaut et de l'espace transfrontalier.

Quelques projets porteurs

Internalisation de la marque « Ardennes » (1.4.1)	Désignation d'ambassadeurs du territoire (1.4.2)
Valorisation du potentiel karstique du territoire (1.4.3)	Maillage des voies lentes et connexion à l'Euro-vélo route « Meuse » (1.4.4)
Développement de routes touristiques thématiques (1.4.5)	Augmentation qualitative et quantitative de l'offre et des politiques touristiques au sein de l'arrondissement (1.4.6)
Marketing commun franco-belge	

« L'Entre-Sambre-et-Meuse veut être un territoire touristique transfrontalier identifié sur la carte européenne pour décliner, par-delà les frontières ses atouts que sont la forêt, les paysages, le patrimoine bâti, les lacs, son folklore, sa gastronomie. »



CGT **Un pilote**

Parc naturel

Province de Namur **Loisirs et vacances**

Communes **Musées et patrimoine** **HORECA**

Maison du tourisme **Citoyens**

Massif forestier **ÉTONNER**

Des partenaires **Ardenne**

ENCHANTER

6. Grappe « Formation et transitions vers l'emploi »

L'absence de perspectives d'emploi constitue, dans l'arrondissement, un facteur contribuant à la fuite des classes moyennes, malgré un enseignement secondaire de qualité. L'absence de pôles d'enseignement supérieur ainsi que la nécessité de se déplacer vers Namur, Charleroi, Mons ou Bruxelles contribuent aussi à ce phénomène.

Pour une large part de la population de l'ESEM, l'insertion sociale passe par l'emploi. Cela nécessite:

- que l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle soient en adéquation avec la demande locale des filières professionnelles, voire anticipe ces demandes en termes de savoir et savoir-faire,
- que les personnes formées soient en capacité à accéder, puis à s'intégrer au milieu professionnel (savoir-être), ce qui est favorisé par un coaching suffisant (faute de quoi les personnes engagées dans un parcours d'insertion risquent de perdre tout le bénéfice des acquis engrangés).

Les travaux d'atelier ont porté sur la notion de « transitions vers l'emploi », se focalisant sur les moments de transition où les parcours doivent s'articuler et, précisément, « coïncident » un peu.

On soulignera encore que le présent axe identifie clairement quatre « filières de formation » prioritaires pour l'arrondissement qui doivent impérativement faire l'objet d'un suivi par les opérateurs dédiés. Chacune de ces filières est prise dans une sa dimension traditionnelle (compétences de base) mais aussi, et surtout, dans son potentiel d'innovation (métiers à valeur ajoutée). Transitions, décroisement, innovation sociale sont autant de mots-clés qui alimentent les actions proposées dans le cadre de cette grappe.

Quelques projets porteurs

Soutien et élargissement de la Plateforme intersectorielle de l'ESEM (2.1.1)	Développement de formations (2.1.2, 4 et 5) dans:
Cadastre des besoins des employeurs en matière de formation (2.1.6)	• les métiers de la mobilité ; • les métiers de l'aide et du soin à la personne; • les métiers de valorisation des ressources naturelles; • les métiers pédagogiques.
Professionnalisation de l'orientation socioprofessionnelle au sein de l'arrondissement (2.1.8)	
Salon des métiers (2.1.10)	Programme de remobilisation des référents sociaux (2.1.11)

« La culture, la formation et l'éducation au service de l'emploi et de la cohésion sociale »



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN • ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI
NAMUR

Un pilote

Bassin EFE
Charleroi

FOREm

Plateforme
intersectorielle ESEM

UCM

MIRESEM

Entreprises et travailleurs

GECO

Communes et CPAS

Ecoles

Cité des
Métiers

Des partenaires

7. Grappe « Apprendre et apprendre à entreprendre »

Dans un contexte où le paysage de l'enseignement et de la formation est en questionnement (pacte d'excellence, mise en place des bassins Enseignement Qualifiant - Emploi - Formation, décret paysage pour l'enseignement supérieur), il y a de la place pour l'innovation. Le territoire est en grand besoin de projets innovants tant dans les méthodes d'apprentissage que de l'entrepreneuriat et le développement de projets personnels.

Le projet de recreation d'une filière pédagogique à Couvin a été remis sur les rails avec l'intérêt de deux hautes écoles namuroises. L'action est très pertinente au vu des avis exprimés dans les ateliers et à la nécessité de recréer des perspectives de formations adaptées aux attentes du territoire. Pour une large part de la population, le constat est que le « décrochage » d'une filière menant vers l'emploi et l'emploi local s'opère dès l'école et assez tôt dans le parcours scolaire. A côté du projet de section pédagogique de Couvin, les ateliers ont donc identifié un besoin de renouvellement des modes d'apprentissage focalisé sur la capacité d'apprendre et de transmettre: ont été évoqués à travers les ateliers des modules qui permettent aux apprenants et aux travailleurs de s'adapter, d'apprendre à intégrer des nouvelles compétences ou de nouveaux métiers en s'appuyant sur des socles et techniques transversaux que les entrepreneurs recherchent. L'action paraît d'autant plus nécessaire que la numérisation impacte surtout les tâches automatisables.

Ceci plaide pour l'apprentissage des techniques de la créativité, le passage d'un mode mental automatique au mode mental adaptatif: techniques de questionnement, de génération d'idées, dont tout le monde ne dispose pas ou plus naturellement. L'arrondissement pourrait être un territoire pilote en pédagogie différenciée, en commençant par la formation des instituteurs / trices.

Souffrant d'indicateurs faibles en termes d'entrepreneuriat, le territoire doit aussi se montrer plus volontariste dans le soutien à des dynamiques d'auto-entrepreneuriat, de soutien à la création de start-ups pour changer le paradigme selon lequel le territoire ou le secteur fournit l'emploi.

Quelques projets porteurs

Ouverture d'une section pédagogique à Couvin (2.1.2)	Laboratoire des apprentissages innovants (2.1.3)
Accélérateur de l'emploi indépendant (1.1.3)	Réseau de transfert de savoirs (2.1.7)
Connexions avec le pôle universitaire de Charleville-Mézières / Reims	Voir aussi le Hub smart rural de l'Entre Sambre-et-Meuse (1.1.1)
Centre pour l'accompagnement d'entreprises en difficulté	

« En 2025, Couvin est redevenu un lieu de formation des futurs enseignants, spécialisé dans les pédagogies innovantes, stimulantes et créatives.

L'arrondissement dans son ensemble se signale par le dynamisme de ses indépendants et de ses entrepreneurs. »



Pôle de Namur
académique

Ecoles

UCM

GECO

Communes et CPAS

Entreprises et travailleurs

Fondation
Chimay-wartoise

Des partenaires
BEP

Un pilote

8. Grappe « Bien et mieux vieillir, bien et mieux connecté»

Le renforcement de l'attractivité du territoire passe par un investissement vers les aînés, vers les plus précarisés, vers les ménages isolés. Le territoire souffre d'un sous-équipement en matière de services aux personnes et d'infrastructures de soins, alors qu'une demande et des compétences existent et peuvent être valorisées. Le territoire pâtit aussi d'un bâti vieillissant et, comme on l'a vu par ailleurs, connaît un enjeu de mobilité prépondérant.

Comme le soulignait la vision, le vieillissement de la population, tangible dans l'arrondissement par l'installation de publics extérieurs dans leurs secondes résidences, est aussi une opportunité. Il signifie aussi que de nombreuses personnes sont des usagers potentiels des atouts offerts par le territoire en matière d'offre culturelle, commerciale, de services et plus généralement de qualité de vie.

Il est également essentiel d'éviter la marginalisation de diverses catégories de population, en particulier les personnes des 3^{ème} et 4^{ème} âges, pour lesquelles le milieu du travail ne peut jouer ce rôle de formation ou d'appropriation des outils, en leur donnant la possibilité de rester, voire d'entrer dans le monde numérique.

Des besoins particuliers existent. Par exemple, outre les questions de gestion administrative (assurances, couvertures sociales, ...) et financière, la remise à niveau en matière de permis de conduire peut être abordée par la voie numérique.

Le fil rouge de cette grappe est la recherche de l'innovation en milieu rural au profit de services plus performants à l'attention des habitants de l'arrondissement, notamment les séniors.

Quelques projets porteurs

Réseau Villes amies des aînés (2.2.1)	Télépronam (2.2.2)
Numérique et cohésion sociale (1.1.6)	Territoire 100% connecté (1.1.4)
Soutien à l'habitat intergénérationnel et projet de démonstration (2.2.3)	Réseau innovant « vieillissement et handicap (2.2.4)
SISD / SISM (2.2.5)	Séniors actifs en ESEM (2.2.7)

« En 2025, le territoire a investi dans le bien et mieux vieillir en partenariat avec les opérateurs de la santé, des services à domicile, de la culture, de l'économie et des loisirs et en s'appuyant sur une connectivité optimale aux technologies numériques. »

Un pilote



**Fondation
Chimay-wartoise**

Structures d'accueil des
aînés et des personnes handicapées

Communes et CPAS

Aînés et Conseils
consultatifs

ADMR

Pharmaciens

Associations

AGRF

Des partenaires

Centres culturels

9. Grappe culture et transcommunalité

Le redéploiement de l'arrondissement passe par le développement d'une offre culturelle lisible, thématisée et, surtout, structurante du nord au sud de l'arrondissement. Cette offre culturelle peut contribuer à affirmer les richesses historiques et patrimoniales du territoire. Le projet culturel est aussi important pour ses effets que pour son processus : à de nombreuses reprises, les acteurs ont pointé la nécessité de coordonner et de mettre en cohérence le foisonnement culturel existant.

Le fil rouge de cette grappe est celui de la **coopération transcommunale** au bénéfice de projets culturels mobilisateurs qui concerneront tout ou partie de l'arrondissement. C'est une volonté portée par la Province de Namur. C'est aussi une piste de réponse à la raréfaction des moyens observée dans de nombreuses politiques dont celle de la culture. C'est, enfin, une piste de déploiement pour des circuits culturels thématiques qui peuvent faire sens pour toutes les communes du nord au sud de l'arrondissement: art contemporain, lieux de tournage, patrimoine immatériel, ...

Une autre volonté transversale est celle de l'**implication des citoyens** du territoire dans la valorisation de leur patrimoine à travers des outils résolument actuels comme les réseaux sociaux.

Quelques projets porteurs

Programme transcommunal en matière d'action culturelle (2.3.1)	Mobilisation d'une communauté d'ambassadeurs du territoire (2.3.2)
Action-sculpture (2.3.3)	Action musiques (2.3.4)
Action-légendes (2.3.5)	Action-cinéma (2.3.6)
Action-Patrimoine mémoriel (2.3.7)	Land-Art paysager (2.3.8)



En 2025, le territoire de l'ESEM est connu pour son offre et son agenda culturels structurés autour de circuits et de parcours thématiques mobilisant ses opérateurs culturels et touristiques. Chaque année, les arts sont revisités avec les habitants et les opérateurs. Ces segments culturels thématisés deviennent des facteurs de cohésion et de structuration territoriale !



Un pilote

Centres culturels Loisirs et vacances

Associations

Communes **Clap !**

Ecoles et enseignants

Maison du tourisme

Artistes locaux, citoyens

Fondation Chimay-wartoise

Des partenaires **Action Sud**

Projet stratégique immédiat n° 1



Un pilote

Aire de service et espaces de covoiturage

Marketing commun franco-belge

N5 / E420



Argumentaire technique et marketing partagé

Réorganisation des liaisons en transports en commun

Élément de liaison et de cohérence touristique

ou élément de concurrence inter territoriale?

La E420/N5 constitue le ferment de nombreux projets d'équipement et d'investissements qu'il s'agira de valoriser pour précisément attirer des investisseurs. Dans une volonté d'anticipation (l'échéance est de plus en plus proche!), une stratégie de communication conjointe France-Wallonie doit être mise en place autour de plusieurs sujets. Côté wallon, la SOFICO est impliquée. Plusieurs aspects sont concernés: outre les aspects techniques et de frontière, un vaste projet de communication à l'intention des opérateurs économiques est en préparation, sous la forme de cartes, d'éléments techniques, de messages politiques, touristiques et commerciaux. L'objectif est d'être prêt au moment de l'inauguration.

Projet structurant n° 2

2morrow Track GEIE

Un pilote

Une signature
touristique et
événementielle

Polarité sports et mobilité dans l'ESEM

Circuit des circuits
comme projet
économique et social

Préformation
et formation
professionnelle
transfrontalière



Portage franco-belge
pertinent pour tout
l'ESEM

Le territoire est imprégné d'une tradition de sports moteurs toujours vivante. Il a donné le jour à plusieurs sportifs de haut niveau dans les sports auto et moto. Par ailleurs, des infrastructures de qualité y sont implantées. :

- le circuit permanent Jules Tacheny (Mettet, principalement moto, mais aussi voitures) ;
- le Karting des Fagnes (Mariembourg), un des plus longs d'Europe ;
- le circuit routier de Chimay, où sont organisés plusieurs événements chaque année ;
- l'organisation de courses de supermoto à la base de Florennes ;
- les 12 heures de la Chinelle (avec d'autres épreuves, soit un weekend par an, à Franchimont) ;
- le circuit de Regniowez en plein développement en France

Le réseau routier et la qualité des paysages pourraient accueillir des rallyes sportifs et d'« ancêtres ». Ces événements renforceraient l'attractivité touristique du territoire. Les ateliers ont été l'occasion de fédérer certains des acteurs confirmés et d'appuyer un positionnement choisi par le territoire autour de la thématique « sports et mobilité » en l'ancrant progressivement dans une dynamique de mobilité et de modes de propulsion durables.

Modalités de gouvernance du projet de territoire

- 1.

Responsabiliser les pilotes et les partenaires dans le portage des projets. Certains sont proposés dans le Plan d'action

2.

Confier le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action au BEP (fonction de secrétariat)

3.

Mettre en place une task-force de coordination de la démarche avec les missions suivantes:

- 4.

Répondre politiquement aux appels lancés par les partenaires français en mobilisant Province et Région

5.

Dégager une première enveloppe de 150.000 EUR/an pour assurer un démarrage effectif du projet pendant les trois premières années en recrutant un animateur territorial. 4 contributeurs à parts égales : Province, BEP, Communes, FCW.



**2 représentants
des entreprises**

**2 représentants
des travailleurs**

2 représentants de la Province

**1 représentant
de la Fondation
Chimay-
wartoise**

**1 représentant
français**

TASK FORCE

e Sambre et Meuse

e effectif / suppléant)

- Réunion périodique de la task force (par ex., trimestrielle)
- Présidence tournante (par exemple, tous les deux ans (élus, entreprises et travailleurs)
- Rapportage semestriel ou annuel aux élus
- Communication au citoyen à étudier et à appuyer avec la plateforme collaborative de diffusion d'informations numériques du BEPN.

Modalités de gouvernance du projet de territoire

La task force

- le pilotage et la coordination du projet de territoire et une mise en cohérence transversale de la démarche;
- l'apport d'un appui aux porteurs de projet ;
- un rôle de relais et de lobbying auprès des autorités politiques et des sponsors potentiels;
- un rôle de communication vers le citoyen et d'implication de ce dernier dans certains projets pilotes et les partenaires dans le portage des projets. Certains sont proposés dans le Plan d'action
- un rôle d'interlocuteur avec les opérateurs français fortement mobilisés à travers la démarche

2. L'équipe opérationnelle (les pilotes de grappes)

- responsabilisation / contractualisation avec le territoire (via label, charte, engagement)
- déroulé et modalités de mise en oeuvre du projet, redéfinition des objectifs, des réalisations attendues
- mise en oeuvre du projet
- relais, alliances avec les membres / partenaires privilégiés, sensibilisation
- recherche et obtention de financement (nouveaux, existants et réorientés, via la mobilisation de partenaires)

3. Le secrétariat

- suivi du projet de territoire via interaction avec les pilotes et tableau de bord de suivi (récolte et collecte des informations)
- évaluation de la mise en oeuvre
- rapportage et secrétariat

4. La conférence des élus

- réuni annuellement, présentation du rapport de suivi
- sollicité pour de nouveaux projets, des ajustements, des chantiers à enjeu territorial
- proposition de nouvelles opportunités